

LA CRISE CLIMATIQUE

VUE PAR LES PERSONNES QUI LA VIVENT

TÉMOIGNAGES ET RECOMMANDATIONS POUR UNE ADAPTATION JUSTE



ENSEMBLE,
CONSTRUIRE
UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL

Rédaction du rapport :

Kahina Le Louvier, Emilie Johann,
Daphné Chamard Teirlinck.

Citation : Secours Catholique – Caritas
France. « *La crise climatique vue par les
personnes qui la vivent. Témoignages et
recommandations pour une adaptation
juste* » 2026.

Photo de couverture :

Christophe Hargoues / SCCF

TABLE DES MATIÈRES

AVANT PROPOS PAR DIDIER DURIEZ.....	4	ANALYSE	39
REMERCIEMENTS	5	FACE AUX ALÉAS CLIMATIQUES, UNE PRÉPARATION INSUFFISANTE ET INÉGALITAIRE..	40
ORGANISATIONS PARTENAIRES DE L'ÉTUDE	6	UN MANQUE D'INFORMATION SUR LES RISQUES	40
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	7	DES AIDES D'URGENCE VITALES MAIS INADAPTÉES ET INÉGALITAIRES	41
LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES : UNE URGENCE HUMAINE ET SOCIALE.....	8	UN AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES TROP PEU DURABLE ET INCLUSIF	43
UNE DÉMARCHE ANCRÉE DANS LES TERRITOIRES.....	8	CONCLUSION : MIEUX ANTICIPER, MIEUX INFORMER, MIEUX INCLURE.....	43
LES PRINCIPAUX CONSTATS.....	8	LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES AGGRAVENT LES PRÉCARITÉS ET EN CRÉENT DE NOUVELLES	44
FAIRE DE L'ADAPTATION UN LEVIER DE JUSTICE SOCIALE.....	10	LE CERCLE VICIEUX DE LA PRÉCARITÉ CLIMATIQUE : QUAND LES PLUS VULNÉRABLES LE DEVIENNENT DAVANTAGE.....	44
NOS PISTES DE RECOMMANDATIONS	11	L'ÉLARGISSEMENT DE LA PRÉCARITÉ CLIMATIQUE : QUAND DE NOUVEAUX PUBLICS BASCULENT DANS LA VULNÉRABILITÉ.....	48
PORTRAITS.....	13	CONCLUSION : PROTÉGER LES PLUS PRÉCAIRES, RÉDUIRE LA PRÉCARITÉ	57
ÉRIC, AGRICULTEUR DU SUD DE LA FRANCE.....	14	LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES FRAGILISENT TOUTES LES DIMENSIONS DE LA VIE ..	58
HNIA, ÉLEVEUSE EN TUNISIE	16	L'ACCÈS À L'EAU POTABLE MENACÉ	58
MARIE, HABITANTE DU NORD DE LA FRANCE	18	L'ALIMENTATION DE PLUS EN PLUS PRÉCAIRE.....	60
PAMELA, HABITANTE DE GUYANE.....	20	DES IMPACTS MULTIPLES ET COMPLEXES SUR LA SANTÉ.....	61
SOALEHY, AGRICULTEUR DU NORD-EST DE MADAGASCAR.....	22	DES TRAJECTOIRES DE VIE ET DES LIBERTÉS DE CHOIX BOULEVERSÉES	62
TEREZINHA, LEADER DE LA COMMUNAUTÉ GAVIÃO, BRÉSIL	24	UNE SANTÉ MENTALE FRAGILISÉE.....	63
INTRODUCTION	26	CONCLUSION : SORTIR DE LA SPIRALE DES VULNÉRABILITÉS PAR LE BIAIS D'UNE ADAPTATION SOCIALE ET INCLUSIVE	66
LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES S'INTENSIFIENT PARTOUT DANS LE MONDE	26	L'IMPORTANCE D'UNE PRÉSENCE ASSOCIATIVE DURABLE SUR LES TERRITOIRES	67
LES PLUS PAUVRES SONT LES PLUS TOUCHÉS	26	PLAIDOYER POUR UNE ADAPTATION JUSTE : NOS PISTES DE RECOMMANDATIONS	68
LES POLITIQUES CLIMATIQUES SONT INSUFFISANTES ET AVEUGLES AUX INÉGALITÉS.....	27	METTRE EN PLACE DES POLITIQUES D'ADAPTATION AMBITIEUSES, INCLUSIVES ET JUSTES.....	69
UNE ÉTUDE POUR PORTER LA VOIX DES PLUS VULNÉRABLES.....	28	GARANTIR L'ACCÈS AUX DROITS PENDANT LES CRISES CLIMATIQUES	72
MÉTHODOLOGIE.....	29	ACCOMPAGNER LA RECONSTRUCTION INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE SUR LE LONG TERME	74
TERRITOIRES	31	RÉFÉRENCES	77
RÉGION SAVA, MADAGASCAR.....	32		
GOUVERNORAT DE MAHDIA, TUNISIE.....	33		
ÉTAT D'AMAZONAS, BRÉSIL	34		
MAYOTTE, LA RÉUNION ET GUYANE, FRANCE.....	35		
FRANCE HEXAGONALE	37		

AVANT-PROPOS

PAR DIDIER DURIEZ



© ÉLODIE PERRIOT / SCSF

“ALORS QU’ILS ÉMETTENT GLOBALEMENT MOINS, LES PLUS PRÉCAIRES ONT PEU DE MOYENS POUR SE PROTÉGER DES EFFETS CLIMATIQUES.”

L’ANNÉE 2025 a marqué les dix ans de *Laudato si’* puis de l’accord de Paris, et est aussi l’année lors de laquelle le Secours Catholique – Caritas France a encore une fois pris la mesure des liens entre lutte contre la pauvreté et lutte contre les changements climatiques. Un engagement qui, hier comme aujourd’hui, reste solidement ancré dans la réalité vécue par les personnes que nous accompagnons, en France avec nos équipes locales comme dans le monde avec nos partenaires. Cette réalité est à la fois celle d’un lien très fort entre la précarité et la vulnérabilité environnementale et climatique, et celle d’une terrible injustice : alors qu’ils émettent globalement moins, les plus précaires ont peu de moyens pour se protéger des effets climatiques, et sont encore trop souvent exclus de la transition écologique à laquelle ils voudraient pourtant prendre part à leur mesure, au-delà de ce qu’ils font déjà par contrainte ou par envie de contribuer. À cette situation s’ajoutent désormais des reculs sur les mesures environnementales actées dans l’élan de l’accord de Paris, sous couvert de réponse à des impératifs sociaux souvent mal compris. Pourtant, ce qui remonte du terrain, ce que l’encyclique *Laudato si’* nous rappelait si bien, est sans appel : « *Il n’y a pas deux crises séparées, l’une environnementale et l’autre sociale, mais une seule et complexe crise socio-environnementale.* » C’est donc forts de cet enseignement que nous avons entamé la présente recherche, qui recueille les témoignages de personnes ayant vécu des événements climatiques d’ampleur – cyclones, sécheresses, tempêtes... – en France hexagonale ou d’outre-mer, mais aussi au Brésil, à la veille de son accueil de la COP 30, à Madagascar ou encore en Tunisie. L’objectif de notre démarche a été de prendre le temps d’écouter attentivement ce cri d’alerte qui remontait de toutes parts, afin de mieux comprendre ce qui se joue sur le terrain : pourquoi et comment les plus précaires sont touchés « de plein fouet » par les changements climatiques, et comment faire pour construire des politiques qui protègent tout un chacun, qui concernent tout un chacun et se déploient dans la durée. Il ne s’agit pas ici de se substituer à la richesse des apports scientifiques, mais de partir des témoignages, du vécu, de l’expérience des personnes en première ligne, et de construire des pistes de recommandations avec eux, pour bâtir ensemble des sociétés plus justes, plus fraternelles et plus résilientes.

Bonne lecture,

DIDIER DURIEZ,
PRÉSIDENT DU SECOURS CATHOLIQUE – CARITAS FRANCE

REMERCIEMENTS

Cette étude est le fruit d'un travail collaboratif entre le Secours Catholique – Caritas France, Caritas Brésil, Sampan'asa momba ny fampandrosoana (SAF/FJKM) et le Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES).

Nous remercions très chaleureusement toutes les personnes qui ont accepté de témoigner de leurs expériences et de leurs vécus sur chacun des territoires. En partageant avec nous leur quotidien, leurs difficultés mais aussi leurs initiatives et leurs espoirs, elles nous ont permis de mieux comprendre les réalités humaines derrière les chiffres et les constats. Nous les remercions sincèrement pour le temps qu'elles nous ont consacré, la confiance qu'elles nous ont accordée et la richesse des échanges qui ont nourri notre réflexion collective.

Nous remercions également toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de l'étude.

- ▶ **Pour Caritas Brésil :** Arthur Beleza Amorim, Cáritas Arquidiocesana de Manaus, Cáritas Prelazia de Itacoatiara, Daniele Rodrigues da Silva, Dom Edmilson Tadeu Canavarros dos Santo, Dom Hudson Ribeiro, Giovanna Kanas, Joelma de Oliveira Rolim, Lidianne Magalhães Costa, Márcia Maria de Souza Miranda, Márcia Correa, Maria do Socorro Rodrigues da Silva, Paula Lanza, Silvia Carla Furtado.
- ▶ **Pour SAF/FJKM :** George Abdou Rahmane, Hajaniaina Razanakoto, Judicael Andrianarivony, Kalo Elida Razafiarisoa, Ritchie Harison, Tsiloninarivo Rahajary.
- ▶ **Pour le FTDES :** Ines Labiadh, Mohamed Gaaloul, Nouha Gardabou et Nouredine Ahmed.
- ▶ **Pour le SCCF :** Adrien Louandre, Angela Berrocq, Anne-Claire Maho, Asyl Tursunbevoka, Aude Hadley, Benoît-Xavier Loridon, Bernard Vincent-Viry, Céline Thirion, Coralie Bourbon, Olivier Toussaint, Christelle Gérard, Christiane Rouquette, Daphné Chamard Teirlinck, Danièle Claire, David Pruvost, Delphine Bonjour, Didier Duriez, Élise Drouet, Émilie Johann, Emmanuelle d'Achon, Fabienne Labrosse, Fabrice Carfantan, Florence Bercovici, Jean Merckaert, Jean-Claude Lebrun, Judith Lachnitt, Julie Balguerie, Kahina Le Louvier, Laurine Chabal, Léa Gareton, Louise Negri, Lucien Champesteing, Marie Drique, Marie-José Bourgois, Mickael Testa, Nicolas Chaumier, Olivier Toussaint, Ombeline Ogier, Pauline Rivera, Philippe Lefilleul, Raphaël Boulle, Sophie Mercier, Tailiny Fabris, Vaneza Ferreira, Walter Prysthon.

ORGANISATIONS

PARTENAIRES DE L'ÉTUDE



LA CARITAS BRASILEIRA est une organisation présente au Brésil qui promeut la solidarité avec les personnes en situation de vulnérabilité et d'exclusion sociale, en vue de la reconnaissance et de l'exercice de leurs droits. Elle

mène des actions de défense pour revendiquer les droits des peuples et des communautés traditionnelles, des personnes touchées par des catastrophes socio-environnementales, des personnes migrantes et des réfugiées, des enfants et des jeunes, ainsi que les droits de la nature. Fondée en 1956 sous l'inspiration et l'impulsion de Dom Hélder Câmara, elle oriente sa mission vers le soin de la vie et de toute la création, en s'inspirant des valeurs de justice, d'amour fraternel et de solidarité.



FORUM TUNISIEN POUR LES DROITS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

Le FTDES – Tunisie est engagé aux côtés de la

société civile tunisienne pour défendre les revendications des mouvements sociaux en Tunisie, sur le plan national comme international, et de promouvoir un modèle de développement alternatif, à savoir juste et respectueux des êtres humains et de leur environnement. À travers différents projets, activités et actions de plaidoyer, il travaille sur quatre thématiques principales : le droit du travail, le droit des femmes, les droits environnementaux, les droits des migrants.



SAF/FJKM

SAF/FJKM – Madagascar est le Département pour le développement au sein de l'Église de Jésus Christ à Madagascar, reconnue orga-

nisation nationale non gouvernementale. Fondée en 1974, SAF/FJKM est présent dans 21 des 24 régions de Madagascar via 54 antennes. Sa mission se concentre sur la dignité humaine avec une vision programmatique qui met l'être humain au centre en le considérant à la fois comme acteur et comme finalité du développement. L'ONG intervient sur cinq thématiques principales, à savoir : santé ; sécurité alimentaire et nutrition ; environnement et changement climatique ; eau potable – assainissement – hygiène ; gestion des risques et catastrophes.



SECOURS CATHOLIQUE – CARITAS FRANCE

Le Secours Catholique – Caritas France est une association active en France et dans le monde depuis 1946. Avec comme boussole la doctrine sociale de l'Église, le Secours Catholique s'attaque à

toutes les causes de pauvreté, d'inégalité et d'exclusion. L'association place au cœur de son action la participation des personnes accompagnées, ainsi que le partenariat, le travail en réseau et la coconstruction. Le Secours Catholique soutient ses partenaires internationaux dans des domaines tels que la préparation et la réponse aux catastrophes naturelles, la préservation de l'environnement et l'accès aux droits pour les migrants. Il mène également des actions de plaidoyer à l'international pour la protection des personnes migrantes, en particulier dans le contexte des changements climatiques et de la dégradation de l'environnement, et en faveur d'une transition écologique juste.

RÉSUMÉ

EXÉCUTIF



LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES : UNE URGENCE HUMAINE ET SOCIALE

Partout dans le monde, nous faisons face à des événements climatiques extrêmes – vagues de chaleur, inondations, sécheresses, incendies, tempêtes, cyclones – qui deviennent de plus en plus fréquents et intenses sous l'effet des changements climatiques causés par les émissions de gaz à effet de serre. **Le nombre de catastrophes météorologiques annuelles a quintuplé au cours des cinquante dernières années¹.** Chaque 0,5 °C de réchauffement supplémentaire risque d'impliquer une augmentation de l'intensité et/ou de la fréquence des phénomènes extrêmes comme les feux de forêt, les inondations ou les cyclones².

Ces phénomènes ne sont plus l'exception, mais bien la réalité de notre temps. Et **en France comme ailleurs, leurs impacts révèlent et amplifient les inégalités.** Les populations les plus vulnérables sont souvent celles qui ont le moins contribué aux changements climatiques, et pourtant, ce sont elles qui en subissent les conséquences les plus graves et qui ont le moins de moyens pour y faire face. Cette réalité impose une double urgence : réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre pour ralentir les changements climatiques, mais aussi s'adapter aux changements déjà en cours et à venir. Or, les politiques d'adaptation actuelles peinent à répondre à l'ampleur des défis : les moyens restent limités, les dispositifs, fragmentés et souvent inadaptés aux populations les plus vulnérables.

Comment, alors, faire face et construire une adaptation qui ne laisse personne de côté ? C'est à cette question que nous avons souhaité répondre à travers cette étude. Les données scientifiques et les rapports techniques ne manquent pas et apportent un cadre d'analyse essentiel. **Celles que l'on entend plus rarement, ce sont les personnes directement concernées par les changements climatiques, celles qui vivent ces bouleversements et qui, de fait, sont le plus à même de penser les solutions susceptibles de les aider à y faire face.** Il s'agit donc ici de mettre en lumière la réalité de la crise climatique telle qu'elle est vécue par les personnes, en donnant voix à celles et ceux dont les réalités restent trop souvent invisibles. L'objectif est que l'accompagnement des personnes à la suite des chocs climatiques et l'adaptation des territoires s'appuient sur les besoins concrets, les savoirs et les capacités d'action des personnes en première ligne.

UNE DÉMARCHE ANCRÉE DANS LES TERRITOIRES

Les changements climatiques touchent chaque territoire de manière spécifique, mais ils nous rappellent aussi que nous faisons tous partie d'un même monde, exposé à des risques partagés mais avec des capacités de réponse différentes, qu'elles soient d'ordre économique, institutionnel ou technologique. Pour comprendre cette réalité à la fois locale et globale, nous avons travaillé main dans la main avec trois organisations partenaires : SAF/FJKM à Madagascar, le FTDES et la Caritas brésilienne – pour recueillir des témoignages dans des contextes variés, unis par les mêmes défis climatiques et sociaux. Les personnes dont nous avons recueilli les témoignages ont toutes été touchées par des événements climatiques d'ampleur, à occurrence plus ou moins lente (retrait du trait de côte, sécheresse) ou rapide (inondation, tempête, cyclone, incendie, vague de chaleur) ayant causé des dommages aux personnes, écosystèmes et infrastructures. Ces événements ont tous eu lieu dans un passé relativement proche, de quelques mois à cinq ans.

Au total, nous avons rencontré, entre mars et juin 2025, 152 personnes dans 14 territoires : en France hexagonale, en Guyane, à Mayotte, à La Réunion, ainsi qu'en Tunisie, à Madagascar et au Brésil. Parmi elles figuraient 119 personnes qui ont été directement touchées par des événements climatiques récents, ainsi que 33 autres acteurs et actrices de terrain (leaders communautaires, acteurs associatifs, élus locaux, experts).

L'analyse de ces témoignages s'est faite de manière croisée, c'est-à-dire en confrontant les expériences vécues dans différents territoires pour identifier tant les spécificités locales que les enjeux communs. Elle a été enrichie lors d'une semaine de travail collectif réunissant une quarantaine de participantes et de participants issus des territoires dans lesquels l'étude s'est déroulée et du réseau du Secours Catholique. Cet échange a permis de confronter les points de vue, de repérer les constats convergents et d'élaborer collectivement les messages et les recommandations présentés dans ce rapport.

LES PRINCIPAUX CONSTATS

CONSTAT 1. UNE PRÉPARATION INSUFFISANTE, INÉGALITAIRE ET PEU INCLUSIVE

Le premier enseignement de cette recherche est la faible préparation de nos sociétés et des personnes

face à l'intensification des événements climatiques. Les témoignages montrent un manque d'informations claires et accessibles sur les risques et les dispositifs existants, une gestion des urgences peu coordonnée, et des aides qui peinent à atteindre les plus vulnérables. Dans certains cas, cette impréparation peut s'expliquer par le fait qu'avec l'intensification des changements climatiques, certains territoires, jusqu'alors peu ou pas exposés, sont désormais touchés, tandis que d'autres connaissent une fréquence et une intensité accrues des phénomènes climatiques extrêmes. Dans ces contextes, la culture du risque – entendue comme la conscience partagée de la menace et les pratiques permettant de s'y préparer – reste limitée, ce qui réduit la capacité des autorités locales, des habitantes et des habitants à anticiper et à réagir efficacement. Dans les pays dits du Sud global, les capacités de préparation sont par ailleurs dépendantes des soutiens financiers et technologiques fournis dans le cadre des accords internationaux sur le climat.

Cependant, cette situation traduit aussi une difficulté majeure, voire un manque de volonté et d'engagement politique, à intégrer pleinement les enjeux climatiques et sociaux dans la planification et la gestion des territoires. Au-delà de la réponse d'urgence, le manque de préparation transparaît dans les choix d'aménagement, souvent décidés sans réelle concertation avec les populations locales et sans prise en compte de leurs vulnérabilités économiques et sociales. Or celles-ci détiennent une connaissance fine de leur environnement et de leurs besoins. L'absence de participation conduit à des solutions peu ou mal adaptées et alimente le sentiment pour certaines populations de ne pas être prises en compte dans les politiques publiques.

« Il est nécessaire de consulter la population, parce que chaque bras du fleuve est différent, chaque communauté a sa propre façon de penser et d'agir. » Terezinha, leader de la communauté Gavião, Brésil.

Pour mieux protéger les populations, il est désormais indispensable de passer d'une logique de réaction à une véritable stratégie d'anticipation et d'adaptation. Cela implique d'abord de renforcer la planification, mais aussi de permettre et de soutenir les actions des institutions et de la société civile au niveau local. Cela implique également de faire des savoirs issus du vécu et des pratiques des populations locales, ainsi que de la participation citoyenne (dont celle des personnes souvent les plus éloignées de la décision publique), de véritables leviers de l'action publique. **C'est à cette condition que les politiques d'adaptation pourront devenir plus justes, plus efficaces, réellement transformatrices et protectrices.**

CONSTAT 2. LA CRISE CLIMATIQUE AGGRAVE LES PRÉCARITÉS ET EN CRÉE DE NOUVELLES

Sur tous les territoires étudiés, une double dynamique de précarité climatique se joue. D'une part, on observe un cercle vicieux où **les personnes déjà fragilisées ou en situation de précarité se trouvent encore plus vulnérables face aux chocs climatiques, qui en retour aggravent encore plus leur situation**. Les personnes déjà en difficulté – sans abri, mal logées, disposant de faibles revenus ou en situation administrative irrégulière par exemple – vivent plus souvent dans des zones plus exposées. Leurs logements, qui peuvent être précaires ou mal isolés, sont moins résistants aux aléas. Lorsque survient un événement climatique, leurs faibles ressources économiques, leur isolement social ou administratif et le manque d'accessibilité des dispositifs d'aide rendent leur retour à une vie plus stable particulièrement difficile. C'est d'autant plus vrai lorsqu'elles cumulent d'autres facteurs de vulnérabilité liés par exemple à leur âge ou à leur genre.

« Les femmes seules, les célibataires ou les personnes retraitées sont beaucoup plus vulnérables que les jeunes qui rebondissent plus vite. [...] C'est comme si on ne faisait pas partie de la société. » Marie-France, habitante de Saint-Martin-Vésubie, Alpes-Maritimes, France.

D'autre part, on observe un effet d'extension, car **les changements climatiques font aussi basculer de nouveaux publics – à revenus modestes ou en équilibre fragile – vers des formes de vulnérabilité**, créant ainsi de nouvelles précarités. La hausse des dépenses pour le logement ou la nourriture, la chute des revenus, notamment pour les agriculteurs et agricultrices, mais aussi l'insuffisance des dispositifs d'assurance entraînent une fragilisation de la situation sociale des personnes jusque-là relativement stables, dans un contexte où la vie tend à être plus chère et les aides et services publics, plus limités.

« Sur le plan financier, la situation est très difficile. Ce que nous avons cultivé pour générer des revenus a été détruit. Les cultures qui nous permettaient de gagner de l'argent, comme les haricots et les brèdes piquants, ont été anéanties par les eaux. C'était notre principale source de revenus, mais tout a été ravagé. » Larria, habitante d'Antsirabe Nord, Madagascar.

Face à cette double dynamique, **l'adaptation doit mieux protéger les personnes les plus précaires et celles qui le deviennent** : garantir l'accès aux besoins essentiels (eau, logement, santé, alimentation), développer des mécanismes de protection universels et inconditionnels, soutenir les petits producteurs et assurer des financements climatiques suffisants et réellement accessibles aux communautés locales. **Une réponse durable suppose**

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

aussi de construire des sociétés globalement plus résilientes, autrement dit de réduire la précarité elle-même.

Moins il y aura de personnes vulnérables, moins il y aura de personnes surexposées aux conséquences des changements climatiques. Cette vulnérabilité doit être entendue dans un sens large : elle renvoie aux multiples dimensions de la pauvreté, qui ne se limite pas à l'aspect économique mais englobe également l'isolement, la maltraitance institutionnelle et sociale, la privation de droits, la dégradation de la santé, ainsi que les peurs et les souffrances qui en résultent³. Il s'agit donc de refondre profondément nos systèmes de solidarité, afin que chaque personne puisse accéder, en toutes circonstances, à l'alimentation, à l'eau, aux soins, au logement, et à l'ensemble de ses droits. C'est en construisant des sociétés plus justes et solidaires que nous pourrions réellement renforcer notre résilience face aux crises à venir.

CONSTAT 3. LA CRISE CLIMATIQUE FRAGILISE TOUTES LES DIMENSIONS DE LA VIE

Les changements climatiques ne se limitent pas à des pertes matérielles ou économiques : ils touchent l'ensemble des dimensions de la vie humaine. Les témoignages recueillis font état d'une accumulation de problèmes : difficultés d'accès à l'eau potable, à l'alimentation ou aux soins, dégradation de la santé (maladies liées à l'eau ou à la chaleur), perturbation de la scolarité des enfants, etc. Pour beaucoup, ces bouleversements se traduisent par de véritables ruptures de vie (changement de lieu d'habitation, abandon d'un métier...) et par une perte de liberté de choix, tant les contraintes économiques et sociales finissent par dicter les trajectoires personnelles et collectives.

« *Nous avons souvent dû renoncer à certaines de nos propres nécessités pour nourrir le bétail, surtout avec la hausse des prix du fourrage et la persistance de la sécheresse. Il ne faut pas que le bétail manque de nourriture, sinon nous, on ne mange pas.* » Zahra B., habitante d'Ouled Soula, Tunisie.

Ces épreuves s'additionnent et s'amplifient, créant une spirale de vulnérabilités. À mesure que les événements se répètent, les capacités physiques, mentales et économiques des personnes s'épuisent. Le stress, l'anxiété et la détresse psychologique deviennent des réalités durables qui affaiblissent la résilience individuelle et collective. Penser l'adaptation exige donc de prendre en compte toutes les dimensions du vécu humain, matérielles, sociales, sanitaires, mais aussi psychologiques.

« *Quand on n'a pas les moyens de [se prémunir des sécheresses et des inondations], ça veut dire que quand il fait chaud, on dort très mal. Ça veut dire que le lendemain, on se réveille et on est fatigué. Ça veut dire que quand il va falloir*

aller travailler fatigué, ça va être très compliqué, on va être moins productif. Ça veut dire également qu'on va être plus énervé. Plus énervé, ça veut dire qu'on peut être plus énervé sur son lieu de travail et donc perdre son emploi. Ça veut dire qu'on peut être plus énervé avec sa famille. Ce qui va peut-être créer aussi de la violence intrafamiliale. Tout ça à cause du climat. Il faut savoir également que si jamais on a trop chaud, on va avoir tendance à ouvrir les fenêtres. Sauf que comme il y a plus de moustiques, ça veut dire qu'on va être plus susceptible d'attraper la dengue ou bien le chikungunya. [...] Donc on voit bien qu'il y a tout un système d'événements qui s'enchaînent à cause du réchauffement climatique. » Bernard, leader associatif de La Réunion, France.

Ces récits rappellent que s'adapter ne signifie pas seulement mettre en place des infrastructures, mais aussi protéger et réparer des vies. Face à la multiplication des chocs climatiques, il devient essentiel d'accompagner les personnes impactées sur le long terme, en reconnaissant et en compensant les pertes à la fois économiques et non économiques qu'elles subissent. Renforcer la protection sociale, soutenir les moyens de subsistance et prendre soin de la santé physique et mentale des populations sont des conditions indispensables pour bâtir des sociétés réellement résilientes et solidaires.

FAIRE DE L'ADAPTATION UN LEVIER DE JUSTICE SOCIALE

Les résultats de cette recherche appellent à une transformation profonde de la manière dont nous concevons l'adaptation aux changements climatiques. L'urgence n'est pas seulement de renforcer les infrastructures, mais aussi de transformer nos politiques publiques et nos modes de gouvernance de manière ambitieuse pour qu'ils intègrent pleinement les vulnérabilités sociales, économiques et humaines. **L'adaptation doit devenir un levier de justice sociale, reposant sur la participation active des populations concernées et sur la reconnaissance de leurs besoins et de leurs savoirs.** Elle doit se construire à trois niveaux complémentaires :

- ▶ localement, en impliquant les communautés locales dans l'élaboration de solutions adaptées à chaque territoire et en prenant en compte les inégalités ;
- ▶ nationalement, en garantissant aux territoires les moyens matériels, financiers et institutionnels de mettre en œuvre une adaptation juste, et en affirmant et en soutenant leur responsabilité de planifier cette adaptation dans la durée, en cohérence avec les orientations nationales ;

► internationalement, en reconnaissant la responsabilité différenciée des pays dans la crise climatique et en soutenant prioritairement les territoires et les populations les plus vulnérables.

Pour y parvenir, nous formulons plusieurs recommandations, déclinables selon les niveaux de décision – local, national ou multilatéral – en fonction des compétences et des échelles concernées⁴.

NOS PISTES DE RECOMMANDATIONS

1. METTRE EN PLACE DES POLITIQUES D'ADAPTATION AMBITIEUSES, INCLUSIVES ET JUSTES

Les changements climatiques imposent des politiques d'adaptation à la hauteur des enjeux : planifiées, dotées de moyens suffisants et pensées sur le long terme. Pourtant, ces politiques restent souvent sous-financées et conséquemment insuffisantes, bien que la majorité des pays soit aujourd'hui dotée d'outils de planification de l'adaptation. Les rendre ambitieuses, inclusives et justes, c'est **garantir que chaque territoire dispose de plans d'action concrets et financés, que les financements, les informations et les aides atteignent réellement les communautés concernées, et que les décisions tiennent compte des besoins des personnes les plus vulnérables.**

1.1. Assurer des moyens financiers et humains pour l'adaptation et les pertes et dommages à hauteur des enjeux et s'assurer que les fonds aillent directement aux communautés concernées.

- Les besoins pour l'adaptation des pays dits en développement sont estimés être **14 fois plus élevés que les flux financiers actuels**⁵. L'engagement pris à la COP 30 de tripler la finance destinée à l'adaptation⁶ des pays en développement doit être mis en œuvre de façon plus ambitieuse et **permettre de mobiliser 120 milliards USD par an dès 2030**. Il est également critique que ce soutien se fasse sous forme de financements publics, sûrs et prévisibles, mobilisés sous forme de dons, afin de ne pas générer de dette supplémentaire.
- Au niveau français, l'État et les collectivités territoriales doivent sécuriser des financements prévisibles et ambitieux pour les politiques d'adaptation, mais aussi assurer les moyens humains nécessaires à leur déploiement.

1.2. Garantir la participation des personnes aux politiques d'adaptation, notamment par la mise en place de comités citoyens d'adaptation disposant de collèges incluant des habitantes et habitants, dont des personnes vulnérables, ainsi que des associations et des acteurs économiques. Ces comités ont vocation à agir en complémentarité avec les instances démocratiques élues et à les soutenir en participant à l'élaboration des politiques nationales et locales. Ils peuvent être déployés au niveau des communes, des intercommunalités, des départements ou des régions.

1.3. Identifier et prendre en compte les besoins spécifiques des personnes vulnérables dans l'analyse des territoires.

- En France, cela peut se faire au niveau des communes ou des intercommunalités, en intégrant les données environnementales dans les analyses des besoins sociaux faites par les centres communaux ou intercommunaux d'action sociale (CCAS ou CIAS).
- De façon globale, il est notamment nécessaire de systématiser, dans les stratégies de réduction des risques de désastre, le recours à des cartographies participatives des risques, qui prennent en compte les vulnérabilités socio-climatiques locales.

1.4 Instaurer une obligation légale de communication active, inclusive et multicanale des documents stratégiques liés aux risques climatiques,

- pour garantir que l'ensemble de la population, y compris les publics en situation de précarité, éloignés du numérique, allophones ou encore en situation de handicap, puisse accéder à l'information climatique.
- En France cela peut passer par l'actualisation et par la communication régulière des dispositifs d'information existants (documents d'information communaux sur les risques majeurs, plans communaux de sauvegarde, etc.), et par la mobilisation des relais de terrain comme les espaces France services, centres sociaux, associations locales et guichets uniques d'accès aux droits.

2. GARANTIR L'ACCÈS AUX DROITS ET AUX BESOINS ESSENTIELS

Face aux crises climatiques, il est essentiel de garantir à toutes et tous un accès inconditionnel aux besoins essentiels – alimentation, eau, soins, abri et accompagnement – sans barrières administratives ni exclusions. L'objectif : protéger sans condition les populations locales et permettre une solidarité durable sur l'ensemble des territoires, pour s'assurer que personne ne soit exclu des dispositifs d'aide.

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Pour y parvenir, nous proposons de :

2.1. Garantir l'accès inconditionnel aux besoins essentiels avant, pendant et après les catastrophes climatiques.

Pendant les crises

- ▶ Garantir et renforcer les filets de sécurité pour les populations (par exemple les dispositifs alimentaires, approvisionnement en eau, accès à des abris adaptés) et, dans le cadre de ces derniers, assurer un accompagnement des personnes et groupes particulièrement vulnérables, identifiés grâce aux outils d'analyse des territoires évoqués dans les recommandations précédentes.
- ▶ Garantir un accès digne aux services et besoins essentiels, en privilégiant les aides sous forme de transferts monétaires – sauf en cas de pénurie – afin de préserver la liberté de choix et le pouvoir d'agir des personnes concernées.
- ▶ Garantir l'inconditionnalité de l'aide dans le cadre des événements climatiques extrêmes, en s'engageant à ne pas conditionner les mesures d'aide ou d'accompagnement à des contrôles d'identité ni à des contrôles administratifs.

Autour des crises

- ▶ Sécuriser et augmenter les protections en matière de revenus (ce qui suppose de ne pas conditionner toujours plus celles qui existent, comme en France l'assurance chômage, les aides au logement, les retraites, les minima sociaux).
- ▶ Améliorer l'accès à une alimentation durable et de qualité sur le plus long terme et faire face à des effets latents de la crise climatique. En France, cela peut passer par le fait d'encadrer le taux de marge pour les produits sains et durables, en commençant par l'obligation de vente à prix coûtant de cent produits prioritaires pour la santé basée sur les recommandations de santé publique⁷ ; en outre-mer, il faut également renforcer la mise en œuvre et l'efficacité des dispositifs de bouclier qualité prix (BQP).

2.2. Mettre en place un guichet unique local dédié à l'accompagnement des citoyens et des citoyennes dans la compréhension et la défense de leurs droits face aux impacts des changements climatiques.

- ▶ Ce guichet, physique et identifiable, serait un point d'entrée accessible à tous (par exemple, en mairie, dans un espace France services ou dans un centre social), et mobile si nécessaire (camion itinérant pour zones rurales ou isolées). Il aurait pour rôle d'informer, d'orienter et de soutenir les personnes dans leurs démarches administratives et dans leurs procédures d'indemnisation ou de prévention, tout en renforçant la capacité d'adaptation des territoires.

3. ACCOMPAGNER LA RECONSTRUCTION INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE SUR LE LONG TERME

Partout, les changements climatiques frappent les vies humaines : maisons détruites, récoltes perdues, santé fragilisée, esprits épuisés. Pourtant, les systèmes de protection peinent à répondre au rythme et à la nature des impacts climatiques actuels. Face à cela, il est urgent de garantir que tout le monde puisse être protégé, soutenu et accompagné sur le long terme.

Pour y parvenir, nous proposons de :

3.1. Garantir un accès effectif, équitable et durable à l'assurance et à la réparation pour toutes et tous.

3.2. Protéger et soutenir l'agroécologie, solution d'adaptation durable et pratique essentielle pour garantir le droit à l'alimentation.

- ▶ Au niveau multilatéral, cela implique de soutenir l'agroécologie au sein de la convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et d'y allouer des financements dédiés, étant donné que seul 1,5 % de la finance climat publique dédiée aux systèmes alimentaires va à des systèmes alimentaires durables et agroécologiques⁸.
- ▶ Au niveau français, face à la baisse du nombre d'exploitations, un soutien au renouvellement des générations de paysans et paysannes est crucial pour pérenniser une production locale, et doit se faire dans la perspective d'un accompagnement vers des pratiques agroécologiques⁹.

3.3. Intégrer la santé mentale dans les politiques de santé et d'adaptation, et garantir des dispositifs de soutien psychologique accessibles et durables.

- ▶ Intégrer des mesures dédiées à la santé mentale des personnes touchées par les changements climatiques dans chaque plan national d'adaptation.
- ▶ Pour compléter les mesures d'urgence, mettre en place des dispositifs gratuits, accessibles et de long terme de prise en charge psychologique des personnes impactées par des événements climatiques, permettant également la prise en charge adaptée des enfants et des jeunes.
- ▶ En France, garantir un déploiement adapté des cellules d'urgence médico-psychologiques sur l'ensemble du territoire en cas d'événement climatique extrême.

Au niveau multilatéral :

- ▶ reconnaître les impacts psychosociaux des changements climatiques comme une forme de perte non économique, afin de les rendre éligibles aux financements du Fonds pour les pertes et dommages ;
- ▶ intégrer la santé mentale et le soutien psychosocial non seulement dans les actions de réponse à l'urgence, mais aussi dans les actions de gestion des risques de désastre, conformément au cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030. Cela permettrait notamment de renforcer la résilience des communautés.

PORTRAITS





ÉRIC

AGRICULTEUR DU SUD DE LA FRANCE

Le 19 septembre 2020, les terres d'Éric, agriculteur dans le Gard, ont été dévastées par une inondation sans précédent. En quatre heures, il tombe 600 millimètres de pluie. Le soir, il découvre ses terres éventrées : « Les pierres, les murets, le chemin... tout est parti avec l'eau. » Les terrasses familiales, bâties par son grand-père, portaient 8 000 mètres carrés d'oignons doux des Cévennes et 1,5 hectare de reinettes. Aujourd'hui, il ne lui reste plus que 3 000 mètres carrés d'oignons et 0,5 hectare de pommes, 5 000 mètres carrés de cultures ont disparu, soit 25 tonnes perdues. Ses revenus ont donc drastiquement chuté et le devis pour reconstruire les murs et chemins atteint 300 000 euros. « À 44 ans, on ne va pas se remettre un crédit énorme sur le dos », dit-il. Avec sa femme, il décide donc d'arrêter l'exploitation : « Ça fait vingt ans qu'on se tue au travail et en quatre heures, tout perdre, c'est dur. »

En vingt ans, Éric a vu le climat se dérégler et sa montagne changer : canicules, sécheresses, grêles, maladies nouvelles... « On va vers des extrêmes : pluies torrentielles, sécheresses incroyables... On ne sait plus quand commencer, ni ce qui va tomber », explique-t-il. À l'instabilité économique et à la difficulté physique accrue du travail agricole s'ajoute l'usure morale. Descendant d'une lignée d'agriculteurs, il ne conseille pas à ses enfants de reprendre ce métier.

L'histoire d'Éric raconte la fragilité d'un métier face au dérèglement du climat : quand la terre, héritée et travaillée génération après génération, devient impossible à habiter, c'est toute une vie qui s'effondre avec elle.

EMBARGO
JUSQU'AU 17 FÉVRIER — 00H01



Portrait

PORTRAIT





HNIA, **ÉLEVEUSE EN TUNISIE**

Depuis trente ans, Hnia vit au cœur d'une région rurale de Tunisie. La sécheresse, qui s'installe depuis plus de cinq ans, a bouleversé son quotidien. Veuve depuis deux ans, elle élève seule quatre enfants et possède quelques vaches, unique source de revenu pour la famille. « Avant, mon mari et moi pouvions remplir une ou deux charrettes d'herbe par jour pour nourrir le bétail », se souvient-elle. Aujourd'hui, les pâturages ont disparu et Hnia doit acheter du fourrage industriel : « Je me retrouve à acheter cinq à dix ballots de foin, mais ça ne suffit pas. » Les prix flambent, tandis que le prix du lait, lui, reste inchangé : l'État subventionne le lait pour le consommateur sans se soucier de l'impact sur l'agriculteur qui reste en manque d'appuis. Pour ne pas laisser ses vaches mourir de faim, elle a dû s'endetter, puis vendre une partie de son troupeau.

Les conséquences se font aussi sentir sur la santé du bétail. « La chaleur rend mes vaches malades », explique-t-elle. Sans abri adapté, les bêtes tombent les unes après les autres, ce qui entraîne des frais vétérinaires en plus d'une plus faible production de lait de qualité. Aucune aide n'est venue la soulager. « Quand je vais leur demander un peu de fourrage, ils ne me donnent rien. En effet, la coopérative ne fournit pas de fourrage à celles et ceux qui n'ont pas de surplus de lait à livrer », résume-t-elle, désabusée.

Cette crise économique s'accompagne d'une profonde détresse morale. Le stress, la peur du lendemain et la responsabilité de nourrir seule quatre enfants épuisent Hnia. « J'éprouve plus de difficultés à gérer mon activité en tant que femme veuve. Je suis seule à faire face à cette responsabilité. Quand mon mari était vivant, il m'aidait. [...] Mes enfants ne contribuent pas au budget familial en raison de la précarité de leurs emplois. Depuis le décès de mon mari, je ne parviens plus à payer les factures d'eau et d'électricité », explique-t-elle.

Comme beaucoup de femmes agricultrices, Hnia se trouve en première ligne face aux changements climatiques. En Tunisie, la sécheresse affecte particulièrement les femmes qui portent souvent seules la charge économique de leur famille. Là où certaines peuvent compter sur le soutien d'un conjoint pour anticiper ou s'adapter, d'autres, comme Hnia, affrontent la crise seules, sans marge de manœuvre.

PORTRAIT



© VINCENT BOISOT / SCOF



MARIE,

HABITANTE DU NORD DE LA FRANCE

En novembre 2023, la maison de Marie, dans le Pas-de-Calais, est envahie par les eaux. Avec son mari et leurs deux enfants, elle passe une nuit dans une salle de sport, puis quelques jours à l'hôtel – à quatre dans une chambre sans cuisine, seul le petit déjeuner étant fourni. Dix jours plus tard, elle regagne une maison nettoyée avec l'aide de la Croix-Rouge. Mais en janvier 2024, une nouvelle inondation l'oblige à repartir. Évacuée préventivement, sans relogement officiel, elle enchaîne hôtels, gîte, puis mobile-home dans un camping deux mois durant. « Le chauffage coûtait trop cher, et on devait aller nourrir nos animaux tous les jours », explique-t-elle. Au printemps, la famille rentre dans une maison pas tout à fait habitable et sans chauffage.

Un an plus tard, Marie obtient un logement social mais reste étranglée financièrement : crédit de la maison sinistrée, doubles abonnements d'eau et d'électricité, frais de déménagement, électroménager à racheter. « Pour les assurances, 500 euros, c'est une petite somme. Pour nous, c'est énorme », dit-elle. L'accès au fonds Barnier (un dispositif qui finance le rachat par l'État des maisons et terrains situés en zones à risque d'érosion ou d'inondation où les personnes ne peuvent plus vivre en sécurité) lui est refusé car les dégâts n'atteignent pas des sommes assez importantes. Cela la place devant un dilemme insoluble : « Vendre comme ça ? Je ne gagne rien dans l'histoire. Rénover, c'est continuer à payer deux maisons. Et revenir, ce serait vivre avec une épée au-dessus de la tête. Franchement, je ne sais pas. »

En parallèle, son mari perd son emploi. « Moralement, c'est dur, on a l'impression de ramer tout le temps », confie-t-elle. Ses enfants, eux, « ont tout perdu : leurs jouets, leur cabane, leur salle de jeux ». À l'explosion des dépenses et aux difficultés administratives et assurantielles s'ajoute donc l'épuisement psychologique de sa famille pour lequel ils ne reçoivent aucun soutien.

Entre pertes matérielles, dettes et traumatismes, l'histoire de Marie montre comment l'intensification des événements climatiques extrêmes devient une crise sociale et psychologique durable. Derrière les murs fissurés, ce sont l'épuisement moral et l'absence d'accompagnement qui laissent les familles sans véritable possibilité de se reconstruire.



PAMELA, HABITANTE DE GUYANE

Pamela vit et travaille au bourg de Camopi, sur les rives du fleuve. Conseillère municipale, bénévole dans plusieurs associations et agent polyvalent au collège, elle est à la fois actrice de la vie locale et témoin direct des changements qui affectent son territoire. Depuis quelques années, elle observe une évolution préoccupante du climat. « L'inondation, la sécheresse, ces temps-ci, c'est plus grave qu'avant », confie-t-elle. Autrefois espacées, les crues se succèdent désormais à un rythme inédit : jusqu'à cinq inondations en une seule année. L'eau monte soudainement, souvent de nuit, sans alerte préalable. Les habitants n'ont pas le temps de se préparer. Les maisons sont envahies, les abattis – ces jardins vivriers essentiels –, détruits, les animaux, emportés. « Les gens ont beaucoup souffert, dit-elle, surtout avec leurs lourdes pertes de nourriture de base. »

Pamela a vu la détresse des familles, aggravée par la hausse du coût de la vie. Les denrées sont plus chères, les déplacements, plus dangereux. Sur la rivière, les branches arrachées et les troncs déracinés rendent la navigation périlleuse. Plusieurs pirogues ont chaviré. « Ceux de la rivière n'ont pas eu assez d'aide », regrette-t-elle, déplorant des secours trop limités pour les habitants isolés.

Aux inondations s'ajoute désormais la sécheresse. Le fleuve, parfois trop bas, ne permet plus toujours aux pirogues de circuler, ce qui isole les hameaux. Les transports scolaires sont interrompus, certains enfants ne peuvent plus rejoindre le collège. Pamela a participé à une initiative locale pour que les cours parviennent malgré tout aux jeunes isolés. Pour elle, ces bouleversements sont la preuve tangible des effets des changements climatiques. « Moins polluer, c'est plus de vie sur la planète », affirme-t-elle, en appelant les élus à prêter davantage attention aux voix des populations autochtones de Guyane, en première ligne face à ces bouleversements.

PO RTRAIT



PORTRAIT



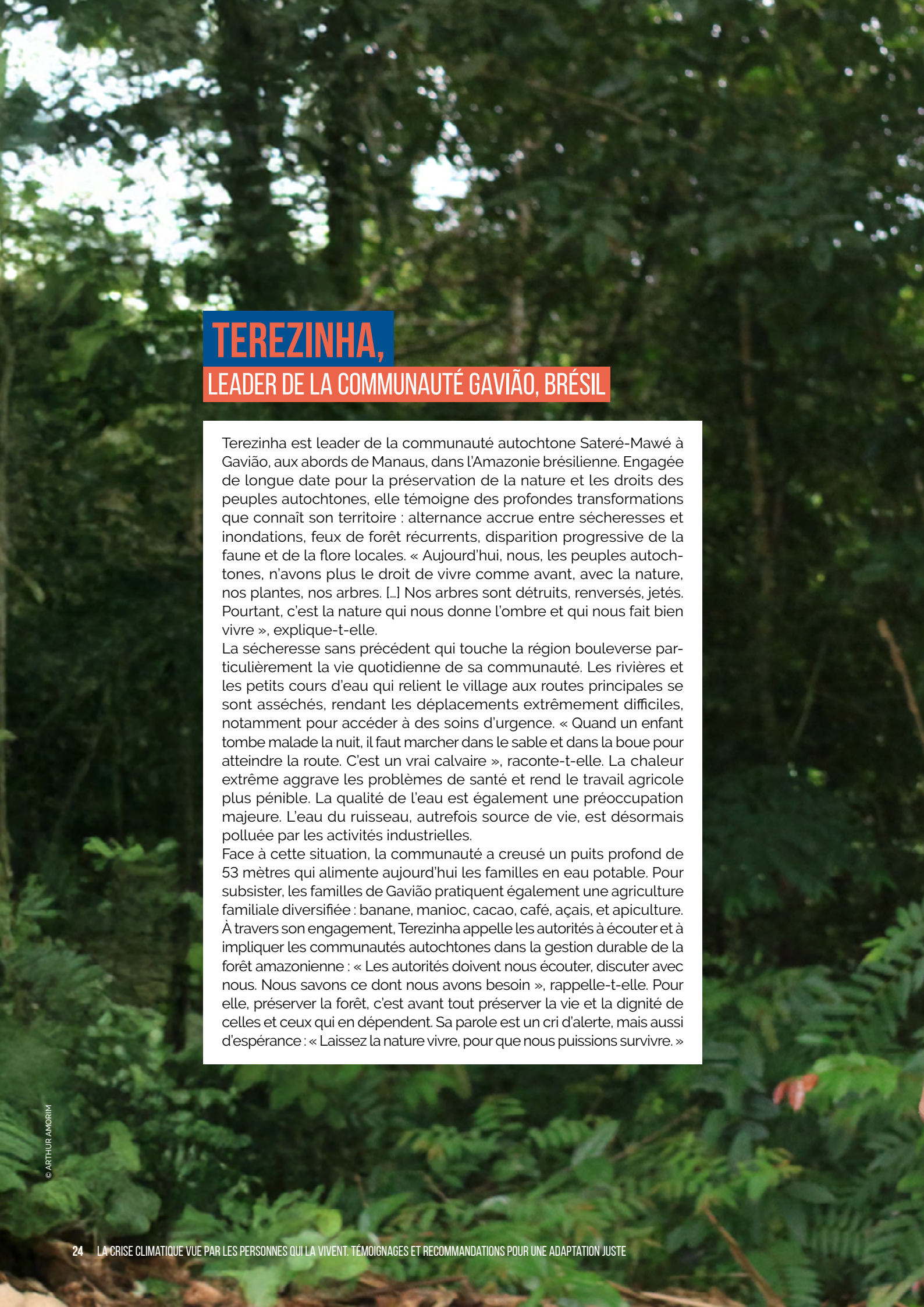


SOALEHY,

AGRICULTEUR DU NORD-EST DE MADAGASCAR

Soalehy vit à Bemanevika, dans le nord-est de Madagascar, où il cultive notamment le cacao, la vanille et le café, les principales cultures de la région. Ces dernières années, le climat a profondément changé. Les pluies, de plus en plus fortes, ont eu des effets dévastateurs sur ses plantations. Quand le cyclone Gamane a frappé, la communauté a dû s'organiser elle-même : « Le maire a mandaté des équipes, et chacun a contribué à détourner l'eau vers la rivière Bemarivo, car elle s'était accumulée dans le village. » Malgré ces efforts, une grande partie des cultures a été perdue. Les conséquences économiques ont été lourdes et les acheteurs ont profité de la situation : « Il y a eu un grand changement à cause des inondations : les récoltes sont devenues irrégulières, et les acheteurs n'acceptent plus de discuter les prix. Ils imposent leurs tarifs, et les paysans, faute de moyens, sont obligés d'accepter. » Soalehy explique n'avoir reçu aucune aide malgré le passage d'organisations humanitaires : « Au début, le Programme alimentaire mondial a interrogé la population pour cibler les personnes vulnérables. Des enregistrements ont été faits à ce moment-là, et certains ont même reçu une aide. Mais pour être honnête, je dois dire que je n'ai rien reçu personnellement. »

L'histoire de Soalehy illustre la fragilité d'une économie paysanne dépendante du climat dans un contexte où celui-ci est en crise. Les pluies extrêmes, la pauvreté et le manque d'accès aux aides forment un cercle vicieux qui mine les efforts d'adaptation. À Bemanevika, comme ailleurs à Madagascar, les paysans se battent pour continuer à cultiver malgré tout, dans un environnement où la terre, autrefois généreuse, devient chaque année plus incertaine.



TEREZINHA, LEADER DE LA COMMUNAUTÉ GAVIÃO, BRÉSIL

Terezinha est leader de la communauté autochtone Sateré-Mawé à Gavião, aux abords de Manaus, dans l'Amazonie brésilienne. Engagée de longue date pour la préservation de la nature et les droits des peuples autochtones, elle témoigne des profondes transformations que connaît son territoire : alternance accrue entre sécheresses et inondations, feux de forêt récurrents, disparition progressive de la faune et de la flore locales. « Aujourd'hui, nous, les peuples autochtones, n'avons plus le droit de vivre comme avant, avec la nature, nos plantes, nos arbres. [...] Nos arbres sont détruits, renversés, jetés. Pourtant, c'est la nature qui nous donne l'ombre et qui nous fait bien vivre », explique-t-elle.

La sécheresse sans précédent qui touche la région bouleverse particulièrement la vie quotidienne de sa communauté. Les rivières et les petits cours d'eau qui relient le village aux routes principales se sont asséchés, rendant les déplacements extrêmement difficiles, notamment pour accéder à des soins d'urgence. « Quand un enfant tombe malade la nuit, il faut marcher dans le sable et dans la boue pour atteindre la route. C'est un vrai calvaire », raconte-t-elle. La chaleur extrême aggrave les problèmes de santé et rend le travail agricole plus pénible. La qualité de l'eau est également une préoccupation majeure. L'eau du ruisseau, autrefois source de vie, est désormais polluée par les activités industrielles.

Face à cette situation, la communauté a creusé un puits profond de 53 mètres qui alimente aujourd'hui les familles en eau potable. Pour subsister, les familles de Gavião pratiquent également une agriculture familiale diversifiée : banane, manioc, cacao, café, açaï, et apiculture. À travers son engagement, Terezinha appelle les autorités à écouter et à impliquer les communautés autochtones dans la gestion durable de la forêt amazonienne : « Les autorités doivent nous écouter, discuter avec nous. Nous savons ce dont nous avons besoin », rappelle-t-elle. Pour elle, préserver la forêt, c'est avant tout préserver la vie et la dignité de celles et ceux qui en dépendent. Sa parole est un cri d'alerte, mais aussi d'espérance : « Laissez la nature vivre, pour que nous puissions survivre. »

Portrait



INTRODUCTION

“ LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE EST DEVANT NOUS. NOUS, EN GUYANE, ON A SUBI LA SÉCHERESSE DE PLEIN FOUET. AU MÊME MOMENT, EN ESPAGNE, ON VOYAIT DES INONDATIONS ET DES PONTS S’EFFONDRE. LA PLUIE N’A PAS FRAPPÉ À LEUR PORTE POUR DEMANDER LA PERMISSION DE TOMBER. DONC EN FAIT, AUJOURD’HUI, LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE EST INÉVITABLE. ”

NICOLAS, HABITANT DE CAMOPI EN GUYANE.

CET TÉMOIGNAGE illustre une réalité désormais partagée aux quatre coins du monde : le climat change, ses manifestations sont multiples et ses impacts frappent avec une intensité croissante. Si les effets diffèrent selon les contextes, une constante demeure : les plus pauvres subissent davantage les conséquences des changements climatiques, y étant plus exposés et disposant de moins de ressources pour s’en protéger. Ce rapport s’intéresse précisément à cette articulation complexe entre les changements climatiques et la pauvreté dans ses multiples dimensions : il s’agit de penser finement la réalité des liens entre climat et dimensions de la pauvreté et, sur cette base, de concevoir des politiques d’adaptation à la fois justes et efficaces.

LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES S’INTENSIFIENT PARTOUT DANS LE MONDE

Les changements climatiques sont une réalité documentée et incontestable. Les vagues de chaleur, les sécheresses, les inondations et les cyclones – entre autres phénomènes – se multiplient, frappant avec une intensité croissante. Le Groupe d’experts intergouvernemental sur l’évolution du climat (Giec) estime que 3,3 à 3,6 milliards de personnes vivent aujourd’hui dans des contextes très vulnérables aux changements climatiques¹⁰. En 2024, la planète a connu l’année la plus chaude jamais enregistrée, avec une température moyenne supérieure de + 1,52 °C à celle de la période 1850-1900, selon le Haut Conseil pour le climat¹¹. Cette même année, les populations du monde entier ont été confrontées à des événements climatiques d’ampleur : inondations meurtrières en Espagne, typhon dévastateur au Myanmar, méga-feux en Californie, pires crues depuis plus de quatre-vingts ans dans le sud

du Brésil, inondations massives au Soudan du Sud... Autant d’exemples qui illustrent qu’aucun territoire n’est désormais épargné. Ces bouleversements affectent tous les secteurs (agriculture, sécurité alimentaire, accès à l’eau, santé, infrastructures, etc.) et ont un coût humain, social et économique : entre 2021 et 2024, les catastrophes climatiques et météorologiques ont causé 208 milliards d’euros de pertes dans l’Union européenne seule¹².

LES PLUS PAUVRES SONT LES PLUS TOUCHÉS

La crise climatique révèle une profonde injustice : les 10 % les plus riches de la population mondiale sont responsables d’environ 36 à 45 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, tandis que les plus pauvres émettent jusqu’à cinquante fois moins¹³. Ces écarts se retrouvent également entre les pays : ainsi par exemple les États-Unis, à eux seuls, représentent environ 20 % des émissions cumulées mondiales de CO₂ depuis 1850¹⁴, alors que l’ensemble du continent africain n’en représente qu’environ 3 %¹⁵.

À cette inégalité de responsabilités s’ajoute une inégalité tout aussi marquée face à l’exposition et aux impacts. Le dernier rapport sur l’indice mondial de pauvreté du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) souligne que la majorité des personnes en situation de pauvreté multidimensionnelle sont directement exposées aux impacts climatiques. Ainsi, près de 900 millions de personnes pauvres dans le monde vivent dans des régions exposées soit aux chaleurs extrêmes, soit aux inondations, ou aux sécheresses, soit à la pollution de l’air¹⁶. À l’échelle mondiale, la grande majorité des personnes vivant dans des contextes très vulnérables aux changements climatiques sont dans des pays à faibles ou moyens revenus, que ce soit en Afrique subsaharienne,



© RIJASOLO / SCOF

Madagascar,
entre
sécheresses et
inondations.

“ LES COMMUNAUTÉS VULNÉRABLES QUI ONT HISTORIQUEMENT CONTRIBUÉ LE MOINS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ACTUEL SONT CELLES QUI EN SUBISSENT DE MANIÈRE DISPROPORTIONNÉE LES CONSÉQUENCES. ” GIEC²⁹

en Asie du Sud et en Amérique latine¹⁷. À l'inverse, les pays les plus riches sont les moins exposés alors que ce sont également ceux qui disposent de plus de moyens pour s'y préparer et s'en relever, qu'il s'agisse de moyens financiers, techniques ou politiques. Cette situation est clairement démontrée par le ND-GAIN Country Index, indice qui évalue la vulnérabilité et la capacité d'adaptation de 185 pays face aux changements climatiques. Les résultats mettent en évidence une fracture profonde entre pays riches et pays pauvres : en haut du classement, des États comme la Norvège, la Finlande, la Suisse, le Danemark ou Singapour conjuguent une faible vulnérabilité et une forte capacité d'adaptation, tandis qu'à l'autre extrémité, d'autres comme le Tchad, la République centrafricaine, l'Érythrée, la République

démocratique du Congo ou le Soudan cumulent des vulnérabilités très fortes et des moyens limités pour y répondre¹⁸.

Cette fracture ne s'observe pas seulement entre pays riches et pays pauvres : elle traverse aussi les sociétés elles-mêmes. Les phénomènes climatiques extrêmes affectent particulièrement les personnes les plus vulnérables, comme les populations autochtones, les petits agriculteurs, les foyers à faibles revenus, les femmes, les enfants, les personnes en situation de handicap^{19 20}. Or, ces personnes disposent souvent de moins de moyens économiques, mais aussi d'un accès restreint aux droits, aux mécanismes d'assurance ou de réparation comme aux instances de décision, ce qui ajoute un poids à leur quotidien²¹. Le Pnud souligne que, sans effort ambitieux de réduction des émissions, le nombre de personnes en situation d'extrême pauvreté économique pourrait quasiment doubler d'ici à 2050²².

LES POLITIQUES CLIMATIQUES SONT INSUFFISANTES ET AVEUGLES AUX INÉGALITÉS

Pour lutter contre les changements climatiques et leurs impacts, les politiques climatiques s'appuient sur deux leviers principaux : l'atténuation et l'adaptation. Or, sur ces deux leviers, les politiques actuelles restent très en deçà des besoins.

L'atténuation désigne toutes les actions qui visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre, afin de

INTRODUCTION

ralentir le réchauffement climatique et d'en limiter les conséquences. L'accord de Paris a fixé une cible claire : maintenir l'augmentation des températures bien en dessous de 2 °C par rapport à l'ère préindustrielle, et si possible ne pas dépasser 1,5 °C, seuil au-delà duquel les risques deviennent critiques. Pour rester sur cette trajectoire, le Giec montre qu'il faudrait réduire les émissions mondiales de 43 % d'ici 2030 (par rapport à 2019) et atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Autrement dit : en moins de dix ans, il faudrait quasiment diviser par deux nos émissions, puis parvenir à un équilibre entre ce qui est émis et ce qui est absorbé. **Les projections basées sur les contributions nationales déterminées déposées avant la COP 30, si elles sont intégralement mises en œuvre, nous mettent sur une trajectoire de + 2,3 °C à 2,5 °C, et celles fondées sur les politiques actuelles dessinent une trajectoire à + 2,8 °C²³.**

Si la réduction des émissions de gaz à effet de serre est absolument indispensable pour limiter l'ampleur du réchauffement, elle ne peut suffire au vu des effets inévitables des changements climatiques. C'est pourquoi il est également **nécessaire d'avancer sur des politiques d'adaptation, c'est-à-dire sur des mesures permettant de limiter les impacts du climat sur nos sociétés et sur nos écosystèmes.** Ces mesures varient fortement selon les contextes et peuvent prendre des formes diverses, de la construction de digues contre les inondations à la mise en place de systèmes d'alerte précoce pour les cyclones, en passant par la diversification des cultures face à la sécheresse, la modernisation des réseaux de communication ou la réforme des politiques publiques. L'adaptation se réalise donc à différentes échelles : dans les villages, les villes et les régions où les habitantes et les habitants agissent au quotidien ; au niveau national, où les États organisent des politiques et des dispositifs de protection ; et au niveau international, où la coopération multilatérale et les financements sont indispensables pour soutenir les pays les plus vulnérables et garantir la justice climatique.

Or, **les moyens pour financer l'adaptation sont aujourd'hui insuffisants.** Le Programme des Nations unies pour l'environnement (Pnue) estime que les besoins financiers pour l'adaptation des pays en développement, calculés sur la base de leurs contributions nationales déterminées et plans nationaux d'adaptation, s'élèvent à **365 milliards USD par an d'ici 2035**, alors que les flux de financement publics internationaux pour l'adaptation des pays en développement n'atteignaient qu'environ 26 milliards USD en 2023. **Les besoins estimés sont donc 14 fois plus élevés que les flux financiers actuels²⁴.**

Si la plupart des pays disposent aujourd'hui d'un plan ou d'une stratégie nationale d'adaptation, ceux-ci restent souvent inadéquats : si des progrès de planification et de mise en œuvre sont notés au niveau global,

ils restent limités, notamment du fait de ressources insuffisantes²⁵. Au niveau international, des communautés locales rapportent un manque de soutien national et international (financier, technique, institutionnel) pour que leurs efforts d'adaptation soient durables²⁶. En France, l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) souligne que les politiques françaises d'adaptation restent souvent insuffisamment attentives aux inégalités sociales²⁷.

UNE ÉTUDE POUR PORTER LA VOIX DES PLUS VULNÉRABLES

La crise climatique est aussi une crise sociale. Elle appelle donc des politiques d'adaptation ambitieuses qui placent les plus vulnérables au cœur de leurs priorités. Pour nourrir de telles politiques, **nous avons choisi d'aller à la rencontre de celles et ceux qui vivent les effets des changements climatiques dans leur quotidien.** Alors que de nombreux rapports scientifiques documentent déjà les impacts globaux des changements climatiques, notre démarche cherche à en saisir les dimensions humaines : comprendre comment ces bouleversements transforment concrètement le quotidien de personnes vivant dans différents contextes, identifier ce qui peut renforcer leur capacité à y faire face à l'avenir, et construire des recommandations à l'égard des acteurs clés de l'adaptation pour construire des politiques d'adaptation justes.

Il est important de souligner que, dans cette analyse des liens entre impacts climatiques, vulnérabilités et situations de précarité, **nous nous appuyons sur une compréhension multidimensionnelle de la pauvreté²⁸.** En effet, la pauvreté n'est pas seulement une question économique, mais un ensemble de réalités étroitement liées entre elles : privations matérielles ou de droits, peurs et souffrances, dégradation de la santé physique et mentale, maltraitance sociale ou institutionnelle, isolement, contraintes de temps et d'espace, ou encore non-reconnaissance des compétences et savoirs. Cette lecture permet de mieux comprendre que les changements climatiques ne se limitent pas à aggraver des situations matérielles, mais qu'ils touchent également à la dignité, aux liens sociaux, à la santé, au rapport au territoire ou encore à la reconnaissance des savoirs.

En s'appuyant sur la parole des premiers concernés et sur cette lecture multidimensionnelle des pauvretés, la présente étude entend contribuer à la construction de politiques plaçant la justice sociale, la dignité et l'inclusion au cœur de la réponse climatique.

MÉTHODOLOGIE



Au total, **91 entretiens** ont été conduits, impliquant **119 personnes directement impactées par des événements climatiques** (tempêtes, cyclones, inondations, incendies, sécheresses, vagues de chaleur) et **33 autres acteurs et actrices du territoire** (leaders communautaires, responsables associatifs, élus locaux, services de Protection civile, experts de l'adaptation). Parmi les personnes rencontrées, **82 sont des femmes et 70, des hommes**. Le nombre d'entretiens par territoire est resté variable en fonction des disponibilités des personnes rencontrées et du contexte local. Le rapport intègre de nombreux verbatims issus de ces échanges, afin de restituer au plus près la richesse et la diversité des expériences partagées. Les participants et participantes y sont cités par leur prénom, en reconnaissance de leur contribution directe au projet.

Les personnes impactées que nous avons interrogées sont, pour la plupart, issues de communautés accompagnées par nos organisations ou vivant dans des zones où celles-ci sont actives. **Toutes partagent l'expérience d'avoir été confrontées à des événements climatiques majeurs dans les cinq dernières années et d'en avoir été fragilisées**. Si l'intensité et les manifestations de cette précarisation diffèrent selon les contextes géographiques et institutionnels et selon les trajectoires individuelles, toutes partagent l'expérience d'une vulnérabilité accrue face aux effets des changements climatiques.

La méthodologie a reposé principalement sur la réalisation d'entretiens semi-structurés, individuels ou en petits groupes, à partir d'une même grille d'entretien utilisée sur l'ensemble des territoires. L'utilisation de cette grille a permis une cohérence entre les terrains tout en laissant la possibilité aux personnes interrogées d'exprimer librement leur vécu et leurs priorités. Afin de ne pas orienter les réponses ni introduire de biais, les entretiens n'ont pas, dans un premier temps, mentionné explicitement les notions de changement climatique ou de précarité. Les personnes ont été invitées à décrire librement la manière dont elles vivent et perçoivent les événements climatiques auxquels elles sont confrontées, en prenant le temps de développer leur récit. Ce sont souvent elles qui ont spontanément établi le lien avec les changements climatiques, livrant des exemples concrets de précarisation sans que ce terme leur ait été suggéré. **Cette approche qualitative, fondée sur l'écoute et sur le temps laissé à la narration, permet de saisir plus finement la complexité des expériences vécues et la manière dont les personnes elles-mêmes analysent les effets du climat sur leurs conditions de vie.** >>>

MÉTHODOLOGIE

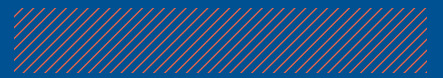


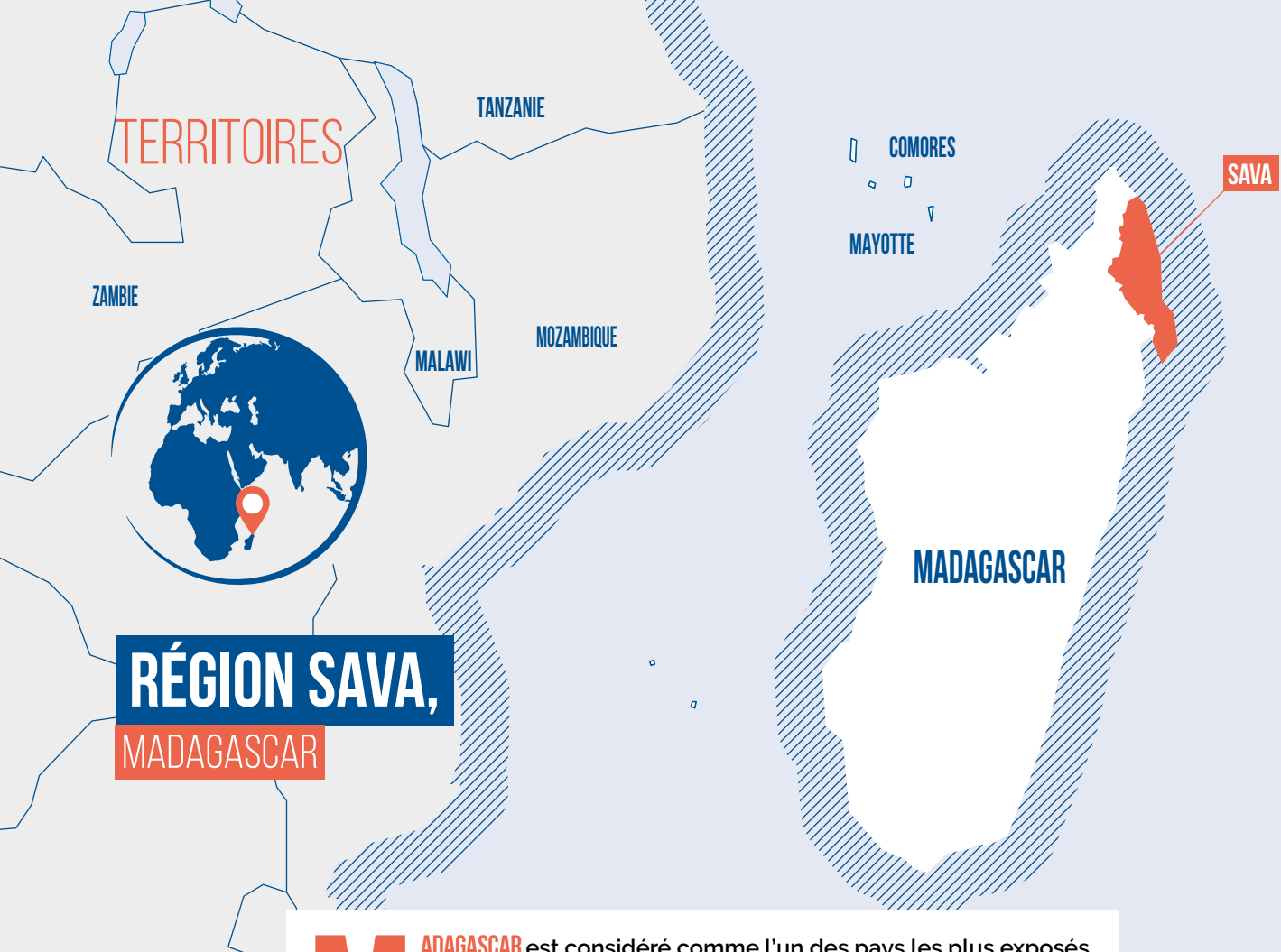
»»» **L'analyse des entretiens a été conduite selon une approche thématique inductive:** aucune grille de lecture préétablie n'a été imposée. Les extraits jugés significatifs ont été codés puis croisés afin de faire émerger les similitudes et différences entre territoires. Parallèlement, certains résultats ont été mis en regard avec d'autres rapports, données ou sources existantes, permettant ainsi de corroborer et d'enrichir certains aspects de l'analyse. L'ambition n'était pas de produire des études de cas isolées, mais de dégager des constats communs et des contrastes permettant de comprendre plus finement les expériences partagées des personnes précarisées face aux changements climatiques.

L'analyse a été enrichie lors d'une semaine de travail participatif réunissant une quarantaine de personnes: des salariés, bénévoles et personnes directement touchées par les impacts du climat ayant contribué à l'étude depuis leurs territoires (Brésil, France, Madagascar, Tunisie), ainsi que des acteurs du plaidoyer, de l'action internationale, de la communication et de la gouvernance du Secours Catholique, et des organisations partenaires externes. Cette rencontre a permis aux participants et participantes de confronter leurs points de vue sur l'analyse et de coconstruire les messages clés et recommandations politiques qui en découlent, qui ont ensuite été consolidés par un groupe plus restreint.

Comme toute recherche qualitative de terrain, cette étude comporte certaines limites qu'il convient de souligner. Les personnes interrogées ont été identifiées majoritairement par l'intermédiaire de nos organisations, l'échantillon ne peut donc être considéré comme représentatif de l'ensemble des populations précaires, mais reflète surtout la situation de celles qui sont déjà en contact avec nos réseaux. De plus, la diversité des contextes étudiés constitue à la fois une richesse et une contrainte: la précarité ne se manifeste pas de la même manière en France, à Madagascar, en Tunisie ou au Brésil, ce qui rend les comparaisons délicates. Le nombre d'entretiens menés varie également d'un territoire à l'autre, ce qui limite la possibilité d'établir des équilibres dans l'analyse. Par ailleurs, l'étude s'inscrit dans une temporalité restreinte, souvent proche d'événements climatiques récents, ce qui met en lumière des expériences vécues sur le court à moyen terme, mais qui laisse en partie de côté les trajectoires d'adaptation plus longues. Enfin, si la nature qualitative des données, basée sur des témoignages, apporte une compréhension fine et incarnée des réalités étudiées, elle ne permet pas forcément de généraliser les résultats à l'ensemble des populations concernées. **Malgré ces limites, cette approche donne à voir des expériences rarement documentées et éclaire la manière dont les personnes font face, au quotidien, aux bouleversements climatiques.**

TERRITOIRES

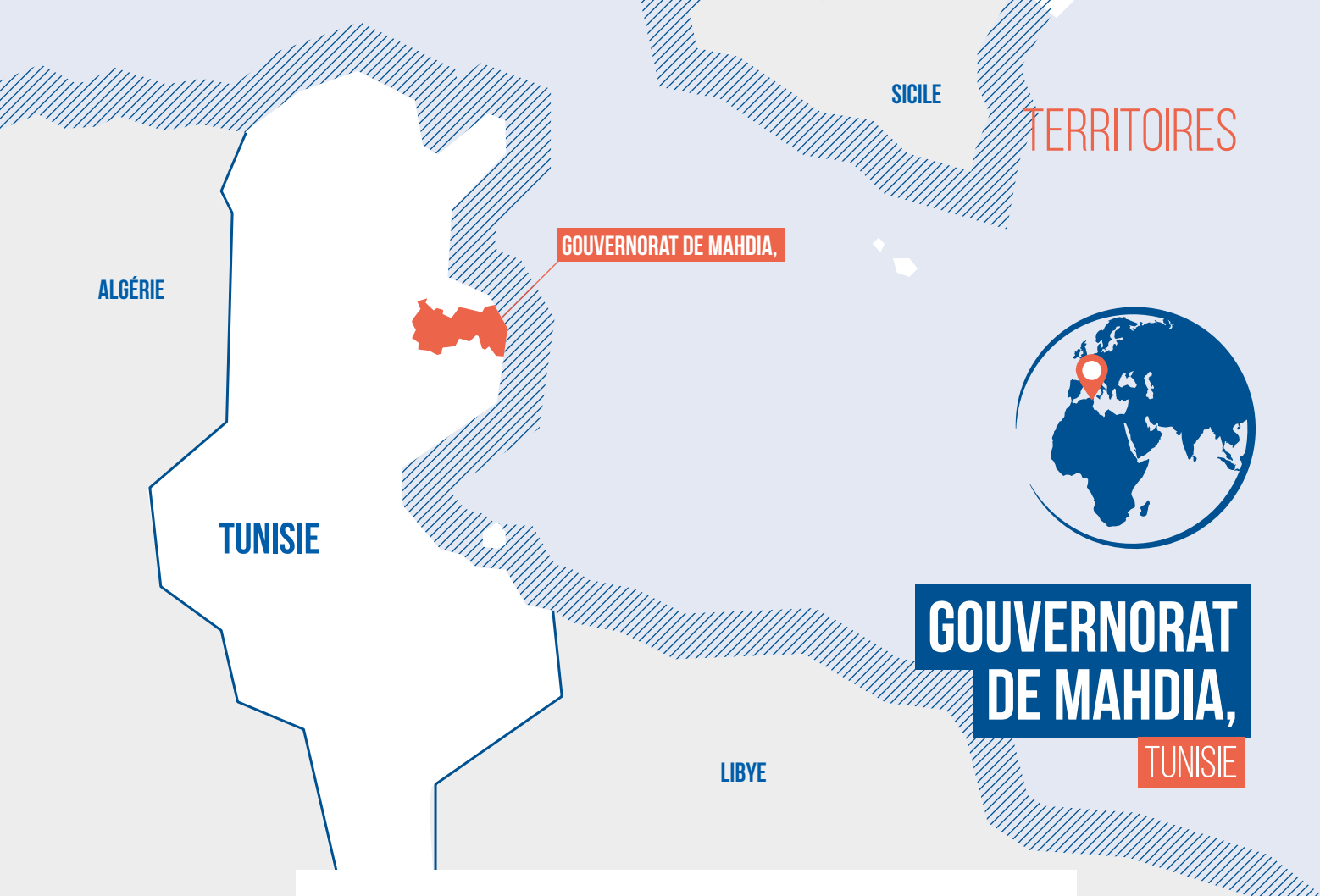




MADAGASCAR est considéré comme l'un des pays les plus exposés et vulnérables aux changements climatiques³⁰. Le sud connaît depuis plusieurs années une sécheresse historique, qui a plongé des centaines de milliers de personnes dans l'insécurité alimentaire sévère³¹. Les cyclones y sont également récurrents, notamment dans le nord-est. Leur intensité a nettement augmenté depuis les années 1990, avec un accroissement des cyclones de catégories 4 et 5 sur l'échelle de Saffir-Simpson³². Ils entraînent des inondations soudaines et des glissements de terrain, causant d'importants dégâts humains et matériels³³. En 2022, le cyclone Batsirai aurait provoqué une centaine de morts, 94 000 sinistrés et 60 000 déplacés³⁴, tandis qu'en 2024, le cyclone Gamane a fait 18 victimes et entraîné le déplacement de 20 000 personnes³⁵. Les impacts des changements climatiques sont d'autant plus marqués que Madagascar figure parmi les pays les plus pauvres du monde : en 2022, 75,2 % de la population nationale était pauvre (79,9 % dans les zones rurales et 55,5 % dans les zones urbaines)³⁶.

La collecte de témoignages s'est concentrée dans les communes de Bemanevika, Amboangibe, Antsirabe Nord, Fanambana, Manambery et Sambava, situées dans la région Sava, au nord-est de l'île. C'est un territoire rural et vulnérable, particulièrement exposé aux aléas climatiques. L'économie y repose à la fois sur une agriculture de subsistance destinée à nourrir la population locale et sur la culture de rente, avec notamment la production de vanille destinée à l'exportation. Cette agriculture repose directement sur les précipitations, ce qui la rend particulièrement vulnérable aux aléas climatiques.

Dans ce contexte, nous avons rencontré **29 personnes**, principalement des **cultivateurs et cultivatrices**, mais aussi **1 chef de village et 1 actrice associative**. Leurs témoignages soulignent combien la combinaison de la pauvreté structurelle, de la dépendance à l'agriculture pluviale et de l'exposition aux catastrophes naturelles rend la sécurité alimentaire et sanitaire extrêmement précaire, et les récoltes de plus en plus incertaines.



LA TUNISIE est considérée comme un des pays méditerranéens les plus exposés aux changements climatiques, avec des températures qui pourraient augmenter de 2 °C à 3 °C à la fin du siècle dans le meilleur des cas (RCP 4.5), et de 4,1 °C à 5,2 °C dans le cas le plus pessimiste (RCP 8.5), avec une baisse des précipitations pouvant aller de 10 % à 30 % en 2050³⁷. Depuis 2014, le pays est particulièrement impacté par des sécheresses à répétition³⁸. En 2023, la disponibilité en eau n'y dépassait pas 400 mètres cubes par habitant et par an, soit moins de la moitié du seuil minimal considéré comme vital par l'ONU³⁹. La variabilité des précipitations et l'augmentation de la température y ont un effet particulièrement néfaste sur le secteur agricole : d'ici 2030, les rendements agricoles pourraient diminuer de l'ordre de 5 à 10 %⁴⁰.

La collecte de témoignages s'est concentrée dans les communes d'Ouled Soula, Menzel Hamza et Aa'thamna, situées dans le gouvernorat de Mahdia, au centre-est du pays. Cette région, appartenant au Sahel tunisien, est particulièrement touchée par la problématique de l'accès à l'eau et figure parmi les zones littorales les plus défavorisées⁴¹. L'agriculture y occupe une place centrale dans l'économie locale, avec une production agricole répartie entre les plantations (41 %), l'élevage (38 %) et la pêche (21 %)⁴².

Dans ce contexte, nous avons rencontré **11 éleveuses de vaches** ainsi que **2 responsables d'organisations agricoles locales**. Leurs témoignages illustrent les conséquences directes de la sécheresse : la raréfaction des pâturages oblige désormais les éleveuses à acheter du fourrage pour nourrir leurs troupeaux, ce qui engendre de graves difficultés économiques et sociales.

TERRITOIRES



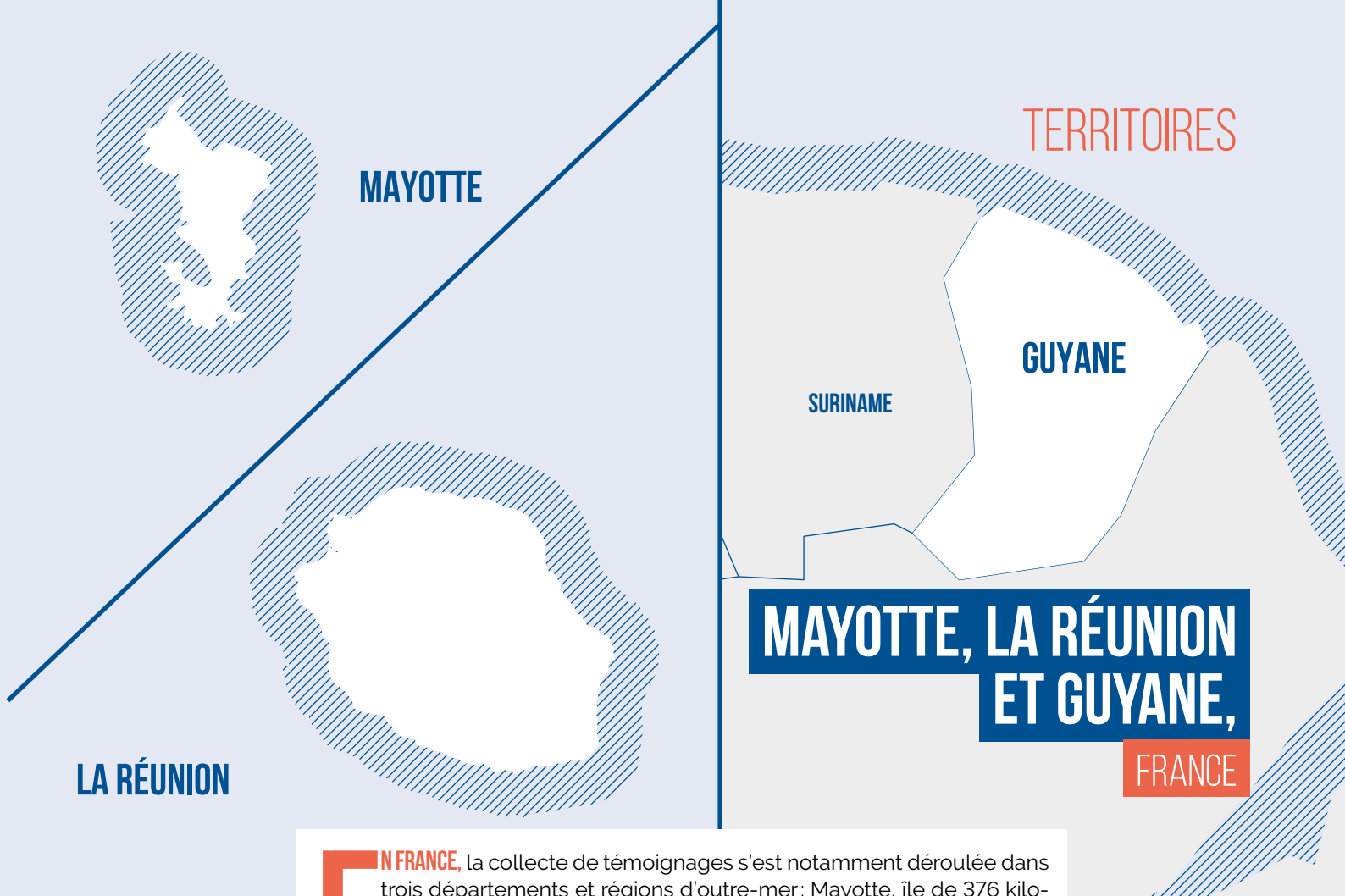
ÉTAT D'AMAZONAS

BRÉSIL



Depuis les années 1990, le Brésil a connu une augmentation de 460 % des événements climatiques extrêmes, et 92 % de ses municipalités ont déjà été affectées^{43 44}. Dans l'Amazonie, cette tendance se traduit par une perturbation profonde des cycles de crue et de sécheresse, rendant agriculture et pêche de plus en plus imprévisibles. La sécheresse historique de 2023 a provoqué la plus forte baisse des niveaux d'eau jamais enregistrée : le Rio Negro à Manaus est tombé à 14,75 mètres, un record depuis le début des mesures en 1902⁴⁵. L'ensemble des 62 municipalités de l'État ont été placées en état d'urgence, affectant environ 600 000 personnes⁴⁶. À l'inverse, les crues constituent un autre défi majeur : en juin 2021, le Rio Negro a atteint le niveau record de 29,98 mètres, inondant près d'un demi-million de personnes⁴⁷. En 2025, de nouvelles inondations ont encore forcé une vingtaine de municipalités à déclarer l'état d'urgence^{48 49}. Ces phénomènes extrêmes, amplifiés par la Niña, traduisent une variabilité climatique toujours plus marquée⁵⁰.

La collecte de témoignages s'est concentrée dans trois communautés riveraines de l'État d'Amazonas : São João do Aracá, rattachée à la municipalité d'Itacoatiara, ainsi que Gavião, communauté autochtone Sateré-Mawé implantée sur les rives du Rio Tarumã-Açú, et Baré-Tarumã-Mirim, communauté autochtone Baré riveraine du Rio Tarumã-Mirim, toutes deux rattachées à la municipalité de Manaus. Ces communautés se caractérisent par un mode de vie intimement lié au fleuve amazonien et à ses cycles hydrologiques. La pêche artisanale et l'agriculture en constituent les principales sources de subsistance⁵¹. Elles sont marquées par un fort isolement, une pauvreté structurelle et un accès limité aux services publics, ce qui accentue leur vulnérabilité face aux bouleversements environnementaux. Dans ce contexte, nous avons rencontré **28 habitantes** et habitants, ainsi que **4 personnes représentant des associations et institutions religieuses** et **6 membres de la Protection civile**. Leurs témoignages révèlent les conséquences directes de cette crise climatique en Amazonie : paralysie des transports, hausse des risques sanitaires liés aux eaux stagnantes et pertes agricoles qui fragilisent davantage des populations dépendantes de l'agriculture et des rivières pour leur subsistance.



EN FRANCE, la collecte de témoignages s'est notamment déroulée dans trois départements et régions d'outre-mer : Mayotte, île de 376 kilomètres carrés située dans l'archipel des Comores, entre Madagascar et le Mozambique ; La Réunion, île de 2 511 kilomètres carrés à l'est de Madagascar ; et la Guyane, en Amérique du Sud, deuxième plus grande région française avec 83 846 kilomètres carrés, dont 96 % de la surface sont couverts par la forêt amazonienne. Dans ces territoires, la pauvreté est particulièrement marquée : alors qu'en France hexagonale, 14,9 % de la population vit sous le seuil de pauvreté, ce taux atteint 36,1 % à La Réunion, grimpe à près de 53 % en Guyane et culmine à 77,3 % à Mayotte^{52 53}. Ces territoires sont également particulièrement exposés aux risques climatiques : alors qu'en France hexagonale, 18 % des communes sont fortement exposées aux risques climatiques, cette proportion atteint 92 % à La Réunion et 100 % à Mayotte⁵⁴.

EN GUYANE, nous avons rencontré **7 habitants de Camopi**, une commune du Sud-Est où vivent les **peuples autochtones teko et wayãpi**. La commune est située sur la rive gauche de l'Oyapock – le fleuve qui marque la frontière avec le Brésil – et au confluent de la rivière Camopi, sur la rive droite. Le village fait partie du Parc amazonien de Guyane et se trouve en bordure du parc national du Tumucumaque, côté brésilien. Ces dernières années, Camopi a connu plusieurs crues marquantes du fleuve Oyapock, notamment en 2020 et 2022, qui ont submergé des habitations et perturbé la vie quotidienne des habitants⁵⁵. Depuis 2023, à l'inverse, la commune est surtout touchée par des épisodes de sécheresse, aggravés par la hausse des températures, qui fragilisent l'approvisionnement en eau et l'agriculture locale^{56 57}. En Guyane, nous avons également rencontré **1 responsable de la sécurité civile et 1 expert de la gestion de l'eau, ainsi que 3 membres du Secours Catholique** qui nous ont décrit la situation des personnes précarisées de Cayenne, confrontées à la fois aux inondations urbaines lors de pluies extrêmes, aux sécheresses et aux vagues de chaleur inédites (2024 étant l'année la plus chaude jamais enregistrée), à l'érosion côtière et aux submersions marines.





© ELODIE PERRIOT / SCCF

À MAYOTTE, nous avons rencontré **1 salarié du Secours Catholique** ainsi que **4 bénévoles** vivant des situations de vulnérabilité. Sur cette île, on estime que près d'un tiers de la population est en situation administrative précaire⁵⁸. Certaines personnes arrivent à Mayotte du fait de la pauvreté et de l'instabilité des pays voisins, notamment des Comores, et n'ont d'autre option que de venir par la mer, sans visa ni titre de séjour. Certaines sont comoriennes nées à Mayotte, n'ayant jamais connu d'autre territoire, mais se retrouvant sans titre de séjour à leur majorité. D'autres peinent à renouveler le leur en raison des blocages à la préfecture, ou sont parents d'enfants français ayant des difficultés à faire reconnaître la nationalité de leurs enfants. D'autres encore pourraient relever d'une démarche d'asile, sans toujours connaître les procédures existantes. Les personnes en situation administrative précaire font souvent

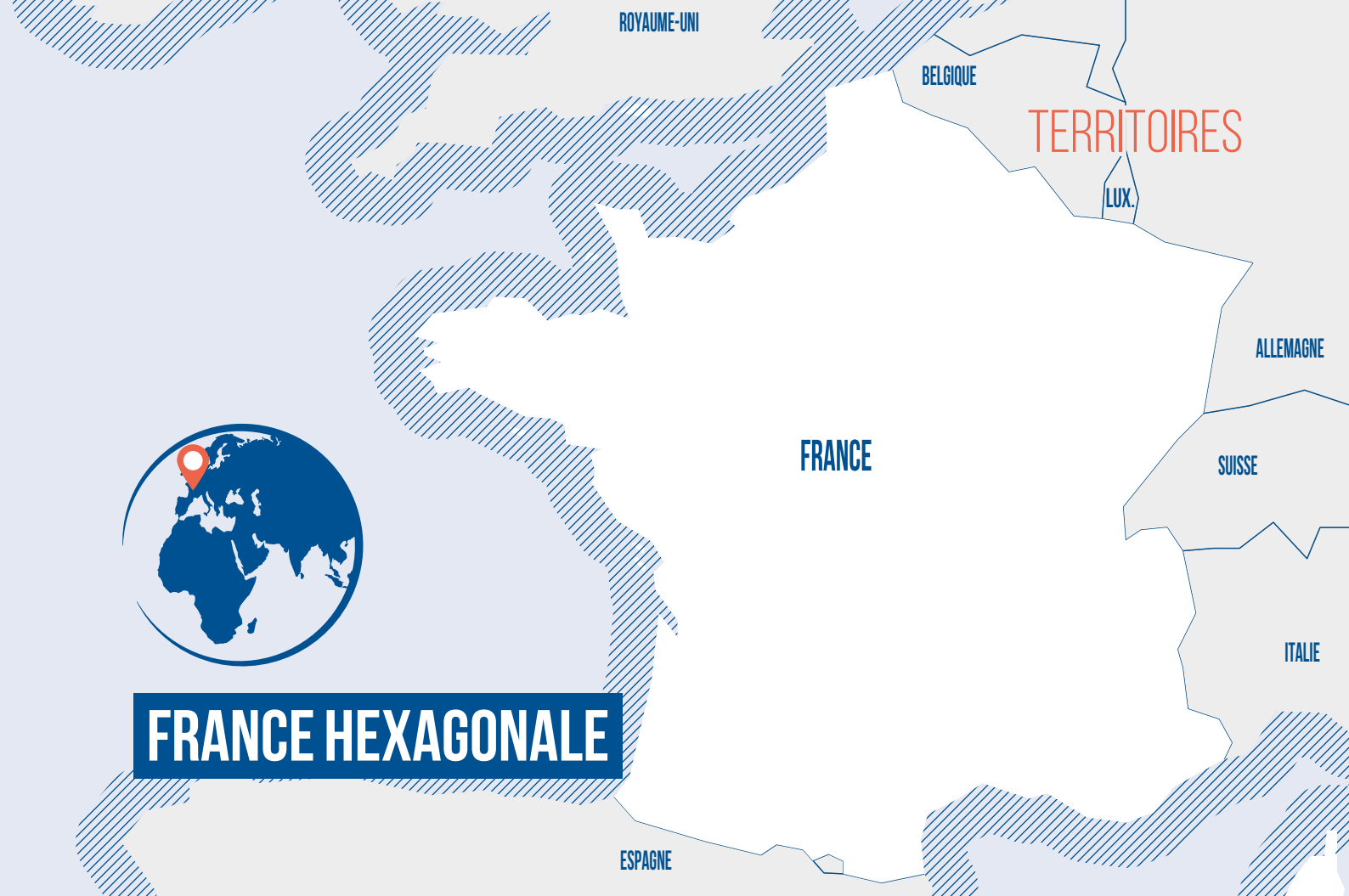


face à des conditions de vie difficile: vie dans des habitats informels, accès limité à la santé, à l'école et au travail, et risques constants d'expulsion. Ce sont elles qui ont été le plus touchées par le cyclone Chido ayant dévasté l'île en décembre 2024 avec des rafales allant jusqu'à 226 kilomètres à l'heure, causant la mort d'au moins 39 personnes, près de 4 000 blessés dont 124 graves, et de lourds dégâts sur les infrastructures et les habitations^{59 60}. En plus des tempêtes tropicales de plus en plus intenses, Mayotte fait face à des épisodes de sécheresse qui se multiplient⁶¹.

À LA RÉUNION, nous avons rencontré **10 habitants et habitantes de Saint-André et de Saint-Benoît**, deux communes de l'est de l'île marquées par une forte densité de population, une économie agricole tournée vers la canne à sucre et les cultures vivrières, mais aussi par des taux de pauvreté particulièrement élevés (environ 44-46 % contre 36 % sur l'île)⁶². Nous avons également rencontré **5 personnes habitant Mafate**, un cirque enclavé accessible uniquement à pied ou par hélicoptère dont les habitants vivent dans de petits villages isolés, ainsi que **1 représentant associatif**. Les personnes rencontrées sont confrontées à un climat qui oscille entre cyclones intenses et sécheresses inédites. La saison cyclonique 2024-2025 a été l'une des plus actives depuis quarante ans, avec 13 tempêtes dont 8 cyclones tropicaux⁶³. En janvier 2024, le cyclone Belal a ravagé l'île avec des rafales allant jusqu'à 195 kilomètres à l'heure⁶⁴. Un an plus tard, le cyclone Garance s'est révélé encore plus violent, enregistrant des vents allant jusqu'à 230 kilomètres à l'heure (199 à Saint-Benoît, un record pour cette station) et des pluies d'une intensité exceptionnelle⁶⁵. En parallèle, la sécheresse s'aggrave: entre février 2024 et janvier 2025, l'île a connu son année la plus sèche en cinquante-deux ans de relevés, avec des déficits pluviométriques de - 30 à - 40 % selon les stations, entraînant des coupures d'eau quotidiennes dans l'Est (notamment à Saint-André) et un retard durable de recharge des nappes phréatiques⁶⁶.



© ELODIE PERRIOT / SCCF



B IEN QU'EN MOYENNE MOINS EXPOSÉE aux changements climatiques que les autres territoires étudiés, la France hexagonale n'en est pas moins durement touchée sur l'ensemble de son territoire. Avec un réchauffement des températures de 2,2 °C depuis l'ère préindustrielle, sur la période 2015-2024 on compte en moyenne 13 jours de vagues de chaleur par an, soit six fois plus que dans les années 1961-1990⁶⁷. Les pluies intenses sont également devenues plus fortes (+ 12 % en région méditerranéenne), tandis que les périodes de sécheresse touchent désormais 10 % du territoire en moyenne (contre 7 % auparavant)⁶⁸. Enfin, les conditions favorables aux feux de forêt concernent aujourd'hui plus de la moitié du pays (55 %), alors qu'elles n'en touchaient qu'un cinquième (21 %) il y a quelques décennies⁶⁹. La collecte de témoignages a permis de rencontrer 3 expertes au niveau national, ainsi que **34 témoins issus de 8 départements** :

LES ALPES-MARITIMES — où nous avons rencontré **6 personnes habitant** Saint-Martin-Vésubie. Cette commune a été touchée par la tempête Alex en octobre 2020, qui a déversé plus de 500 millimètres de pluie en vingt-quatre heures, provoquant la mort de 10 personnes, laissant 8 disparus, détruisant routes, ponts et maisons, et menant 14 000 personnes à être sinistrées. Elle a ensuite essuyé la tempête Aline en octobre 2023, qui a déversé jusqu'à 200 millimètres de pluie avec des rafales de 120 à 140 kilomètres à l'heure, conduisant à l'évacuation de 311 personnes ;

LES BOUCHES-DU-RHÔNE — où nous avons rencontré **2 bénévoles du Secours Catholique** vivant en hébergement d'urgence et en logements sociaux à Marseille, où elles font face à l'augmentation des vagues de chaleur ;

LA HAUTE-SAÔNE — où nous avons rencontré **1 maraîchère** travaillant dans un climat devenu de plus en plus imprévisible et extrême ;



© CHRISTOPHE HARGOUES / SCCF

LE GARD — où nous avons rencontré **10 personnes habitant le Val-d'Aigoual** (agriculteurs, apicultrices et artisans), ainsi que **2 bénévoles** du Secours Catholique et **1 maire**. Toutes et tous ont subi les conséquences des inondations de septembre 2020 qui ont entraîné des cumuls de pluie de plus de 400 millimètres en vingt-quatre heures et des crues éclairs exceptionnelles dans plusieurs communes, causant des dégâts considérables sur les infrastructures et les exploitations agricoles;

L'ILLE-ET-VILAINE — où nous avons rencontré **1 habitante** de Guipry-Messac qui a vécu les inondations de janvier 2025, liées aux pluies intenses et aux crues de la Vilaine;

LE PAS-DE-CALAIS — où nous avons rencontré **1 maire** ainsi que **3 personnes habitant l'Audomarois** où quatre vagues d'inondations se sont succédé entre fin octobre 2023 et janvier 2024, provoquées par des pluies exceptionnelles (jusqu'à 500-700 millimètres en trois mois) qui ont saturé les sols et fait déborder les rivières. Ces crues répétées ont touché plus de 540 000 personnes et endommagé plus de 9 000 habitations^{70 71}. Nous avons également rencontré **1 agriculteur de la Côte d'Opale** qui fait face à l'érosion côtière sur son terrain;

LE VAR — où nous avons rencontré **2 personnes habitant Vidauban** qui ont été touchées par les inondations d'octobre 2024, lorsque des pluies orageuses très intenses (150 millimètres en quelques heures, et un pic de 101,3 millimètres en trente minutes entre 5h 02 et 5h 32) ont inondé rues et habitations⁷². Nous avons également rencontré **1 habitante du massif des Maures** qui a vécu l'incendie de 2021 ayant ravagé plus de 7 000 hectares, détruit des habitations et entraîné l'évacuation de 10 000 personnes (préfecture du Var, 2021);

LES VOSGES — où nous avons rencontré **3 responsables des jardins d'insertion** du Secours Catholique de Gérardmer, qui accueillent depuis 2009 des familles vivant de *minima* sociaux cultivant des parcelles au cœur d'un quartier populaire. Ces jardins sont soumis à la multiplication d'événements météorologiques extrêmes – chaleurs précoces, pluies diluviennes, grêle destructrice (comme celle de juillet 2024), inondations et épisodes de sécheresse, ce qui compromet gravement les récoltes.

ANALYSE



FACE AUX ALÉAS CLIMATIQUES, UNE PRÉPARATION INSUFFISANTE ET INÉGALITAIRE

Le premier constat qui ressort des témoignages recueillis est que, face à l'intensification des aléas climatiques, nos sociétés restent peu préparées. Cela se traduit notamment par un manque d'information claire sur les risques climatiques, une gestion encore insuffisamment efficace et inclusive des situations d'urgence et l'absence d'aménagements durables adaptés pour y faire face. Face à cette impréparation, les personnes vulnérables, précaires ou isolées se retrouvent les plus durement exposées.

UN MANQUE D'INFORMATION SUR LES RISQUES

Dans tous les territoires étudiés, des dispositifs d'alerte existent pour prévenir des catastrophes climatiques : applications mobiles, SMS, sirènes, messages radiophoniques ou encore numéros d'urgence. Au Brésil, la Défense civile a par exemple développé une application permettant de relayer en temps réel les informations des organismes de surveillance. À Mayotte, dans le Var ou encore en Ille-et-Vilaine, plusieurs personnes expliquent avoir reçu des SMS annonçant un cyclone ou une inondation imminente. **Cependant, ces mécanismes d'alerte, bien qu'essentiels, n'atteignent pas toujours adéquatement la population.** Dans le Gard, certaines personnes ont reçu l'avertissement des inondations une fois la crue déjà bien installée tandis que dans le Var, les familles ont dû se fier aux réseaux sociaux et aux témoignages des voisins pour suivre la progression de l'incendie. En Guyane, l'information concernant l'inondation est également venue des voisins plutôt que des autorités, et à Madagascar, certains dispositifs de prévention autrefois actifs se sont progressivement éteints, laissant quelques communautés prises au dépourvu face au cyclone Gamane. Sur les différents territoires, des personnes se sont donc retrouvées livrées à elles-mêmes faute d'alerte efficace, ce qui a augmenté le risque de se retrouver piégé dans l'incendie ou dans

l'inondation. Selon les Nations unies, une personne sur trois dans le monde, principalement dans les pays les moins avancés et dans les petits États insulaires, n'a pas accès à des systèmes d'alerte précoce⁷³.

Tant les habitants et les habitantes que les autorités manifestent un manque de conscience de l'ampleur réelle des risques, ce qui limite la mise en place de mesures adaptées. De nombreuses personnes ont parfois sous-estimé le danger car elles n'avaient jamais connu de catastrophe d'une telle ampleur par le passé, ce qui peut s'expliquer par le fait que les effets des changements climatiques sont plus intenses que jamais, mais dénote aussi un manque de conscience du risque : selon un rapport du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires de 2023, 66 % des personnes habitant la France hexagonale n'ont pas conscience d'être exposées au risque d'inondation⁷⁴. Certaines mairies sous-estiment également la gravité des événements climatiques et leurs conséquences pour les habitants et habitantes, révélant un manque d'anticipation institutionnelle face à des phénomènes pourtant appelés à s'intensifier. De manière générale, les institutions semblent ne pas toujours rendre suffisamment visible et crédible l'ampleur réelle des risques, ce qui entretient une sous-estimation généralisée du danger.

« *Très peu de gens y ont cru.* » Marc, salarié du Secours Catholique à Mayotte, France.

« Dans le téléphone ils ont envoyé un SMS. Mais depuis quatre ans qu'on est là, jamais l'eau n'était rentrée. Je savais pas que c'était inondable. En fait, c'est pas une zone inondable ici. » Assan, habitant de Vidauban, Var, France.

« À ce moment-là, nous avons entendu à la radio une alerte météorologique annonçant l'arrivée d'un cyclone accompagné de fortes pluies. Mais les gens n'étaient pas vraiment préparés, pensant qu'il s'agirait, comme d'habitude, d'un cyclone de passage ou d'une inondation ordinaire, comme on en voit souvent. Cependant, une fois le phénomène arrivé, la situation s'est révélée bien plus grave que prévu. » Alain, habitant d'Ampondra, Madagascar.

« Cette rue, jusqu'à présent, a toujours été sensible. On est en zone inondable. Sauf que c'est le bas de la rue qui est inondé. En principe, le haut de la rue ne l'a jamais été. Moi, la maison, elle date de 1870 pour la partie la plus ancienne, et elle n'a jamais été inondée. [...] comme je ne m'attendais pas à être inondée, j'avais rien prévu pour sauver quoi que ce soit. Je n'avais rien surélevé. Ceux du bas de la rue l'avaient fait, mais ce n'était pas suffisant. Mais moi, je n'avais rien fait. » Paule, habitante de Guipry-Messac, Ille-et-Vilaine, France.

« Mon père a travaillé toute sa vie dans le marais, donc il connaissait très bien le coin. Il est venu au monde à l'entrée de la route du marais. Quand on lui a dit qu'on voulait acheter cette maison, on lui a demandé s'il y avait des risques d'inondation, et il m'avait dit non à l'époque. Parce qu'il y avait déjà des digues qui étaient faites, il y avait la pompe qui était en action. [...] Il y a beaucoup de gens qui me disent : pourquoi vous avez acheté une maison dans un polder⁷⁵ ? Normalement si le permis est délivré, c'est qu'il n'y a pas de problème. Après, on est censé nous protéger. » Christophe, habitant de Saint-Omer, Pas-de-Calais, France.

« Un citoyen qui vit depuis plus de quarante ans à cet endroit ne va pas partir, sauf en cas de situation extrême. Si c'est à cause de l'eau, d'accord. Mais cette eau ne va pas monter autant. Ce fleuve ne va pas non plus descendre autant. Et puis, il y a cette croyance : il ne partira pas, il restera là. « Je suis ici depuis cinquante ans et je n'ai jamais vu une inondation de cette ampleur. Ça n'arrivera pas. » Mais c'est arrivé. En 2023, c'était l'une des plus importantes. Et en 2024, c'était encore pire. Il y a donc un discrédit très ancré dans la culture : ils ont cette idée que tout va continuer comme avant. Mais ce n'est plus comme avant, n'est-ce pas ? C'est devenu récurrent. Il peut y avoir des années plus clémentes, mais nous avons eu deux inondations qui, si l'on y réfléchit bien, se sont produites à intervalles de dix ans. À peu près. Il y a eu

celle de 2005, je crois celle de 2010, puis celle de 2016 qui était similaire. » Adriano, membre de la Protection civile au Brésil.

La diffusion de l'information sur les risques ainsi que sur les dispositifs de prévention et de gestion existants demeure insuffisante, ce qui fragilise la sensibilisation et la préparation des populations. Le rapport du ministère de la Transition écologique révèle également que seules 49 % des personnes habitant la France hexagonale sont au fait des dispositifs locaux de prévention des risques⁷⁶. Les témoignages confirment ce déficit d'information et mettent en lumière une responsabilité diffuse : personne ne semble clairement chargé d'alerter la population sur les dangers et sur les plans de gestion existants. Selon Florence, qui coordonne les réponses aux urgences pour le Secours Catholique en France, « la charge de s'informer sur les risques présents sur son territoire retombe *in fine* sur les habitants », faute d'un relais clair et structuré des institutions. Ce flou engendre une inégalité forte, car seules les personnes disposant du temps, des connaissances et des réseaux nécessaires parviennent à accéder à ces informations.

DES AIDES D'URGENCE VITALES MAIS INADAPTÉES ET INÉGALITAIRES

Lorsqu'une catastrophe survient, sont déployées des aides d'urgence qui se révèlent vitales, mais parfois insuffisantes. En Amazonie brésilienne, elles prennent la forme de paniers alimentaires, médicaments, kits d'hygiène ou dispositifs de surveillance. En Guyane, des packs d'eau et des denrées pour nourrissons ont été distribués. En France hexagonale, les personnes sinistrées par les inondations ont généralement pu bénéficier d'un hébergement d'urgence dans des hôtels, des mobile-homes ou auprès de familles d'accueil. Cependant, dans plusieurs territoires isolés, les aides d'urgence peinent à atteindre celles et ceux qui en ont le plus besoin. À Mayotte, certains témoins racontent que les distributions n'arrivaient jamais jusqu'aux familles et semblaient détournées⁷⁷. À La Réunion ou au Brésil, les aides promises sont parfois perçues comme davantage destinées à un affichage politique qu'à l'aide concrète des populations. Ce manque de déploiement territorial laisse des zones entières sans assistance et accentue les inégalités face aux catastrophes.

« Le maire est venu ici avec un ministre. Il a installé une grande citerne, à peu près 50 mètres plus haut. Il ne nous a même pas proposé d'eau. Alors, vous voyez, il est venu ici avec un ministre pour dire que nous n'avons pas d'eau. Mais il n'a pas proposé d'eau, pas du tout. Vous voyez, quand vous n'avez rien, vous ne pouvez rien faire. » Michel, habitant de Saint-André, La Réunion, France.

« Les autorités publiques ne font qu'une seule fois cette opération pour se montrer, pour prendre des photos, c'est juste une fois, puis c'est fini. » Socorro, habitante de la communauté São João do Araçá, Brésil.

Le problème s'aggrave avec l'absence d'identification précise des personnes vulnérables. Dans plusieurs territoires, le manque de données précises sur les caractéristiques des foyers impactés (présence d'enfants, de personnes âgées ou de populations isolées par exemple) limite la capacité des acteurs locaux à cibler et à hiérarchiser les aides. À Madagascar, après le cyclone Gamane, certaines personnes n'ont perçu aucune aide malgré un recensement initial. Dans le Var et les Alpes-Maritimes, les personnes sinistrées ont dû s'inscrire sur de multiples listes ou ont découvert par hasard qu'une aide existait. En Amazonie brésilienne, l'absence de données fiables sur la présence d'enfants ou sur l'appartenance à des communautés autochtones ou *quilombolas*⁷⁸ a parfois désorganisé la distribution et conduit à des oublis ou à des doublons.

« On a vu que certains recevaient de l'aide : du riz et d'autres produits étaient distribués. Mais nous, nous n'en avons pas bénéficié. Nous faisons pourtant partie de ceux qui avaient été touchés, mais nous avons été oubliés lors de la distribution. Je ne comprends pas pourquoi tout le monde n'a pas pu recevoir à manger. Pourtant, nous avons bien inscrit notre nom. » Leonny, habitante d'Ampondra, Madagascar.

Le manque de coordination et d'identification des personnes vulnérables a des conséquences concrètes pour les personnes sinistrées. Par exemple, à la suite de l'inondation de leur maison d'Ille-et-Vilaine, Paule et son mari, âgé et très malade, ont été évacués tardivement. Comme il n'y avait plus de places à l'hôtel, ils se sont retrouvés successivement hébergés chez trois familles différentes. Si celles-ci ont fait preuve d'une grande hospitalité, ces conditions précaires se sont révélées trop compliquées pour son mari, qui a préféré retourner vivre dans sa maison encore imprégnée d'humidité. Cette expérience illustre comment le manque de ciblage de l'aide peut donner des réponses qui ne tiennent pas compte des besoins spécifiques des personnes vulnérables.

À l'inverse, au Brésil, lorsqu'il y a eu coordination entre les acteurs de l'aide et une cartographie des besoins spécifiques des communautés, cela a permis de concentrer les aides sur les foyers les plus touchés. De la même manière, dans le Pas-de-Calais, par suite de la première inondation de 2023 pendant laquelle sa commune avait manqué de préparation, le maire que nous avons rencontré a fait mettre à jour son plan communal de sauvegarde⁷⁹ avec un organigramme précis des rôles et responsabilités, et a fait réviser les registres des personnes âgées et vulnérables. Ces approches donnent lieu à des interventions d'urgence plus ciblées et efficaces, réduisant le risque que les plus fragiles soient laissés pour compte.

« Nous avons un registre de toutes les communautés. Et, sur la base de l'historique des événements que nous avons suivis, nous savons déjà quelles sont les communautés qui souffrent le plus, qui sont les plus touchées par ces catastrophes. Ces données sont transmises à la Défense civile de l'État par l'intermédiaire des défenses civiles municipales et des agents de santé. Nous savons ainsi quelles sont les communautés qui ont été touchées. À partir de là, nous recensons les besoins et les principales demandes. [...] Lorsque la sécheresse se manifeste avec l'intensité prévue, nous sommes mieux préparés à en atténuer les effets grâce à cette coordination préalable. » Guilherme, membre de la Protection civile au Brésil.

« À la suite des inondations [de 2023], on a mis à jour notre plan communal de sauvegarde, on a refait les registres pour les personnes âgées. [...] Ces personnes-là [les personnes vulnérables], il faut qu'elles soient référencées dans la commune. [...] Notre plan communal de sauvegarde est à portée de main, maintenant. Il doit être prêt à l'emploi. Par exemple, là-dedans, vous avez un organigramme du personnel. Chaque personnel, chaque service a une tâche. Quand le maire décide de l'activer, chacun connaît son rôle. [...] C'est là pour structurer le plan communal de sauvegarde. Il faut avoir les bons numéros de téléphone, savoir qui fait quoi, quel élu est référent, quel chef de service est référent, qui habite la commune. » Benoît, maire d'une commune du Pas-de-Calais.

UN AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES TROP PEU DURABLE ET INCLUSIF

Au-delà de la réponse d'urgence, reconstruire et aménager les territoires de manière durable est essentiel pour mieux prévenir les risques. Les personnes rencontrées insistent sur le manque de mesures durables pour réduire la vulnérabilité de leur territoire à long terme. Les reconstructions après catastrophe, lorsqu'elles existent, apparaissent trop souvent fragiles ou mal adaptées. Par exemple, dans les Alpes-Maritimes, les infrastructures refaites après la tempête Alex en 2020 ont été détruites seulement quatre ans plus tard par la tempête Aline, faute d'investissements adaptés.

« En octobre dernier, quand la tempête Aline est arrivée, on s'est dit : "Mais attendez, on nous a dit qu'après la tempête Alex, le lit de la rivière avait été reconstruit et agrandi pour un volume d'eau quatre fois plus important qu'avant, justement pour éviter de revivre les mêmes dégâts... et pourtant, la route a encore cédé ! Comment ça se fait ?" [...] Donc on s'est retrouvés quatre ans après [la tempête Alex] à peu près dans la même situation, à devoir tout faire à pied. Moi, j'ai des jumeaux, ils ont quatre ans et demi. Donc vous vous retrouvez avec une vie de famille compliquée. Les jours où il pleut fort, moi je dis : "Je viens pas bosser, je veux pas être coupé de mes fils." Quentin, habitant de Saint-Martin-Vésubie, Alpes-Maritimes, France.

Pour que ces aménagements soient adaptés et pérennes, les personnes rencontrées insistent sur l'importance d'associer les populations locales, qui disposent d'une connaissance fine et intergénérationnelle de leur territoire, et dont les pratiques (entretien des ouvrages traditionnels, culture du feu, pastoralisme, organisation communautaire...) constituent des ressources essentielles pour concevoir des solutions adaptées et durables. Un maire d'une commune du Gard nous explique par exemple que, dans les Cévennes, les épisodes de pluies intenses n'ayant rien de nouveau, les générations précédentes avaient aménagé la montagne avec une multitude d'ouvrages – murets en pierre sèche, terrasses, rigoles, béals (canaux d'irrigation) ou murs de soutènement – afin de canaliser l'eau, de ralentir le ruissellement et ainsi de limiter les dégâts des crues⁸⁰. Avec le temps, et surtout depuis les années 1960, ces infrastructures ont été négligées ou mal entretenues, ce qui a contribué à l'aggravation des inondations récentes.

De la même manière, Julie, habitante du Var, nous raconte qu'autrefois dans sa commune, des zones de pâturage entouraient les habitations. Ces espaces permettaient de limiter la propagation des incendies et de protéger les habitantes et habitants. Avec la disparition progressive de l'élevage, ces zones tampon ont été perdues, réduisant considérablement la sécurité des quartiers face aux feux de forêt⁸¹. Julie déplore que les politiques d'urbanisation récentes n'aient pas tenu compte de ce mode de vie ni de l'importance de ces aménagements traditionnels. Selon elle, préserver et réintégrer ces pratiques locales ne relève pas seulement de la tradition : c'est un outil concret de prévention et d'adaptation, qui combine la gestion de l'espace, la protection des habitants et le respect des dynamiques naturelles du territoire.

« Il est nécessaire de consulter la population, parce que chaque canal fluvial est différent. Chaque communauté a sa propre façon de penser et d'agir. » Terezinha, leader de la communauté Gavião, Brésil.

CONCLUSION : MIEUX ANTICIPER, MIEUX INFORMER, MIEUX INCLURE

Ces récits montrent que si des dispositifs existent – alertes, aides, plans d'urgence, reconstructions –, leur efficacité est limitée par un manque d'anticipation et de coordination, une sous-estimation des risques et une trop faible prise en compte des réalités locales. Pour mieux protéger les populations, il devient essentiel de passer à une véritable démarche d'anticipation et d'adaptation. Cela suppose de mieux planifier, de soutenir les acteurs locaux et de valoriser la participation citoyenne ainsi que les savoirs issus des territoires. C'est à cette condition que les politiques d'adaptation pourront être plus équitables, plus efficaces et véritablement porteuses de transformation et de protection pour l'ensemble des populations.



LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES AGGRAVENT LES PRÉCARITÉS ET EN CRÉENT DE NOUVELLES

Sur tous les territoires étudiés, on observe une double dynamique de précarité climatique : d'une part, un cercle vicieux où les personnes déjà en situation de précarité sont plus vulnérables aux chocs climatiques, qui en retour aggravent encore plus leurs difficultés ; d'autre part, un effet d'extension, car les changements climatiques font aussi basculer de nouveaux publics – dont les conditions de vie sont jusque-là en équilibre précaire – vers des formes de vulnérabilité, créant ainsi de nouvelles précarités.

LE CERCLE VICIEUX DE LA PRÉCARITÉ CLIMATIQUE : QUAND LES PLUS VULNÉRABLES LE DEVIENNENT DAVANTAGE

La précarité rend plus vulnérable aux chocs climatiques : les personnes déjà fragilisées (par exemple en situation de rue ou disposant de très faibles revenus) sont plus susceptibles de vivre dans des zones exposées, car ces terrains sont moins chers, parfois situés dans des zones à risque, polluées, non réglementés ou considérés comme non constructibles^{82 83 84}. Leurs habitations, souvent précaires (type habitat en tôle) ou de mauvaise qualité (mal isolées, difficiles à rafraîchir ou à chauffer), se révèlent à la fois plus exposées et moins résistantes aux événements extrêmes.

Il est d'autant plus difficile pour des personnes en situation de précarité de se relever de chocs climatiques qu'elles cumulent souvent d'autres facteurs de vulnérabilité (âge, genre, statut administratif précaire, isolement social, précarité économique, éloignement de la décision politique...), auxquels s'ajoutent le manque de ressources pour reconstruire et les obstacles d'accès aux aides publiques ou privées. Ces dynamiques se retrouvent à différentes échelles : au sein d'un même pays, mais aussi entre pays du Nord et du Sud, où les inégalités d'accès aux financements,

aux infrastructures de protection ou aux dispositifs d'assurance accentuent encore les impacts des changements climatiques.

L'exemple de Mayotte illustre de façon frappante cette inégalité face aux événements climatiques. Sur cette île, un tiers de la population vit dans des quartiers informels constitués de petites baraques en tôle appelés *bangas*. Lors du passage du cyclone Chido en décembre 2024, l'ensemble de cet habitat a été détruit. Ces logements accueillent beaucoup de personnes en situation administrative précaire. Une grande partie d'entre elles, par crainte d'être arrêtées par la police aux frontières ou de voir leurs biens pillés, n'ont pas eu recours aux abris d'urgence. Cette précarité se double d'une inégalité d'accès aux aides. Les CCAS ne se sont pas toujours rendus dans les *bangas* pour effectuer les distributions alimentaires. Les personnes vivant dans les *bangas* ont été peu relogées en raison de l'ampleur des dégâts et du manque de solutions disponibles. Leur accès à la reconstruction a été entravé par un arrêté préfectoral interdisant la vente de tôles sans pièce d'identité ni attestation de domicile⁸⁵. Des dispositifs d'aides ont été mis en place pour permettre aux habitants et habitantes de reconstruire leur domicile mais les sommes accordées (jusqu'à 2 500 euros pour les aides de l'État) et les conditions d'accès (séjour régulier, justificatifs de domicile, devis de travaux...) n'ont pas réellement permis aux personnes vivant dans les *bangas* d'en bénéficier. Beaucoup de personnes ont donc rebâti leurs maisons avec des matériaux de récupération, fragiles et endommagés, souvent sur les mêmes sites à risque.

À la précarité matérielle et psychologique s'ajoute donc une fragilité administrative : comme le souligne Marc, délégué du Secours Catholique à Mayotte, « souvent, vous avez perdu vos papiers dans le sens physique du terme. Tout est parti. Donc c'est la bagarre. [...] Si vous avez eu le malheur de ne pas prendre une photo ou scanner vos documents, c'est une catastrophe ». Cette perte de documents rend encore plus difficile la régularisation et l'accès aux aides, accentuant la marginalisation des plus vulnérables.

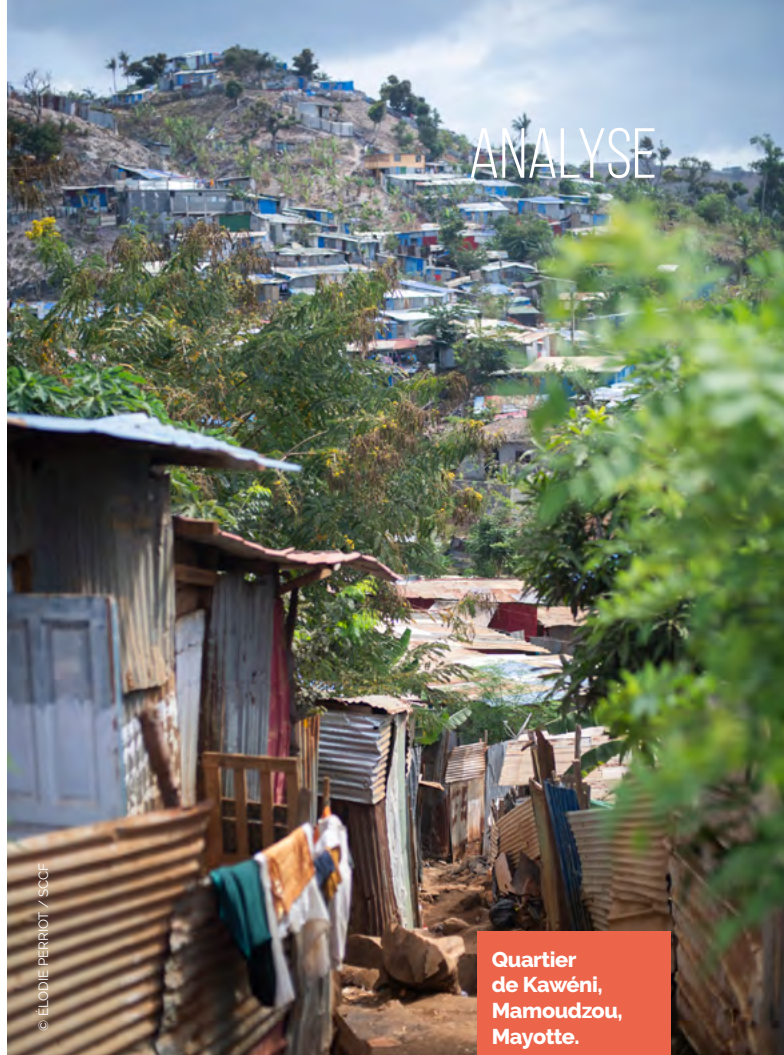
Lors des inondations qui ont touché le Pas-de-Calais à l'hiver 2023-2024, les personnes exilées ont été en première ligne. De nombreuses personnes exilées habitent dans la région de Calais, point de passage stratégique vers le Royaume-Uni. Elles y vivent dans des campements précaires, sous tente et sans accès à l'eau, et sont exposées à des expulsions à répétition. Lors des inondations, elles ont été contraintes de vivre au milieu de la boue, de l'eau stagnante et du froid, leurs tentes, vêtements et effets personnels régulièrement endommagés ou détruits par les intempéries^{86 87}. Les expulsions des campements se sont poursuivies malgré tout, sans que des dispositifs d'hébergements adaptés ne soient proposés par les autorités, même pendant la trêve hivernale et les pics de crue.

Sur le littoral de Guyane, autour de Cayenne, les inondations créent également plus de dommages dans les quartiers populaires et les zones d'habitat informel. Faute de logements accessibles, de nombreuses familles, souvent immigrées et nouvellement arrivées, n'ont d'autre option que de construire des cabanes de fortune dans des zones inondables. À chaque épisode pluvieux, les habitats sont submergés et les personnes y habitant, démunies. Il en va de même pour les personnes vivant dans des maisons peu solides et proches du fleuve à Camopi, et qui ont vu leurs maisons détruites par les inondations.

« On déménage souvent chez la famille. Moi j'ai dû déménager parce que c'est toujours sous l'eau ma maison. J'ai déménagé il y a trois ans. » Rosalie, habitante de Camopi, Guyane.

De manière similaire, Julie nous explique que dans son village du Var, plusieurs personnes vivant en caravane ont tout perdu lors de l'incendie de 2021. Or, si ces personnes vivent dans ce type d'habitat léger, c'est aussi que, dans cette zone très touristique, les logements sont rares et inabordables pour beaucoup.

Les personnes les plus précaires ne sont pas seulement les plus exposées lors des inondations ou des incendies, elles le sont aussi lors des épisodes de forte chaleur, notamment dans les grandes villes. Une étude de la Banque de France montre ainsi que, dans les grandes villes françaises, les personnes âgées, les



Quartier de Kawéni, Mamoudzou, Mayotte.

jeunes enfants et les ménages à faible revenu sont les plus exposés aux vagues de chaleur, mais sont beaucoup moins en mesure de rénover leur logement ou de quitter la ville en cas de canicule⁸⁸. À Marseille, nous avons vu que les personnes sans abri sont contraintes de vivre dehors sans accès garanti à l'eau, à l'ombre ou à des espaces climatisés, ce qui entraîne déshydratation, épuisement physique et atteintes aux droits et à la dignité⁸⁹. Face à ces difficultés, chacun cherche ses propres façons de s'en sortir. Habib, qui dort dans un fourgon depuis près d'un an, explique passer ses journées à la plage pour échapper à la chaleur. Mohamed, qui dort sous une tente sur un parking, reste allongé dans les parcs toute la journée pour éviter l'épuisement physique et l'hypersudation provoqués par le soleil.

« Je reste toute la journée allongé dans des parcs. Je ne peux pas me déplacer la journée à cause de la chaleur sinon j'étouffe. [...] C'est épuisant à la fois physiquement et moralement. » Mohamed, habitant de Marseille en situation de rue, Bouches-du-Rhône, France⁹⁰.

Souhila et Fettouma, qui ont vécu dans des logements sociaux et dans des chambres d'hôtel^{115 91}, témoignent de leur grande vulnérabilité face aux canicules, leur habitation étant mal isolée et dépourvue de climatisation. Dans un contexte où les vagues de chaleur sont de plus en plus longues et fréquentes, Souhila et Fettouma décrivent

un quotidien étouffant, marqué par des étés qui se prolongent parfois jusqu'en octobre ou en novembre. Pour protéger leurs enfants, elles improvisent des solutions comme remplir la baignoire d'eau pour se rafraîchir, une pratique qui apporte un soulagement temporaire mais entraîne aussi des dépenses supplémentaires.

« Pendant l'été, il fait vraiment chaud. On ressent chaque année une différence par rapport à l'année précédente. La chaleur dure parfois jusqu'au mois d'octobre-novembre. [...] Quand il fait très chaud, je remplis la baignoire [pour que les enfants se rafraîchissent]. Ça ne fait pas faire d'économie d'eau. Donc c'est une solution, mais c'est aussi une perte, c'est des dépenses. » Souhila et Fettouma, habitantes de Marseille, Bouches-du-Rhône, France.

À travers tous ces témoignages, on voit que la précarité sociale constitue déjà un facteur d'exposition accru aux risques climatiques : plus les inégalités persistent, plus les conséquences sont lourdes pour celles et ceux qui les subissent. Mais au-delà des inégalités économiques et sociales, d'autres dimensions viennent renforcer cette vulnérabilité, comme le genre, l'âge ou la condition physique.

« C'est comme si on ne faisait pas partie de la société : les femmes seules, les oubliés de la société, les handicapés, les personnes âgées. » Marie-France, habitante de Saint-Martin-Vésubie, Alpes-Maritimes, France.

Les femmes se trouvent en effet souvent en première ligne face aux impacts des dérèglements climatiques, non seulement parce qu'elles en subissent directement les effets, mais aussi parce que les inégalités de genre accentuent leur vulnérabilité. Au niveau mondial, l'ONU estime que les changements climatiques pourraient faire basculer jusqu'à 158 millions de femmes et de filles supplémentaires dans la pauvreté d'ici 2050, et les exposent déjà davantage à la faim, aux maladies et aux violences⁹². Cette vulnérabilité accrue s'explique notamment par leur rôle central dans l'agriculture de subsistance et dans l'approvisionnement du foyer en nourriture, en eau et en combustible, des ressources de plus en plus rares⁹³. De plus, les femmes disposent de moins d'accès aux décisions concernant la prévention et la gestion des impacts climatiques, ce qui conduit à des stratégies d'adaptation qui ne prennent pas suffisamment en compte leurs besoins et leurs réalités⁹⁴. Une étude de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) souligne que les inégalités climatiques de genre, si elles sont moins visibles, sont aussi bien réelles en France, et sont, entre autres, liées à leur plus grande précarité économique : en France, les femmes sont plus souvent à temps partiel, payées au salaire minimum, et représentent plus de 80 % des parents isolés⁹⁵.

En Amazonie brésilienne, Ena explique que les dérèglements climatiques rendent chaque tâche plus pénible. Les femmes en souffrent particulièrement, car elles cumulent le travail agricole sous une chaleur accablante avec la gestion de la maison et des enfants, une charge encore plus lourde pour celles qui sont enceintes. En Tunisie, plusieurs des éleveuses rencontrées sont seules à subvenir aux besoins économiques de leur famille, soit parce qu'elles sont veuves, soit parce que leurs conjoints n'ont pas d'emploi stable. À cause de la sécheresse, déjà fragilisées, elles peinent à couvrir leurs besoins essentiels comme l'eau, l'électricité ou l'alimentation. Leur isolement géographique aggrave encore ces difficultés : parce qu'elles vivent loin des routes principales et des commerces, se déplacer pour acheter des produits de base coûte parfois plus cher que les produits eux-mêmes. À l'inverse, les femmes bénéficiant d'un soutien économique au sein de leur foyer (grâce aux revenus d'un conjoint, par exemple) disposent d'une plus grande sécurité qui leur permet de mieux anticiper les difficultés : elles peuvent constituer des stocks, s'adapter à la hausse des prix ou maintenir leur activité agricole grâce à l'irrigation. Dans ces situations, la sécheresse demeure une contrainte, mais ses effets sont partiellement atténués.

« Le travail est dur : aller aux champs, faire de la farine. Les femmes font tout : maison, enfants, roça (agriculture). Les femmes enceintes souffrent beaucoup. » Ena, habitante de la communauté São João do Araújo, Brésil.

« Plusieurs parcelles cultivées par ces femmes ont été ravagées. Imagine leur situation : les femmes célibataires sont aujourd'hui en grande détresse. Autrefois, elles vivaient normalement parmi nous, mais aujourd'hui elles rencontrent de graves difficultés à cause de la perte de leurs cultures. Comparées aux hommes, ce sont elles qui subissent le plus durement les conséquences. » Jaurice, habitant de Fanambana, Madagascar.

« Je ressens que ces impacts sont plus profonds car je suis une femme veuve, et en plus j'aide la femme de mon fils décédé à élever ses trois enfants, le plus âgé ayant 13 ans. Leur mère travaille dans une usine avec un salaire ne dépassant pas 500 dinars. » Zahra B., habitante d'Ouled Soula, Tunisie.

« Mes revenus restent réguliers car l'élevage des vaches ne représente pas ma seule source de revenus ; mon mari travaille aussi et prend en charge nos dépenses. [...] Malgré la hausse constante des prix des aliments pour le bétail, ils connaissent une légère baisse en été, ce qui me pousse à en acheter en grande quantité. Je fais du stock dans mon garage où je mets toute la nourriture, et en été, j'en achète beaucoup pour que, quand les prix augmentent en hiver, je sois préparée. » Olfa, habitante de Aa'thamna, Tunisie.



Zohra, habitante
d'Ouled Soula,
Tunisie.

Les enfants sont, eux, plus fragiles face aux maladies liées à l'eau ou à la malnutrition et peuvent subir des ruptures dans leur éducation. À La Réunion, touchée par des cyclones de plus en plus intenses, certains enfants perdent tout leur matériel scolaire et se retrouvent sanctionnés par l'école, faute de pouvoir remplacer rapidement leurs affaires. À Madagascar, où la dépendance à l'agriculture est forte, les sécheresses et cyclones récurrents réduisent les récoltes et plongent les familles dans une précarité qui rend difficile le paiement de la scolarité. En Tunisie, ce sont les pluies torrentielles et les routes dégradées qui empêchent les plus jeunes d'accéder à la maternelle, surtout dans les zones rurales. À Camopi en Guyane, les épisodes de sécheresse ou d'inondation bloquent le transport scolaire par pirogue. Les autorités ont parfois recours à des solutions exceptionnelles – hélicoptères militaires, distribution de cours en porte-à-porte – pour maintenir un minimum de continuité éducative. Dans l'Amazonie brésilienne, les sécheresses peuvent aussi interrompre la scolarité des enfants qui se rendent habituellement à l'école en pirogue. Même lorsqu'ils parviennent à aller en classe, la chaleur extrême et le manque de ventilation rendent l'apprentissage difficile : les salles fermées deviennent étouffantes et nuisent à la concentration.

Enfin, pour les personnes qui sont plus âgées, il peut également être plus difficile de se remettre de tels bouleversements. Les personnes âgées, proches de la retraite

ou ayant des limitations physiques, rencontrent plus de difficultés à reconstruire leur logement, à nettoyer les débris ou à relancer une activité économique, tandis que les plus jeunes disposent d'une plus grande marge de manœuvre pour rebondir. La trajectoire de Quentin, gérant d'une brasserie qui a été emportée par la tempête Alex en 2020, montre combien l'âge joue un rôle décisif dans la capacité à rebondir face aux catastrophes. À 30 ans, lui et son équipe avaient encore l'énergie, le temps et la volonté de reconstruire leur activité, quitte à s'endetter et à repartir de zéro. À l'inverse, ses voisins menuisiers charpentiers, proches de la retraite, n'ont pas pu engager un tel effort et ont perdu définitivement leur activité, soulignant que la résilience dépend aussi de la phase de vie dans laquelle on se trouve.

« Pour certaines personnes, c'est long. Pour d'autres, plus jeunes qui peuvent se reconstruire, qui sont au début de leur vie, c'est plus facile. Mais quand on a 65, 70 ans, c'est plus la même chose. Je crois qu'il y a peut-être un phénomène d'âge, de sensibilité, et puis, bon, moi j'avais vécu autre chose avant aussi. On ne se refait pas aussi vite à 20 qu'à 70 ans. » Marie-France, habitante de Saint-Martin-Vésubie, Alpes-Maritimes, France.

« On est jeunes. Notre voisin, il disait que lui, il n'arrivait même plus à porter un pack d'eau. Je pense que ça joue aussi. » Bernard et Hélène, habitants de Saint-Martin-Vésubie, Alpes-Maritimes, France.

« Je pense surtout à un menuisier charpentier. Il avait tout son atelier qui est parti. Il était à six mois de la retraite. Il fallait travailler pour toucher la perte d'activité mais il m'a dit : « À six mois de la retraite, je ne reconstruis pas un bâtiment, donc je fais comment ? » Donc, il s'est remis à son compte avec son petit camion, à faire des dépannages, et ça a permis de débloquer le truc. [...] Le mec, il lui a fallu vingt ans pour avoir son bâtiment, ses machines, etc., donc il va pas repartir comme ça du jour au lendemain. [...] Vous ne rebondissez pas pareil à 30 balais, à 60, ou à 70. » Quentin, habitant de Saint-Martin-Vésubie, Alpes-Maritimes, France.

L'ÉLARGISSEMENT DE LA PRÉCARITÉ CLIMATIQUE : QUAND DE NOUVEAUX PUBLICS BASCULENT DANS LA VULNÉRABILITÉ

Dans tous les territoires étudiés, on observe que les changements climatiques peuvent entraîner un véritable basculement vers la précarité et/ou une fragilisation encore plus forte. Entre la hausse des dépenses, la chute des revenus et l'insuffisance des compensations (absence d'assurance ou de couverture adéquate), de nombreuses personnes voient leur équilibre économique et social s'effondrer dans un contexte où le coût de la vie augmente.

LES DÉPENSES EXPLOSENT

Les effets des changements climatiques comme les cyclones, les tempêtes et les crues ont des impacts forts sur les habitats, entraînant une augmentation accrue des dépenses de réparation, de remplacement voire de reconstruction. Dans certains cas extrêmes, comme lors de la tempête Alex dans les Alpes-Maritimes, certaines maisons ont été complètement arrachées. Même lorsque les habitations tiennent, des dommages parfois très importants surviennent. La remise en état de la maison devient alors un processus long et complexe : il faut ventiler, déshumidifier, traiter les murs et planchers, parfois remplacer des cloisons, sols et meubles, tout en veillant à ce que la moisissure ne se propage pas. Ce travail chronophage oblige souvent les habitants et les habitantes à avancer les frais de mobilier et de travaux pour remettre leur logement en état, ce qui pèse lourdement sur leur budget. La complexité et le coût de la reconstruction ou des

rachats transforment alors leur quotidien, limitant leur capacité à investir dans de nouveaux équipements ou à améliorer leur logement.

« Au rez-de-chaussée, il y avait le séjour. Il y avait un bahut de 4 mètres de long, en quatre parties, qu'on a acheté quand on s'est mariés il y a cinquante ans. En excellent état. Avec tous nos souvenirs, nos photos, nos albums, photos de mariage, etc. [...] Après, c'est 200 livres qui partent à la poubelle. C'est tous les meubles finalement. On se retrouve sans plus grand-chose. Plus d'électroménager non plus. [...] L'eau est restée quasiment une semaine. C'est très long parce que tout pourrit. Quand vous revenez, c'est le carnage. J'avais plus de sol. Tout était saccagé. » Paule, habitante de Guipry-Messac, Ille-et-Vilaine, France.

« Les derniers travaux, c'est sur présentation de facture, on a dû avancer une partie. Heureusement qu'on n'est pas des gens dépensiers. Dans tout ça, on a vraiment calculé ce qu'il fallait refaire, ce qui était important, il y a des choses, on a dit : bon ça, c'est impératif, il faut le refaire. On n'est pas malheureux, on travaille à deux, on se débrouille quand même, mais on n'est pas milliardaires, on essaie de faire, pour avoir une maison correcte. » Christophe et Christelle, habitants de Saint-Omer, Pas-de-Calais, France.

Lorsque des personnes doivent se reloger, même temporairement, cela peut entraîner des dépenses supplémentaires lorsque cela les éloigne de leur lieu de travail ou de l'école des enfants. Parcourir plusieurs kilomètres de plus chaque jour devient vite un fardeau avec la hausse du prix du carburant, transformant la distance en perte de pouvoir d'achat.

S'ajoute à cela la question de la perte des réserves alimentaires. Plusieurs témoignages mentionnent la perte du congélateur comme un élément important, car source de grande perte économique. C'est notamment le cas pour les populations qui vivent dans des zones isolées en Guyane, à La Réunion et à Madagascar, qui ne peuvent pas faire de courses régulièrement et constituent donc des réserves. Même lorsque les dégâts sont moindres et ne concernent que la perte de denrées et de quelques objets, cela peut avoir un impact important pour des ménages modestes.

« Nous avons vraiment beaucoup souffert. Tout ce que nous avions a été emporté, tout est mort. Même le riz que nous avions acheté a été emporté. Nous n'avons plus rien à manger. C'était vraiment très dur. On s'habille seulement avec ce qu'on trouve, grâce à des vêtements de friperie, parce que c'est moins cher. La situation a été très éprouvante, même la couverture de nos enfants a été emportée. [...] Aujourd'hui, petit à petit, nous essayons de nous relever, de reconstruire ce que nous pouvons. » Leonny, habitante d'Ampondra, Madagascar.



Yaelle,
habitante
de Camopi,
Guyane,
France.

« On a eu beaucoup de pertes par rapport à l'inondation. C'est-à-dire que nous avons perdu des frigos, des congélateurs. Des tables, beaucoup de biens. Plus les outils, les matériels que nous avons perdus. » Yaelle, habitante de Camopi, Guyane, France.

« On a jeté tout ce qu'il y avait dans le congélateur. Jusqu'à maintenant, il est resté vide. Et on n'a pas pu tout remettre dedans, parce que quand on est retraité, ce n'est pas la même chose que quand on travaille, ce n'est pas du tout la même chose. Quand on travaille, on a plus d'argent. Mais quand on est à la retraite, on en a moins. Alors, il faut payer ceci, payer cela. Donc on n'arrive pas au bout. Mais on essaie de faire avec. » Michel, habitant de Saint-André, La Réunion, France.

Face à ces nouvelles dépenses, beaucoup de personnes, notamment au Brésil, à Madagascar et en France ultramarine ne sont pas indemnisées. En effet, dans les territoires ultramarins, le taux d'assurance multirisque habitation, incluant la garantie Cat Nat⁹⁶, reste très faible : si plus de 95 % des ménages sur l'ensemble du territoire français y souscrivent, le taux de couverture est seulement de 49 % en Guyane et de 6 % à Mayotte⁹⁷. Cela s'explique en partie par des logements souvent informels, par une culture assurantielle moins ancrée et par des ressources plus limitées^{98,99}. L'assurance n'est pas non plus mentionnée dans les entretiens réalisés sur les autres territoires (Brésil, Tunisie

ou Madagascar) où l'assurance contre les catastrophes naturelles est inexistante ou réservée à une minorité de ménages et d'entreprises capables d'en assumer le coût, laissant la grande majorité de la population sans filet de sécurité face aux pertes matérielles et économiques.

En France hexagonale, on observe également que beaucoup de personnes ne sont plus assurées ou qu'elles sont mal assurées. Les témoignages recueillis mettent en lumière l'exclusion progressive des personnes de mécanismes assurantiels dans les zones jugées à risque. Les assureurs, confrontés à une multiplication des sinistres liés au climat, refusent désormais de couvrir certains biens ou situations, ou n'acceptent de le faire qu'à des tarifs très élevés¹⁰⁰. Il en va de même pour les communes : un maire du Pas-de-Calais nous explique qu'avant les inondations, sa commune payait environ 100 000 euros pour assurer ses bâtiments, ses véhicules, pour sa responsabilité civile et sa protection juridique. Après les inondations, un avenant obligatoire a été imposé sur le lot des bâtiments, sous peine de perdre la couverture, ce qui a fait augmenter la prime de 30 à 32 %, la faisant passer à environ 130 000 euros.

« On a vu sur le terrain avec l'équipe d'urgence que les trois quarts des dossiers qu'on a traités, les gens n'avaient pas d'assurance. Souvent parce que les assureurs ne veulent pas, parce qu'ils disent que les maisons sont trop vieilles, trop vétustes, etc. » Angela, bénévole du Secours Catholique à La Réunion, France.



Jean-Paul
habitant de
Vidauban (Var).

© ANTHONY MICALLIEF / SCOT

Certaines personnes se retrouvent ainsi mal assurées, les contrats pouvant être complexes ou peu accessibles, ce qui les laisse vulnérables face aux catastrophes. Florence, qui coordonne les actions d'urgence du Secours Catholique en France, explique que beaucoup de personnes en situation financière fragile choisissent de résilier leur assurance habitation pour économiser quelques mois, en pensant la reprendre plus tard. Mais la catastrophe survient souvent alors qu'elles ne sont plus couvertes.

Par ailleurs, les personnes rencontrées qui ont sollicité l'aide de leur assurance se retrouvent souvent face à un processus extrêmement complexe et éprouvant. Marie-France, des Alpes-Maritimes, explique par exemple combien il a été difficile pour elle de rassembler toutes les preuves d'achat et justificatifs alors que tout avait été emporté par la tempête Alex. L'assurance a clos son dossier alors qu'elle n'avait ni la force, ni la possibilité de tout documenter. Se faire indemniser est souvent décrit comme un combat : Paule, elle, a dû faire face à un « bras de fer » émotionnel et administratif avec son assurance, allant jusqu'à mobiliser une voisine comme témoin pour négocier certains points ; Valentine et Jeanne du Gard n'ont trouvé une issue à leur désaccord avec l'assurance qu'en recourant à un expert indépendant.

De plus, quand il y a des indemnisations, elles arrivent souvent tardivement, les experts mettant parfois plusieurs mois avant de venir évaluer les dégâts, ce qui signi-

fie que les personnes doivent être en capacité d'avancer les frais ou d'attendre avant d'effectuer leurs rachats et rénovations. Florence nous explique ainsi que dans le cas du cyclone Belal à La Réunion, 80 % des ménages rencontrés par le Secours Catholique n'avaient pas encore reçu leur indemnité onze mois après la catastrophe. À l'inverse, dans le Pas-de-Calais, après la première inondation, de nombreuses personnes ont reçu une indemnisation rapide mais sans expertise permettant de juger véritablement de l'ampleur des besoins. Or, lorsque la deuxième inondation est arrivée quelques semaines plus tard, elles se sont retrouvées sans couverture car leur dossier était considéré comme clos.

Enfin, quand l'indemnisation a lieu, les pertes sont systématiquement perçues par les personnes rencontrées comme sous-évaluées. Au motif que les biens seraient « vétustes », les remboursements sont souvent très éloignés des coûts réels de réparation ou de remplacement. Jean-Paul, du Var, raconte qu'après l'inondation, son assurance ne lui a versé que 570 euros, « à peine de quoi acheter un clic-clac » et trop peu pour remplacer le reste de son mobilier. Paule, d'Ille-et-Vilaine, explique de son côté que le système de vétusté appliqué par l'assurance a réduit à presque rien la valeur de ses biens : son grand meuble de salon, encore en parfait état avant la catastrophe, n'a été indemnisé qu'à hauteur de 150 euros, et ses canapés ou fauteuils ont subi le même sort. Marie-France, des Alpes-Maritimes, explique que sa voiture, endommagée lors du sinistre, n'a été indemnisée que pour 150 euros, ce qui l'a laissée sans moyen de transport pour aller travailler, faute de pouvoir en racheter une. De leur côté, Christophe et Christelle, dans le Pas-de-Calais, n'ont touché que 2 500 euros pour un poêle âgé de seulement sept ans qui leur avait coûté le double.

« *Moi, l'assurance, ça a été une catastrophe.* » Jean-Pierre, habitant de Saint-Martin-Vésubie, Alpes-Maritimes, France.

« *Il y a un petit duel avec les assurances. C'est beaucoup d'incompréhension.* » Christophe et Christelle, habitants de Saint-Omer, Pas-de-Calais, France.

« *Et puis, les assurances, elles jouent sur les mots. À une virgule près, à un mot près, ça change toute la donne.* » Danièle, bénévole du Secours Catholique dans les Alpes-Maritimes, France.

« *Un expert est passé, chargé par la compagnie d'assurances. Il n'était pas très agréable : "Tous les murs, là, ça ne vaut rien, c'est vétuste." Voilà. Ils baissent où ils peuvent.* » Paul et Barbara, habitants du Vigan, Gard, France.

« *L'artisan a fait un devis, je crois, de 6 000 euros pour changer toute la bande de placo. Et l'assurance, elle rembourse pas tant. [...] On a perçu environ 5 000 euros pour toutes les*

rénovations, pour tout. [...] Le devis pour les rénovations, c'est 7 000 euros. Et il fallait aussi racheter le mobilier. En plus moi, il m'est arrivé un accident de travail. C'étaient des coûts. » Assan, habitant de Vidauban, Var, France.

Tous ces témoignages révèlent une même réalité : pour celles et ceux qui ne bénéficient d'aucune indemnisation, les dépenses s'envolent littéralement, et même avec une assurance, la prise en charge reste souvent complexe, insuffisante, et le reste à charge demeure difficile à assumer.

LES PRIX AUGMENTENT

Les témoignages recueillis à Mayotte, à Madagascar, au Brésil et en Guyane mettent en évidence un phénomène récurrent : les événements climatiques entraînent souvent une flambée rapide des prix des produits de première nécessité.

Dans la région Sava à Madagascar, les inondations ont détruit les rizières, privant les habitantes et habitants de leur principale ressource alimentaire et provoquant une hausse brutale du prix du riz¹⁰¹. Une étude estime ainsi que les événements climatiques extrêmes, tels que la sécheresse et les cyclones, provoquent une hausse de 21 % des prix en raison des pertes de récoltes et des perturbations logistiques¹⁰². Certaines personnes interrogées décrivent une situation d'endettement généralisé : contraintes d'acheter à crédit, parfois même pour des quantités minimales, elles subissent une précarité accrue.

« Ce n'est pas seulement mon logement qui a été touché. Tous les champs ont été inondés, l'eau ne s'est même pas retirée. C'est cela qui explique pourquoi le riz est si cher chez nous actuellement. [...] Même aujourd'hui une mesure de riz coûte encore 1 000 ariary¹⁰³. On est obligés de l'acheter à crédit. » Jean-Tride, habitant d'Amboangibe, Madagascar.

Dans l'Amazonie brésilienne, la période de sécheresse extrême qui a commencé à la mi-2023 et s'est prolongée en 2024 a gravement abaissé les niveaux des principaux cours d'eau, isolant de nombreuses communautés riveraines et interrompant le transport fluvial – voie principale d'approvisionnement de ces localités. Cela a rendu nécessaire l'acheminement des biens par voies alternatives (par voies aériennes ou par barges détournées), nettement plus coûteuses, et a réduit l'offre disponible : en conséquence, les prix des denrées de première nécessité ont flambé dans les communes isolées. Certaines personnes ont témoigné devoir parcourir plusieurs kilomètres à pied pour accéder à un point d'approvisionnement, ce qui a rendu leur accès à l'alimentation et à l'eau encore plus coûteux.

« Pendant les sécheresses, pour se déplacer, les personnes isolées doivent traverser le fleuve, prendre la route de l'autre côté, monter une énorme côte, prendre

un camion qui est payant, il faut encore payer le ticket de bus, le ticket de bateau. Une fois de l'autre côté de la rivière, il faut demander un autre bateau, c'est encore un autre ticket, jusqu'à ce qu'elles arrivent près de chez elles. » Joelma, membre de la préfecture d'Itacoatiara et de la Caritas locale, Brésil.

À Camopi en Guyane, la sécheresse de 2024 a également entraîné une chute du niveau du fleuve Oyapock, interrompant le transport fluvial qui approvisionne la commune. Les denrées et le gaz ont dû être acheminés par avion, un mode de transport plus coûteux, ce qui a provoqué une flambée des prix : le prix d'une bouteille de gaz est passé à 120 euros (contre 35 habituellement) et celui d'un pack de six bouteilles d'eau minérale, à 18 euros (contre 9 auparavant)¹⁰⁴. Ces augmentations créent un cercle vicieux où chaque dépense quotidienne pèse davantage et pousse les familles à recourir au crédit. Face à cette crise, les autorités ont déployé des mesures d'urgence comme des rotations aériennes pour ravitailler les communes isolées en eau et denrées essentielles, le renforcement du fret aérien dont le coût a été réduit pour les commerçants et commerçantes, ainsi qu'un soutien de 15 euros par bouteille de gaz afin de compenser la flambée des prix¹⁰⁵. Cependant, l'efficacité de ces dispositifs dépend en partie des commerçants et commerçantes : certains auraient été soupçonnés de maintenir des prix élevés ou de ne pas afficher leurs prix en magasin¹⁰⁶, d'autres auraient préféré ne pas signer la convention permettant de bénéficier du fret aérien à moitié prix, invoquant l'absence de garantie sur les dates de livraison¹⁰⁷. Les autorités ont annoncé des contrôles hebdomadaires et des sanctions possibles, mais leur efficacité n'est pas documentée¹⁰⁸.

« Par rapport aux dépenses, il y a eu beaucoup d'augmentations, surtout dans les magasins ou autres, [...] ce qui fait que vous devez payer plus cher pour tout ce qui est eau potable, nourriture et autres. Je me rappelle que quand nous devions acheter de l'huile, de l'essence, de l'eau, du jus ou autre, nous avons dû faire des crédits. » Yaëlle, habitante de Camopi, Guyane, France.

Ces témoignages locaux s'inscrivent dans une tendance plus large montrant que les événements climatiques extrêmes entraînent une hausse de l'inflation, en particulier alimentaire, avec un impact plus marqué à court terme et sur les ménages modestes¹⁰⁹. Une étude récente menée par le Potsdam Institute for Climate Impact Research et par la Banque centrale européenne montre qu'une hausse des températures moyennes pourrait entraîner, d'ici 2035, une augmentation significative de l'inflation alimentaire (jusqu'à + 3,2 points) et de l'inflation globale (+ 1,18 point)¹¹⁰.

LE RELOGEMENT EST COMPLIQUÉ

Les personnes qui perdent leur logement à cause des effets des changements climatiques rencontrent souvent de grandes difficultés à se reloger durablement car il y a moins d'hébergements disponibles et les loyers comme les prix d'achat de l'immobilier ont augmenté.

Par exemple, Zaitony nous raconte que par suite du cyclone Gamane à Madagascar, ce qui a le plus manqué aux habitants et habitantes d'Antsirabe Nord, ce sont les logements. Beaucoup ont vu leurs maisons détruites et, faute de moyens, ne peuvent pas les reconstruire. Les maisons restantes sont en ruine et le nombre de logements disponibles est insuffisant. Certaines personnes sont donc contraintes de partir vivre ailleurs. Celles qui restent se retrouvent à louer une chambre ou un étage chez des voisins ayant la chance d'avoir encore une maison debout.

Marie-France, quant à elle, était locataire d'une maison détruite par la tempête Alex en 2020 dans les Alpes-Maritimes. Après avoir été relogée de manière temporaire dans un hôtel, elle a dû trouver à se reloger par elle-même dans une zone où les loyers ont fortement augmenté. C'est arrivé au moment où elle est passée à la retraite, ce qui a fait chuter ses revenus. Pendant des mois, elle a cherché un nouveau logement, jusqu'à devoir accepter un appartement plus cher, passant d'un loyer de 600 à 900 euros, pour une retraite de seulement 1 200 euros. Elle doit donc maintenant reprendre un travail pour compléter sa retraite. Consciente que les locataires sont particulièrement vulnérables face à de telles catastrophes, elle souligne les difficultés d'un marché saturé et la nécessité d'un relogement pérenne. Malgré tout, elle se considère comme privilégiée d'avoir pu compter sur le soutien de ses proches et de personnes prêtes à se porter caution.

Jean-Pierre, lui, était propriétaire, avec son ex-femme, d'une petite maison dans les Alpes-Maritimes, dans laquelle il a vécu vingt ans avant qu'elle ne soit complètement éventrée par la tempête Alex en 2020. Sans logement, il n'a pas reçu d'information sur ses droits et a donc vécu temporairement chez une amie alors qu'il aurait pu bénéficier d'un remboursement de loyer par son assurance. Après plusieurs années de lutte avec les assurances, il a fini par être indemnisé à travers le fonds Barnier. Cependant, l'indemnisation qu'il a reçue ne lui permet pas d'accéder à nouveau à la propriété dans cette région, le prix du foncier dans les Alpes-Maritimes étant le deuxième plus haut en France : il a été indemnisé à hauteur de 2 000 euros du mètre carré alors que le prix médian de vente d'une maison dans ce département est de 5 015 euros du mètre carré¹¹¹. Actuellement au RSA, Jean-Pierre n'a pas pu racheter et est maintenant locataire d'un logement social. Par suite de la tempête, il est donc passé de propriétaire à locataire.

« J'avais droit à un relogement d'un an à 800 euros par mois, sur justificatif, mais ça, l'assurance me l'a dit quatorze mois après, quand c'était trop tard. [...] [Au final, mon terrain a été racheté] par le fonds Barnier. Ils m'ont compensé à hauteur du préjudice que l'assurance considérait que j'avais : suffisamment pour ne rien pouvoir acheter à Saint-Martin-Vésubie. Ça ne permet pas de se racheter un logement, même un studio à Nice. »
Jean-Pierre, habitant de Saint-Martin-Vésubie, Alpes-Maritimes, France.

De son côté, Marie, habitante du Pas-de-Calais, n'a pas pu bénéficier du fonds Barnier car les experts ont considéré que moins de 50 % de sa maison avait été touché. Elle se retrouve face à un dilemme : soit engager des travaux coûteux et longs chez elle, tout en cumulant le remboursement du crédit, le loyer de son logement social provisoire et les frais de réparation ; soit vendre un bien fortement dévalué, au risque de ne pas pouvoir racheter un logement équivalent et de vivre avec la crainte qu'une autre inondation ne détruise à nouveau son foyer.

Face à ces difficultés, certaines communes tentent d'agir. Dans le Pas-de-Calais, un maire raconte qu'après trois inondations successives, de nombreuses personnes ont voulu partir, ce qui l'a conduit à solliciter le fonds Barnier. Or, certaines maisons n'ont pas été jugées éligibles : les spécialistes de l'assurance ont évalué les dégâts de façon très variable, parfois pour 20 000 euros, parfois pour 60 000, pour une même hauteur d'eau. Pour répondre à ces écarts et aider les personnes sinistrées exclues du dispositif, la municipalité a mis en place une enveloppe spécifique afin de permettre un relogement ou un départ. Cela montre que les critères du fonds Barnier, comme le seuil des 50 % de dégâts, laissent de côté des familles lourdement touchées. L'accès à l'aide dépend alors de la volonté et des moyens des communes, ce qui reste insuffisant pour assurer une protection équitable partout en France.

LES REVENUS BAISSENT

Les événements climatiques fragilisent non seulement les conditions de vie, mais aussi les parcours professionnels qui peuvent se retrouver bouleversés à long terme, engendrant d'importantes baisses de revenu pour les professionnels et désorganisant durablement l'économie locale.

Lorsqu'un événement climatique soudain arrive, certaines personnes se voient dans l'obligation de cesser leur activité professionnelle pour des durées indéterminées. Cela a été par exemple le cas pour Christelle, dans le Pas-de-Calais, dont l'activité d'assistante maternelle, exercée à domicile, s'est arrêtée net lorsque les inondations ont rendu sa maison inha-



Guillaume,
garagiste
dans le Gard.

bitable. Bien qu'elle ait entrepris des travaux, son agrément est tombé à échéance et le renouvellement lui a été refusé, ce qui l'a empêchée de reprendre son métier. Un an et demi plus tard, après un long arrêt maladie pour stress puis un passage au chômage, elle n'a toujours pas pu reprendre son travail.

De nombreuses personnes travaillant dans le commerce et dans l'artisanat perdent également leurs stocks et leurs outils de travail dans les tempêtes et inondations, ce qui compromet la poursuite de leur activité et entraîne des pertes financières. Dans le Gard, Guillaume, garagiste, explique que les inondations ont emporté une partie de son matériel de travail et plusieurs véhicules. Ses outils perdus, il s'est retrouvé privé de ses revenus de travail, sans solution immédiate pour les remplacer, et a donc dû arrêter de travailler pendant plusieurs mois, ce qui lui a coûté des semestres de retraite.

« J'avais une assurance, enfin, une pseudo-assurance de perte d'exploitation, parce qu'ils se basent sur nos bilans mais comme moi je suis auto-entrepreneur... ça ne va pas chercher loin. Et donc, on ne touche pas grand-chose. En plus de ça, moi, je n'ai touché que sur six mois, alors que l'atelier a été arrêté un an. Et ça m'a coûté un an de retraite. J'ai perdu deux trimestres, le temps de la fermeture. » Guillaume, habitant du Vigan, Gard, France.

Tout comme les ménages, les personnes exerçant une activité professionnelle, lorsqu'elles sont indemnisées, font souvent face à un sentiment de sous-évaluation de leurs outils. L'outillage de Guillaume, qui n'était assuré que pour 30 000 euros alors qu'il en valait près du double, n'a été que partiellement couvert, entraînant une perte considérable. Il souligne que de nombreux commerçants et propriétaires de véhicules de son entourage étaient dans la même situation : faute d'une couverture adaptée, eux aussi ont subi de lourdes pertes. Bernard, qui est artisan dans les Alpes-Maritimes et dont l'atelier a été endommagé par la tempête Alex, explique que ses machines, pourtant indispensables à son travail, ont été jugées vétustes et donc sans valeur. Quand la tempête Aline l'a à nouveau frappé en 2024, Bernard n'a pas été indemnisé du tout pour son activité : l'assurance a estimé qu'il pouvait continuer à travailler puisque son atelier est attaché à sa maison, alors qu'en pratique, son activité était arrêtée car il ne pouvait ni participer aux marchés, ni recevoir de clients.

Sur les territoires où les habitants et habitantes dépendent de petits commerces ou d'activités informelles, les événements climatiques sont particulièrement dévastateurs car les investissements de travail sont perdus et ne sont pas compensés. À Mayotte, Marc nous parle par exemple d'une femme qui vit de la revente d'oignons au détail, achetés en gros dans des

sacs, et qui a perdu tout son stock pendant le cyclone Chido, en plus d'avoir perdu son logement. Elle a seulement réussi à sauver sa balance, outil essentiel de son commerce. Sans lieu sûr pour entreposer ses marchandises, elle ne peut plus travailler. Elle n'est pas indemnisée pour ces pertes, une situation partagée par beaucoup de petits revendeurs locaux.

Les changements climatiques fragilisent aussi les personnes dont l'activité professionnelle dépend du tourisme en réduisant l'attractivité des territoires.

Dans les Alpes-Maritimes, Quentin souligne que si les paysages de montagne deviennent difficilement accessibles (chemins abîmés, besoin de véhicules adaptés, fermeture de sites emblématiques), c'est toute l'offre de randonnée et d'activités de pleine nature qui perd de son intérêt, entraînant une baisse de fréquentation à long terme pour les guides et pour les personnes travaillant dans l'artisanat et le commerce. Bernard et Hélène rappellent que les catastrophes et leur médiatisation amplifient ce phénomène : après les inondations dans le Var en 2010, les marchés artisanaux étaient désertés, certains touristes étrangers croyant même, à cause d'alertes exagérées relayées à l'étranger, que « toute la France » était sinistrée. Enfin, la chaleur extrême modifie les pratiques touristiques : comme le décrit Antonella dans le Gard, les adeptes de la randonnée adaptent leurs sorties aux heures les plus fraîches, mais désertent les bivouacs et activités de journée, provoquant une perte directe de revenus pour l'économie locale. Ces exemples montrent que le climat ne dégrade pas seulement les infrastructures, mais aussi l'image et l'attractivité des régions, avec des conséquences économiques durables.

Parmi toutes les activités économiques impactées, les conséquences des changements climatiques apparaissent comme plus sévères pour les agriculteurs et les agricultrices. Les événements climatiques soudains, les sécheresses et les dérèglements du climat observés sur le long terme rendent la production agricole de plus en plus difficile, affectant les revenus et augmentant les dépenses des personnes qui en vivent dans la durée.

Soalehy et Larria, à Madagascar, témoignent de la perte de leurs plantations de manioc, riz et légumes dans les inondations, les ayant privées de leurs revenus. Joseph-Hugues nous explique comment les cyclones qui dévastent chaque année l'île de La Réunion détruisent en une nuit des bananeraies entières, déracinent des litchis vieux de vingt ans et déciment la canne à sucre. De la même manière, le cyclone Chido à Mayotte a brutalement détruit serres de légumes, bananeraies, champs de manioc et arbres à pain. Sur ces territoires, à chaque nouvelle tempête, les agriculteurs et les agricultrices doivent tout recommencer à zéro, ce qui les plonge dans une précarité encore

plus profonde. Ils savent que, même après avoir tout replanté, un nouveau cyclone peut revenir l'année suivante et anéantir encore une fois leur travail.

« *Sur le plan financier, la situation est très difficile. Ce que nous avons cultivé pour générer des revenus a été détruit. Les cultures qui nous permettaient de gagner de l'argent, comme les haricots et les brèdes piquants, ont été anéanties par les eaux. C'était notre principale source de revenus, mais tout a été ravagé.* » Larria, habitante d'Antsirabe Nord, Madagascar.

« *La conséquence directe, c'est la disparition totale de l'agriculture, car les serres sont parties, les bananiers sont partis, le manioc, c'est fini... C'est une catastrophe, il n'y a plus rien.* » Marc, salarié du Secours Catholique à Mayotte, France.

Pour Sophie, maraîchère en Haute-Saône, sécheresses prolongées et pluies excessives alternent, rendant chaque saison imprévisible. Certaines années, les chaleurs intenses brûlent les cultures jusqu'en novembre, tandis que d'autres années voient ses champs noyés sous des pluies continues, avec pour conséquence des sols lessivés et des légumes comme les choux ou les courges directement perdus. Cela engendre des pertes économiques récurrentes qu'elle estime entre 20 ou 25 % de son chiffre d'affaires annuel. De manière similaire, Christian, à La Réunion, nous explique que là où ses cannes à sucre bien arrosées pouvaient autrefois produire 130 tonnes à l'hectare, le manque d'eau a fait chuter son rendement à 70 tonnes. Pour pouvoir produire de la canne, il doit maintenant irriguer, mais le prix de la consommation d'eau rend alors la vente peu rentable. Le même constat est observé en Guyane où les abattis, parcelles forestières traditionnelles défrichées par brûlis, se retrouvent régulièrement détruits par l'alternance d'inondations et de sécheresses prolongées pendant lesquelles il n'est pas possible pour les cultivateurs et les cultivatrices d'irriguer.

En Tunisie, les éleveuses rencontrées voient également leurs pâturages détruits par les sécheresses, elles doivent désormais acheter des aliments industriels (foin, luzerne) pour nourrir leurs bêtes, mais ceux-ci coûtent de plus en plus cher. Elles ont donc de plus en plus de dépenses mais le prix de vente de leur lait est resté bas, rendant leur situation financière très difficile et les obligeant à faire des emprunts ou à vendre leur bétail : Radhia a dû vendre deux de ses cinq vaches ; Wassila n'en a plus qu'une. Comme l'explique Sihem, « *la vache ne rembourse même plus ce qu'elle coûte* ».

« *La sécheresse nous a beaucoup affectés, en réduisant les pâturages et la végétation. On a énormément souffert. Avant, mon mari et moi pouvions remplir une ou deux char-*



© PAZANAKOTO HAJANAINA HASINA

**Leonny,
habitante
d'Ampondra,
Madagascar.**

rettes d'herbe par jour pour nourrir le bétail. Nous avons cessé d'utiliser les herbes naturelles comme aliment principal du bétail. Nous avons été contraints de recourir aux fourrages industriels comme le foin. [...] Mon revenu a baissé alors que mes dépenses ont augmenté. Puisque ma seule source de revenus est l'élevage de vaches et la vente de lait, j'ai dû emprunter de l'argent pour nourrir mon bétail : j'ai été obligée de m'endetter pour ne pas laisser mes vaches sans nourriture. J'ai été, aussi, obligée de vendre une partie de mes vaches pour pouvoir nourrir les autres. Le changement climatique a eu un impact négatif sur la santé des vaches et l'absence d'un endroit adapté pour le bétail l'a rendu vulnérable. La chaleur rend les vaches malades, elles se contaminent entre elles car je les traite avec la même machine à traire. Notre situation matérielle et familiale s'est détériorée. Je n'arrive plus à subvenir aux besoins de ma famille comme avant. Tout l'argent que je gagne suffit à peine à acheter de la nourriture pour les vaches. » Hnia, habitante d'Ouled Soula, Tunisie.

Dans l'Amazonie brésilienne, la baisse dramatique du niveau des rivières empêche désormais l'irrigation des champs. Ce manque d'eau se traduit par la disparition de légumes et par un isolement accru des communautés, contraintes de parcourir plusieurs heures à pied pour atteindre leurs cultures et menaçant directement la subsistance des familles. Joelma se souvient de la perte de parcelles entières d'acérola, de graviola ou encore de

caféiers, emportés par des crues ou anéantis par des sécheresses prolongées. De même, Terezinha témoigne de sa douleur devant la mort de ses 85 caféiers, de ses acaïs et de ses cacaoyers asséchés.

« Le changement climatique a surtout perturbé la plantation de légumes. Ils ont disparu. On essaie de planter, mais ça ne pousse pas. Pendant la pandémie, c'était très difficile à cause de l'isolement, et en plus il n'y avait pas d'eau dans les rivières. C'était très compliqué. Le fleuve ici a beaucoup baissé. Il y a eu une grande sécheresse. Et même quand il est plein, l'eau stagne. Quand le niveau baisse, l'eau se retrouve loin des plantations. Nos plantations sont perdues. L'eau est trop éloignée. Il n'y a pas de moyen de les irriguer. On doit quitter la communauté à pied pour aller travailler dans nos champs. Il nous faut environ deux heures pour y arriver. Pendant la saison sèche, il ne reste qu'un petit ruisseau. Il y a même eu une année où tout s'est asséché. » Jessica, habitante de la communauté São João do Araçá, Brésil.

Dans la région de Sava à Madagascar, les dérèglements climatiques rendent également les cultures de rente comme celle de la vanille de plus en plus compliquées, ce qui amène un réel bouleversement de l'économie locale toujours majoritairement tournée vers l'exportation. En effet, la région de Sava produit environ 70 à 80 % de la vanille bourbon mondiale.

« C'est une terre cultivée par notre père, cela fait peut-être cent ans qu'elle est exploitée. Autrefois, on y cultivait de la vanille; c'est ici que mon père a appris à planter, bien avant que cette terre ne soit brûlée. Nous, les frères, avons continué à planter de la vanille à tour de rôle. Maintenant, c'est mon tour d'y travailler, mais la vanille ne pousse plus, elle meurt. Alors nous avons essayé d'autres cultures. Ce que nous avons planté ici actuellement, c'est du girofle, et on peut voir qu'il se développe très bien. Quand j'ai repris cette terre, j'y ai aussi essayé de nouveau la vanille, en espérant qu'elle pourrait encore donner quelque chose. J'ai donc planté un peu de vanille, mais comme vous le voyez, cela n'a rien donné. » Émile, habitant d'Amboangibe, Madagascar.

Les dérèglements climatiques fragilisent également la faune et la flore, favorisant l'apparition de nouvelles maladies qui déciment les cultures et affectent les animaux. Hervé, du Gard, nous raconte par exemple qu'en 2022-2023, la sécheresse et les fortes chaleurs ont favorisé l'arrivée de la cicadelle, un insecte qui décime les cultures d'oignons des Cévennes en se nourrissant de la sève des plantes. Ses attaques ont été dévastatrices: un article de France Bleu rapporte que certaines récoltes ont été touchées jusqu'à 100 % et Hervé nous explique avoir lui-même perdu plus de 40 % de sa récolte sur certaines parcelles¹¹². Valentine et Jeanne, apicultrices du Gard, remarquent qu'en plus de la perte de leurs ruches dans les inondations de 2020, la santé de leurs abeilles est affectée de manière irrémédiable: les reines, qui vivaient auparavant quatre ou cinq ans, dépassent rarement deux ans aujourd'hui. Comme elles le disent elles-mêmes, « les abeilles s'adaptent, mais nous, on en vit moins ». En Tunisie, la sécheresse favorise la propagation de maladies bovines liées au manque d'abris pour le bétail, à la chaleur et à une alimentation de mauvaise qualité, entraînant des dépenses supplémentaires pour les éleveuses afin de payer les soins vétérinaires et les médicaments pour les bêtes.

Dans le Gard, l'agriculture repose largement sur des terrasses en pierres sèches, les restanques, qui rendent cultivables les pentes escarpées. Mais leur destruction lors des inondations de 2020 a emporté sols fertiles et infrastructures, rendant certaines terres incultivables. C'est notamment ce qu'a vécu Éric.

« Là, il y avait un chemin où je passais avec le tracteur. Les pierres et les murets sont partis avec l'eau, et le chemin avec... Je l'ai filmé puis après je l'ai supprimé parce que c'est dégoûtant quoi. Ça fait vingt ans qu'on travaille sur ces terres, qu'on se tue avec ma femme, et tout perdre en seulement quatre heures, c'est dur. Sur ces terrasses il

y avait des pommiers et un champ d'oignons au-dessus et des pêchers qui sont maintenant abandonnés. [...] Les terrasses étaient construites depuis des générations, mon père qui a 77 ans les a connues, mon grand-père les cultivait avant lui. [...] On les a fait chiffrer à titre indicatif et il y en avait pour 300 000 euros à remonter les murs et refaire les chemins. Mais sans la terre végétale qui était sur les terrasses, il ne reste plus que la roche mère qui est du granit. La terre en surface a été emportée par l'inondation! » Éric, habitant du Vigan, Gard, France.

Les terres agricoles sont également de plus en plus détruites par l'érosion côtière. C'est le cas de Bernard, agriculteur du Pas-de-Calais qui gère, avec son fils, une exploitation de 110 hectares en bordure du littoral avec 100 vaches laitières et 180 brebis. Sur sa commune, l'érosion côtière atteint jusqu'à 5 mètres par an, fragilisant les dunes protectrices et submergeant régulièrement leurs pâtures lors des grandes marées. Menacée par la montée des eaux, son exploitation doit être déplacée. Cependant, ce déplacement se heurte à de lourdes lenteurs administratives qui engendrent un blocage prolongé des investissements et de la modernisation de l'élevage. Cette situation a des conséquences financières directes, avec des pertes déjà chiffrées à 130 000 euros sur deux ans.

« Je suis agriculteur ici depuis 1988. [...] On a développé l'exploitation sans se soucier de ce qui allait nous arriver, parce que la mer était certes près, mais suffisamment loin quand on regarde du côté de la côte. Et depuis, on a commencé à voir la mer avancer beaucoup plus rapidement. Des tempêtes qui sont de plus en plus méchantes. Et aujourd'hui, on voit les vagues depuis les étables quand la mer est déchaînée. Il suffit d'une grosse tempête avec un gros coefficient de marée et puis la mer viendra nous rendre visite. [...] À l'hiver 2024, le front de mer s'est abaissé de 80 centimètres. Quand il y aura une méga-tempête avec beaucoup de volume d'eau, ça va rentrer. [...] Et au passage, il y a un tiers de la surface utilisée par les bovins qui sera sous emprise du sel, donc non productive. [...] Avant chaque grande marée, on ne peut s'empêcher de penser que quand il y aura une tempête avancée, on va se lever et puis avoir les animaux qui sont dans l'eau. Vous vivez au rythme des marées. [...] Il m'a fallu des mois avant d'accepter l'idée qu'on va devoir quitter ce site que j'ai commencé à bâtir en 1988. [...] Depuis cinq ans, on a entrepris une démarche de délocalisation avec tous les services de l'État. [...] Ça fait cinq ans et la seule chose qui a avancé, c'est la mer. [...] Quand on a commencé, on disait: "C'est bon, il faut deux ans." Ça fait cinq ans et aujourd'hui, il faut encore deux ans. On apprend la patience. Physiquement, c'est pénible. On ne peut plus avancer. [...] C'est cinq ans que l'on ne peut pas investir au



© VINCENT BOISOT / SCOF

Bernard,
agriculteur
à Tardingen
(Pas-de-Calais).

rythme qu'on voudrait. [...] C'est très long, mais on ne lâche rien on va y arriver. » Bernard, habitant de Tardingen, Pas-de-Calais.

Pour faire face à ces défis d'ampleur, les systèmes d'aides pour les agriculteurs et les agricultrices sont largement insuffisants. Les éleveuses de Tunisie n'ont reçu ni soutien ni compensation de la part des autorités pour faire face à la sécheresse. De plus, les coopératives agricoles sont perçues comme pénalisantes : elles n'accordent de fourrage qu'aux éleveurs et éleveuses livrant un excédent de lait et déduisent leurs interventions du prix du lait collecté.

Christian, à La Réunion, nous explique avoir perçu des indemnités par suite du cyclone, mais après de longs mois sans aucun revenu. Pour lui, les cyclones et le réchauffement opèrent une véritable sélection : seuls les plus gros exploitants parviennent à s'en sortir, tandis que les plus petits, souvent jeunes ou sans moyens, disparaissent. Les inégalités foncières s'accroissent donc, avec des terres qui échappent aux petits agriculteurs au profit de ceux qui possèdent déjà des dizaines d'hectares.

CONCLUSION : PROTÉGER LES PLUS PRÉCAIRES, RÉDUIRE LA PRÉCARITÉ

Les changements climatiques ne se contentent pas de frapper les plus précaires : ils créent aussi de nouvelles formes de précarité dans un monde dans lequel le coût de la vie et les inégalités augmentent¹¹³. Cela signifie que protéger les plus précaires face aux changements climatiques implique de lutter contre la précarité elle-même, car moins il y aura de personnes vulnérables, moins il y aura de personnes surexposées aux conséquences climatiques. Des politiques renforçant nos systèmes de solidarité, luttant contre les inégalités économiques, améliorant l'accès au logement, à l'emploi et à l'alimentation digne, ou encore simplifiant les parcours administratifs et l'accès aux droits, sont ainsi autant de leviers à activer pour s'adapter aux changements climatiques de manière juste.

LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES FRAGILISENT TOUTES LES DIMENSIONS DE LA VIE

Au-delà des impacts économiques, les témoignages recueillis montrent que les changements climatiques aggravent ou font naître des fragilités dans différents aspects de la vie quotidienne des personnes touchées. Les aléas s'engendrent les uns les autres et les vulnérabilités s'additionnent. Les maladies liées à l'eau ou à la chaleur deviennent fréquentes, les difficultés à accéder à l'eau potable, à la santé et à la sécurité alimentaire s'accroissent. Les enfants et les jeunes voient leur accès à la scolarité perturbé. L'instabilité du travail agricole causée par les dérèglements climatiques compromet la transmission des terres et des savoirs. La capacité à envisager et à choisir un futur stable se réduit. Le cumul de ces pressions engendre stress, anxiété et détresse psychologique, fragilisant encore davantage la résilience individuelle et collective. Comprendre cette spirale de vulnérabilités est essentiel pour penser des politiques d'adaptation qui prennent en compte l'ensemble des dimensions humaines, sociales et économiques affectées.

L'ACCÈS À L'EAU POTABLE MENACÉ

Dans les zones tropicales et subtropicales du nord-est de Madagascar, de l'Amazonie brésilienne, de La Réunion, de Guyane et de Mayotte, l'alternance de sécheresses prolongées, d'inondations et de tempêtes violentes perturbe gravement l'accès à l'eau potable des populations.

- ▶ À la suite du cyclone Gamane, 164 000 personnes ont été privées d'accès à l'eau potable dans les régions de Sava et de Diana¹¹⁴.
- ▶ En 2023, la sécheresse dans les États d'Amazonas et d'Acre au Brésil a touché 745 000 personnes et compromis l'accès à l'eau potable de 330 000 personnes¹¹⁵.
- ▶ À La Réunion, 82 000 personnes ont perdu l'accès à l'eau potable, soit près de 10 % de la population après le cyclone Garance¹¹⁶, tandis que la sécheresse prolongée a entraîné de nouvelles restrictions touchant plusieurs communes de l'Est et nécessitant des distributions d'eau en bouteille ou en citerne d'urgence¹¹⁷.

- ▶ À Camopi en Guyane, seuls 65 % des habitants et habitantes ont accès à un service d'eau potable (dont 22 % *via* des bornes-fontaines), et lors des inondations de mai 2020, des livraisons d'urgence d'environ 3 000 litres d'eau potable ont dû être organisées par les autorités pour pallier les coupures^{118 119}.
- ▶ En 2023, la sécheresse historique a aggravé la crise de l'eau à Mayotte : près d'un tiers de la population n'a pas accès à l'eau courante à domicile (et jusqu'à 62 % dans les quartiers précaires), obligeant une grande partie de la population à recourir à des bornes-fontaines ou à des solutions alternatives souvent insuffisantes et sources de risques sanitaires¹²⁰. Ces difficultés ont persisté après le cyclone Chido : six mois plus tard, les personnes vivant dans des habitats précaires n'avaient toujours pas retrouvé un accès suffisant à l'eau potable et à l'assainissement¹²¹.

Ces difficultés sont aggravées dans les territoires où les infrastructures sont vétustes ou inexistantes. Face à ces manquements, les populations n'ont que des solutions de fortune : faire des réserves sur les



© ÉLODIE PERRIOT / SCOF

Habitantes
allant chercher
de l'eau à Kawéni,
Mamoudzou,
Mayotte.

quelques heures où l'eau courante peut être accessible, mais tout le monde n'y a pas accès ; acheter des bouteilles, mais cela a un coût important ; dépendre de la distribution de packs d'eau ou de pastilles de chlore pour rendre l'eau potable, mais ces aides ne sont pas toujours accessibles à tout le monde, notamment pour les habitants et habitantes de zones isolées. **La raréfaction de l'eau potable risque d'engendrer le recours à une eau stagnante de qualité incertaine qui entraîne d'importants problèmes sanitaires**, avec une recrudescence de maladies diarrhéiques, d'infections cutanées, d'affections parasitaires, mais aussi de pathologies transmises par les moustiques, comme le paludisme, la dengue ou le chikungunya.

Par ailleurs, l'accès à la santé peut être contraint par des effets collatéraux des changements climatiques, comme l'endommagement des centres de soin, les difficultés de circulation pour y accéder ou les coûts liés à la santé dans une période de forte pression financière. En Guyane, Yaëlle rappelle que les fermetures de dispensaires et d'hôpitaux, conjuguées à l'isolement des villages, compliquent gravement la prise en charge des malades lors des inondations. Ena, au Brésil, décrit les longues distances à parcourir, parfois à pied ou en bateau, pour rejoindre un centre de santé, encore allongées par les crues qui submergent les routes. Michelle, à La Réunion, souligne que des routes impraticables ont empêché la continuité des soins infirmiers pendant le cyclone Garance. Et même quand

les infrastructures restent accessibles, de nombreuses familles n'ont plus les moyens financiers de se soigner : Samira, en Tunisie, a dû renoncer à consulter un médecin, tandis que Zahra s'est vue forcée d'arrêter d'acheter ses médicaments pour le diabète faute de budget.

« Les diarrhées sont dues à l'eau. Lorsqu'elle stagne, elle se salit. En juin, quand l'eau baisse : diarrhée et vomissements. [...] Les inondations et sécheresses ont impacté sur tous les plans, surtout la santé. C'est difficile d'atteindre un patient mal en point. Les distances sont grandes. On marche, on prend le bateau. En période de crue, je peux passer par les igarapés (petits canaux) et accoster aux maisons. En été, je marche des kilomètres. Les familles d'Itapaiúna sont très éloignées. La route s'arrête là. Elle est submergée en saison des pluies. » Ena, habitante de la communauté São João do Araçá, Brésil.

« L'eau mélangée à la boue, après l'inondation, est devenue très sale. La boue qui était sur les berges est devenue polluée. Ce qui est triste, c'est que les habitants de la rive doivent boire cette eau sale. L'eau est devenue très rouge à cause de la boue et doit être traitée avant de pouvoir être utilisée. [...] Les problèmes de santé constatés sont les suivants : il y a eu des cas de diarrhée, de paludisme, et si l'on consulte les statistiques dans les centres de santé, je peux affirmer que le taux de maladies a effectivement augmenté à cause de cette eau. Cette eau est en effet très contaminée. Beaucoup

de maladies ont été causées par cette inondation. » Jaurice, habitant de Fanambana, Madagascar.

« J'ai des maladies chroniques, comme le diabète, et d'autres qui nécessitent des visites médicales et la prise de médicaments. Mais avec la détérioration de ma situation financière et l'augmentation des dépenses, je ne prête plus attention à ma santé. J'avais une réserve d'argent pour acheter des médicaments à 300 dinars, je l'ai arrêtée, et pour les médicaments à 50 dinars aussi. » Zahra B., habitante d'Ouled Soula, Tunisie.

« Là, on vient de vivre quasiment un mois avec des coupures d'eau. Un mois avec des coupures d'eau, ça veut dire quoi ? Ça veut dire imaginer une famille de quatre personnes qui ont un W.-C. Quatre personnes qui vont au moins une fois par jour dans les toilettes et qui ne peuvent pas tirer la chasse d'eau pendant un mois. Je ne sais pas si vous vous rendez compte de l'odeur mais c'est abominable. Donc il y a vraiment ce problème au quotidien. » Bernard, leader associatif à La Réunion, France.

« Imaginez une maison sur pilotis à 2 mètres du sol, mais on est à ras de rivière puisque le niveau de l'eau a augmenté. Et vous avez accès à la rivière qui n'est pas potable, parce qu'il faut quand même un système pour rendre l'eau potable. On sait bien qu'aujourd'hui, avec les alluvions, l'orpaillage clandestin et tout ça, notre eau, on ne peut pas la boire comme ça. » Marie-José, bénévole du Secours Catholique en Guyane, France.

L'ALIMENTATION DE PLUS EN PLUS PRÉCAIRE

De manière similaire, les effets cumulatifs des changements climatiques impactent la capacité des populations les plus vulnérables à accéder à l'alimentation. C'est notamment le cas à Mayotte, à Madagascar, en Tunisie, en Guyane et au Brésil, où les communautés rencontrées dépendent largement de l'agriculture, qui assure à la fois la subsistance de leur famille et une source de revenus grâce à la vente des récoltes – deux activités compromises par les événements climatiques. **Sur ces territoires, les familles voient disparaître leurs cultures vivrières et, avec elles, la possibilité d'écouler leurs produits sur le marché. Elles ont alors à la fois moins de nourriture pour se nourrir elles-mêmes et moins de ressources pour acheter ce qui leur manque, dans un contexte de hausse des prix lié à la raréfaction de l'offre locale.** À Mayotte, après le passage du cyclone Chido, deux personnes sur trois rencontrées par

le Secours Catholique déclaraient ne manger qu'une fois par jour. En Tunisie, les éleveuses comme Samira et Zahra expliquent que la sécheresse et le coût du fourrage les contraignent à des arbitrages douloureux : réduire leurs propres repas pour maintenir en vie leur cheptel.

« Cela entraîne la destruction des cultures. Les conséquences sont lourdes : les récoltes sont perdues, les produits deviennent rares, les prix augmentent, et la population n'a plus assez à manger. En résumé, cela crée une insécurité alimentaire qui touche une grande partie de la population. » Kalo, volontaire de SAF/FJKM à Sambava, Madagascar.

« La sécheresse a eu un impact matériel considérable sur notre mode de vie. Notre capacité à subvenir à nos besoins essentiels (nourriture, eau) a diminué, et le quotidien est devenu plus difficile. Nous avons dû renoncer à certains besoins pour garantir l'alimentation du bétail, malgré l'envolée des prix. On ne mange plus, on ne boit plus comme avant. Tout est devenu extrêmement cher. » Radhia, habitante d'Ouled Soula, Tunisie.

« Les gens ont beaucoup souffert, surtout avec leurs lourdes pertes de nourriture de base. [...] Ceux qui ont des maisons ont perdu leur nourriture parce que, comme l'eau les a inondées, ça a détruit ce qu'il y avait dans les congélateurs. » Pamela, habitante de Camopi, Guyane, France.

Ces difficultés d'accès à l'alimentation rendent aussi les populations plus dépendantes des aides, mais celles-ci ne sont pas accessibles à tout le monde et peuvent modifier les habitudes alimentaires des populations. En Guyane, le manioc, pilier de l'alimentation traditionnelle, a été durement touché par la sécheresse et par la propagation de maladie. En parallèle, la culture traditionnelle sur abattis est régulièrement endommagée par les sécheresses et inondations à répétition, tandis que les animaux habituellement pêchés et chassés sont affectés par la baisse des eaux. Ces pertes déstabilisent donc le système alimentaire traditionnel local et obligent les familles à se tourner vers des produits importés, souvent coûteux et de moindre qualité nutritionnelle.

« Il y a un certain nombre d'arbres fruitiers et de légumes qu'on ne peut plus planter selon la tradition, ce qui fait qu'on se rabat sur l'alimentation importée. Et ça impacte au niveau économique, une certaine population, pour ne pas dire toute la population. » Marcelle, bénévole du Secours Catholique en Guyane, France.

Si les problèmes de sécurité alimentaire sont particulièrement visibles dans les territoires les plus fragilisés, on en observe aussi les effets en France hexagonale. À Gérardmer, dans les Vosges, le Secours Catholique accom-



Samira,
éleveuse de
vaches laitières
en Tunisie.

pagne depuis 2009 douze familles sans ressources ou avec de faibles revenus à travers le maraîchage. Pour ces foyers aux revenus très modestes, ces récoltes ne sont pas seulement un vecteur d'insertion, mais une manière de nourrir leur famille dignement, avec des légumes frais qu'ils n'auraient pas les moyens d'acheter par ailleurs. Or, depuis quelques années, le jardin fait face à des chaleurs précoces, des pluies diluviennes, des épisodes de grêle violents, des inondations et des sécheresses répétées qui détruisent les cultures. En 2024, les pertes ont été presque totales. Ces jardiniers déjà en situation de précarité voient ainsi disparaître un complément essentiel à leur alimentation.

DES IMPACTS MULTIPLES ET COMPLEXES SUR LA SANTÉ

Les changements climatiques ne se traduisent pas seulement par des accidents mortels, des difficultés d'accès à de l'eau potable, à une alimentation saine ou encore aux soins, ils installent aussi un cercle vicieux qui épuise les corps et les esprits : logements dégradés et insalubres, stress chronique lié à l'incertitude et à la précarité, conditions de travail devenues intenable sous l'effet de la chaleur, etc., autant de

facteurs qui s'additionnent, se renforcent les uns les autres et appauvrissent les ressources physiques, mentales et économiques des personnes. Ils installent une vulnérabilité généralisée et durable, où chaque aléa supplémentaire devient plus difficile à surmonter que le précédent.

Après un événement climatique extrême, les logements peuvent en effet devenir néfastes pour la santé physique et pour la situation sociale des habitants.

Que ce soit pour Paule et son mari malade ou pour Marie et ses deux enfants en bas âge, le fait d'avoir dû revenir dans leurs maisons endommagées par les inondations avant que des travaux de rénovation et d'assainissement aient pu être faits – car ils n'avaient ni les moyens de vivre dignement ailleurs, ni ceux d'avancer les frais pour les travaux – a engendré des risques de problèmes respiratoires. Comme le décrit Bernard à La Réunion, les vagues de chaleur transforment les maisons en fournaises où il est impossible de se reposer, ce qui peut engendrer une série de problèmes collatéraux liés à la fatigue, à l'irritabilité, aux risques de perdre son emploi, de voir les tensions s'accumuler dans la famille ou de développer des maladies.

« J'ai eu des problèmes de santé. Ce liège qui se dégradait comme ça, j'ai fait un mois de bronchite carabinée, etc. » Paule, habitante de Guipry-Messac, Ille-et-Vilaine, France.

À cela s'ajoute le poids invisible mais constant du stress chronique. En Tunisie, Zahra raconte comment l'angoisse permanente liée aux sécheresses et aux pressions financières qu'elles engendrent a fait empirer les maladies chroniques dont elle souffrait déjà.

« Cela a affecté ma santé mentale et physique. Je souffre de maladies chroniques comme l'hypertension et le diabète. Je vérifie ma tension et ma glycémie tous les jours, je suis constamment sous pression à cause du stress que je vis. » Zahra A., habitante d'Ouled Soula, Tunisie.

Enfin, pour beaucoup de travailleurs et de travailleuses, les changements climatiques rendent les conditions de travail de plus en plus éprouvantes.

La hausse des températures rend notamment le travail agricole de plus en plus difficile, obligeant partout les agriculteurs et les agricultrices à réorganiser leur travail. À La Réunion comme au Brésil, ils ne peuvent plus travailler qu'aux heures les plus fraîches, ce qui limite leur productivité et accroît leur fatigue. En Haute-Saône, la même contrainte se fait sentir, avec un rythme de travail brisé qui accentue la pénibilité et fragilise encore davantage des exploitants déjà en difficulté.

« Il y a des pertes, donc il faut sans cesse replanter autre chose pour essayer de garder le chiffre d'affaires. Mais ça fait beaucoup plus de boulot, et plus de charge du coup. [...] Les conditions de travail ont beaucoup changé. Maintenant, on travaille la nuit, parce que quand il fait 40 °C, c'est pas la peine d'aller bosser. » Sophie, maraîchère de Haute-Saône, France.

DES TRAJECTOIRES DE VIE ET DES LIBERTÉS DE CHOIX BOULEVERSÉES

Les changements climatiques bouleversent les trajectoires de vie et privent les personnes de leur capacité à choisir où et comment vivre. Certaines arrêtent ou changent leur travail après ces événements climatiques, et d'autres ne reviennent jamais vivre chez elles. Pour les personnes âgées notamment, un événement climatique peut signifier un départ précipité vers une maison de retraite médicalisée. Certaines personnes expriment également le fait qu'après avoir subi à plusieurs reprises les dégâts matériels et le traumatisme des inondations, rester dans leur maison devient insupportable. Comme nous l'ont partagé Christophe

et Christelle du Pas-de-Calais, c'est la peur permanente qui pousse à partir: l'angoisse dès qu'il pleut, la difficulté à réinvestir dans une maison qui pourrait de nouveau être détruite. Désabusés, ils préfèrent ne pas investir dans le mobilier ou dans la rénovation, laissant des espaces vides pour les futurs acquéreurs, même si cela signifie renoncer à profiter de leur logement. Ce désir de quitter les lieux se heurte à une autre crainte: celle de ne pas réussir à vendre. Marie témoigne également de ce dilemme: vendre son bien endommagé risque de la condamner à une forte perte financière, alors qu'elle doit encore rembourser son crédit et qu'elle craint de ne pas trouver un logement équivalent avec l'argent récupéré. Cette dépréciation de la valeur des maisons rend les habitants et les habitantes économiquement plus vulnérables et limite leur capacité à choisir librement leur avenir.

« Les personnes les plus âgées [de la rue] sont parties en Ehpad. Donc il y a deux maisons vides. » Paule, habitante de Guipry-Messac, Ille-et-Vilaine, France.

« On n'a qu'une seule envie, c'est de partir. [...] On ne veut pas racheter de nouveaux meubles. [...] On ne veut plus investir. On avait une cuisine équipée qui a moi si et on a décidé de ne pas la refaire. On laisse une page blanche aux gens qui sont volontaires pour acheter. C'est vrai que la maison est magnifique, mais on a cette angoisse dès qu'il pleut. [...] L'angoisse c'est: est-ce qu'on va la vendre? Est-ce qu'on n'est pas condamnés à rester ici? Et combien on va la vendre? Ça perd de la valeur, alors si on veut racheter quelque chose... » Christophe et Christelle, habitants de Saint-Omer, Pas-de-Calais, France.

Ces bouleversements touchent aussi directement le monde agricole où la succession des aléas climatiques pousse certaines personnes à renoncer à leur métier. Éric, dans le Gard, a vu ses terrasses traditionnelles emportées par un glissement de terrain, réduisant de moitié ses parcelles et anéantissant vingt années de travail. Face aux dépenses nécessaires pour reconstruire, il a choisi avec sa femme d'arrêter l'exploitation plutôt que de s'endetter à nouveau. Son témoignage illustre une tendance plus large où des agriculteurs et agricultrices baissent les bras et où des anciens mettent en garde les plus jeunes contre la pénibilité du travail agricole. À l'inverse, Bernard exprime la douleur de voir périr une activité agricole qu'il aurait voulu transmettre en bon état à son fils. Dans ces contextes, les changements climatiques ne détruisent pas seulement les récoltes mais ils bouleversent aussi des projets de vie et risquent de faire disparaître des terres et des savoir-faire transmis depuis plusieurs générations.



© CHRISTOPHE HARGOUËS / SOCF

Incendies
dans l'Aude,
août 2025.

« Il y a pas mal d'agriculteurs qui ont baissé les bras, puisque ce n'est plus rentable. » Joseph-Hugues, habitant de Saint-Benoît, La Réunion, France.

« Il y a des jeunes qui s'installent. Je suis contente qu'ils s'installent. Mais je leur dis : "Faites bien gaffe à votre projet d'installation. Ne vous installez pas sans eau, ça, c'est sûr." » Sophie, maraîchère de Haute-Saône, France.

« On ne peut pas réinvestir pour faire une nouvelle étable. La logique, ça devrait être qu'on n'ait plus à investir sur du bâti, dans la mesure où je l'ai déjà payé une fois. Normalement, mes enfants devraient bénéficier de mes investissements. » Bernard, habitant de Tardinghen, Pas-de-Calais, France.

UNE SANTÉ MENTALE FRAGILISÉE

Les changements climatiques ne se limitent pas aux pertes matérielles, aux perturbations économiques ou aux difficultés d'accès aux droits : ils génèrent, par l'accumulation des épreuves, une forte dégradation de la santé mentale. L'anxiété permanente, l'épuisement et les traumatismes liés aux catastrophes s'ajoutent les uns aux autres, et finissent par peser lourdement sur la capacité

des personnes à se remettre ou à affronter de nouveaux chocs. Or, plus la santé psychologique est fragilisée, plus il devient difficile de faire face aux problèmes matériels, sociaux ou économiques. Ainsi, chaque aléa ne s'additionne pas seulement aux précédents : il s'enracine dans un terreau de fragilité psychologique qui rend chaque nouvelle épreuve plus lourde à surmonter.

Pour beaucoup de personnes, les effets des changements climatiques sont synonymes de deuils et de destructions, et le traumatisme commence par la peur de tout perdre, y compris ses proches et son voisinage. À Mayotte, Marc raconte l'anxiété des familles face au cyclone Chido, tandis qu'en Guyane, Yaëlle évoque le traumatisme collectif causé par la perte de voisins. Dans le Gard, Paul et Barbara ont été marqués à vie par la disparition d'un proche emporté par les eaux, et dans le Var, Julie explique comment l'incendie l'a conduite à réduire volontairement ses biens pour pouvoir fuir plus vite en cas de catastrophe. Florence souligne enfin que les signalements psychologiques, autrefois marginaux dans l'accompagnement du Secours Catholique, sont désormais devenus systématiques, révélant l'ampleur de la fragilité mentale engendrée par ces événements.

« Ils ont tous eu très peur de ne pas pouvoir retrouver leur famille et autres. » Marc, salarié du Secours Catholique à Mayotte, France.

« Après le feu, il y a une espèce de traumatisme. J'avais besoin d'avoir la capacité de fuir en permanence et de pouvoir tout prendre avec moi, toutes mes affaires. Donc je gardais exprès très peu de choses et je me disais : "Faut que ça rentre dans ma voiture". » Julie, habitante de La Tessonnière, Var, France.

« C'était vraiment traumatisant. Tout le monde était vraiment traumatisé. Parce qu'on a aussi perdu quelqu'un qui était dans notre vallée, emporté par l'eau. Ça, c'était le plus dur. [...] Oui, ça... Ça nous a marqués à vie. » Paul et Barbara, habitants du Vigan, Gard, France.

« Ce week-end, on est allés chez nos enfants. Quand on est rentrés, moi, j'avais l'angoisse. J'angoisse dès qu'il pleut. » Christophe, habitant de Saint-Omer, Pas-de-Calais, France.

La perte des souvenirs, de l'histoire personnelle, des maisons et des terres renforce ce traumatisme. Pour Guillaume, Julie et Christian, perdre leur maison a signifié voir disparaître leur quotidien, leurs repères et leurs souvenirs les plus intimes. Paule, en Ille-et-Vilaine, parle même d'un véritable deuil face à cinquante ans de vie commune balayés par l'inondation, révélant combien les événements climatiques laissent des blessures liées à la mémoire et à l'identité.

« Alors, ici [dans son garagel], c'est quelque chose, on perd tout, mais à la maison, c'est une vie qu'on perd. C'est le pire... Parce que tout est là, et tout est mort. Les photos de mariage, les photos de tout... Les petits objets souvenirs. » Guillaume, habitant du Vigan, Gard, France.

« Il faut laisser passer des mois avant d'accepter l'idée qu'on va devoir quitter un site que j'ai commencé à bâtir en 1988. » Bernard, habitant de Tardinghen, Pas-de-Calais, France.

« Je ne m'en suis pas rendu compte tout de suite, mais au mois de mars, je me suis sentie endeuillée. Je me suis sentie en grand deuil. Je me suis retrouvée dans le même état que lorsque j'ai perdu ma mère, il y a quinze ans, avec un mal-être extraordinaire. Donc, endeuillée de tout, de cinquante ans de vie commune, de beaucoup de choses, de souvenirs. Surtout ça, finalement, les souvenirs, etc. Avec un mari malade, ça en rajoute aussi, quand même. » Paule, habitante de Guipry-Messac, Ille-et-Vilaine.

En plus de la perte de leur maison et de leurs terres, les personnes ont parfois aussi le sentiment d'avoir perdu leur environnement car les paysages qui les entourent peuvent être profondément transformés par les impacts climatiques. Quentin, dans les Alpes-Maritimes, évoque le désarroi provoqué par la vue des

carrières à ciel ouvert qui défigurent la vallée, transformant un environnement familial et réconfortant en un paysage de pierres et de ferraille. Grégory, dans le Gard, confie sa tristesse de ne plus reconnaître la rivière qu'il fréquente depuis des années. Fabienne décrit la douleur de voir la vallée où elle passait ses vacances avec son enfant méconnaissable. Terezinha, au Brésil, raconte avoir pleuré à la mort de ses caféiers. La disparition de ces repères affectifs, conjuguée à la destruction environnementale, engendre un deuil difficile à verbaliser : ce n'est pas un événement climatique qui se produit, ce sont des souvenirs, la beauté d'un lieu et une partie de l'identité des habitants et des habitantes qui disparaissent.

« J'étais déprimé, pas tant au niveau matériel ou au niveau du travail que par rapport à la rivière : on la reconnaissait plus. » Grégory, habitant du Vigan, Gard, France.

« Quand [la rivière] est une carrière à ciel ouvert pendant quatre, cinq, six, sept, douze ans, que vous avez des engins qui bossent en dessous de chez vous pendant des années... C'est pas que la question du bruit, juste dans la tête, c'est dur. Je sais qu'il y a des gens qui ont déménagé parce qu'ils étaient trop près de la rivière et qu'en fait, ils n'en pouvaient plus. La voir tous les jours, c'était plus possible. C'est la peur. La peur, et puis on avait une rivière qui faisait 2 mètres, qui était entourée d'arbres, de verdure, et maintenant il y a un lit de rivière qui fait 170 mètres de large, qui est un champ de pierres, qui a toujours des bouts de ferraille au milieu. Pour le moral... vous buvez du café le matin devant votre baie vitrée, ça vous mange un peu le cerveau. » Quentin, habitant de Saint-Martin-Vésubie, Alpes-Maritimes, France.

« Je pense que je suis très sensible, mais j'ai pleuré quand les caféiers sont morts. » Terezinha, leader de la communauté Gavião, Brésil.

Les impacts psychologiques ne s'arrêtent pas ailleurs pas à l'instant de la catastrophe, mais s'inscrivent dans la durée. À La Réunion, les bénévoles du Secours Catholique décrivent des familles qui, après avoir tout perdu, se sentent littéralement « au fond du trou ». Dans le Gard, Lina raconte avoir sombré dans une dépression tandis que le maire de son village, Emmanuel, confie que certains agriculteurs, accablés par la pression des événements climatiques, ont fini par mettre fin à leurs jours. Cette souffrance est souvent aggravée par l'isolement : Guillaume évoque la solitude éprouvée lorsqu'il doit affronter seul la reconstruction de son habitation, et Jean-Paul parle d'une démoralisation qui s'installe dans la durée. En Guyane, Franck souligne que l'éloignement des villages alimente l'anxiété en période de crue ou de sécheresse, lorsque les secours peinent

à intervenir. À Madagascar enfin, Marcellin décrit une population fragilisée physiquement et moralement par les cyclones qui rendent chaque étape de la reconstruction plus éprouvante.

« Il y a aussi la santé mentale des populations qui est fragilisée parce qu'en fait, il y a cet isolement. Je parle pour toutes les communes de l'intérieur. Cet isolement en période de saison sèche, où il n'y a pas de possibilité d'accès à ces villages parce que l'accès principal se fait par le fleuve et que les pirogues ne peuvent plus monter. » Franck, expert dans la gestion de l'eau en Guyane, France.

« Les conséquences touchent aussi la santé. La population est affaiblie. Même lorsqu'on essaie de réunir les gens, peu de personnes répondent présent, car elles souffrent. Beaucoup sont épuisées et n'ont plus l'envie de participer aux travaux collectifs, comme la réparation des routes ou des canaux d'évacuation d'eau. » Marcellin, habitant d'Antsirabe Nord, Madagascar.

Les témoignages illustrent également le poids du stress lié à la pression financière qu'engendrent les événements climatiques. En Tunisie, Wassila, Samira, Olfa, Hnia et Radhia évoquent l'épuisement physique et psychique causé par la sécheresse, l'anxiété quotidienne de voir leurs vaches souffrir et de devoir faire face à des difficultés financières accrues. Au Brésil, Darliane raconte la pression constante vécue par les populations contraintes de lutter chaque jour pour subvenir aux besoins de leur famille sans percevoir d'issue, une incertitude qui pèse lourdement sur leur bien-être et affecte particulièrement les femmes et les enfants.

« Au niveau psychologique, je ressens beaucoup de pression, notamment pendant les périodes où je suis incapable de fournir une quantité suffisante de nourriture à mes vaches. Je suis stressée et fatiguée, mais elles comptent sur moi, je ne peux pas les abandonner. » Radhia, habitante d'Ouled Soula, Tunisie.

« Non seulement cela affecte l'état psychologique de la personne, mais elle pense aux difficultés qu'elle rencontre et elle n'a pas d'issue pour trouver un moyen de subsistance pour sa famille, ce qui finit par tout endommager, de la santé environnementale à la santé sociale. C'est donc une punition, cette période est très pénible pour les habitants des rivières, en particulier pour les femmes et les enfants qui doivent faire face à toutes ces difficultés. » Darliane, habitante de la communauté São João do Araçá, Brésil.

Au-delà du traumatisme initial, les événements climatiques s'accompagnent souvent, en France hexagonale, de négociations administratives difficiles, notamment avec les assurances qui accentuent la

détresse psychologique des personnes touchées.

Marie-France, dans les Alpes-Maritimes, raconte l'absurdité de sa situation : sa box internet, emportée avec toute sa maison pendant la tempête Alex, lui a valu un an de relances incessantes, de notifications et de visites d'huissiers, alors qu'elle n'avait plus rien à rendre. Cette expérience, qui aurait pu sembler anecdotique, est devenue pour elle un fardeau quotidien, amplifiant le choc post-catastrophe et son sentiment d'impuissance. Elle décrit la rage et la frustration face à des interlocuteurs qui ignorent tout de la réalité locale et des drames vécus. Paule d'Ille-et-Vilaine et Marie du Pas-de-Calais soulignent également que les assurances se concentrent sur les aspects matériels, laissant de côté le soutien psychologique, renforçant le sentiment d'abandon des personnes sinistrées.

La perte de repères et la difficulté à se projeter accentuent encore la démoralisation des personnes impactées. Sophie, en Haute-Saône, raconte son pessimisme croissant : l'écologie et la protection de l'environnement ne sont plus perçues comme des priorités par les gouvernements, et l'évolution des dérèglements climatiques lui paraît inévitablement synonyme de nouvelles catastrophes et d'impacts encore plus graves pour les générations futures. Ce manque d'espoir, combiné aux traumatismes passés et aux pertes agricoles, contribue à un sentiment d'anxiété diffuse, où le futur semble hors de contrôle.

« Il y a cinq ans, je vous aurais dit que j'étais un peu optimiste par rapport aux changements climatiques, qu'on se préoccupait d'écologie. C'est pas ce qu'il se passe aujourd'hui. Donc moi, je suis extrêmement pessimiste. [...] Je pense que le réchauffement climatique va vite augmenter, avec des impacts plus graves. » Sophie, maraîchère de Haute-Saône, France.

Pour certaines populations, les impacts psychologiques des catastrophes climatiques viennent s'ajouter à un vécu déjà lourd, créant un polytraumatisme complexe. À Mayotte, Marc décrit la situation de femmes installées sur l'île après avoir fui des violences dans leur pays d'origine et pendant leur parcours migratoire. Certaines ont été victimes de violences sexuelles, ont subi des pressions sociales et dû élever seules leurs enfants dans un contexte administratif difficile et précaire. Lorsque le cyclone Chido frappe, emportant maisons, gazinières, matelas et vêtements, elles ne subissent pas seulement une perte matérielle : l'événement agit comme un amplificateur de traumatismes préexistants, réactivant anxiété, sentiment d'insécurité et détresse psychologique. La catastrophe climatique s'inscrit ici dans une continuité de violences et de vulnérabilités qui fragilise profondément leur santé mentale.

« On part d'une situation où les gens, notamment les personnes migrantes, sont polytraumatisés. [...] En plus, arrive le cyclone Chido qui vous enlève votre baraque, qui vous enlève votre gazinière, vos matelas, vos vêtements, etc. Que les gens arrivent à continuer à s'occuper de leurs gamins en ayant vécu ça, moi je dis : mais où vont-ils trouver toutes ces ressources en eux ? » Marc, salarié du Secours Catholique à Mayotte, France.

Ce polytraumatisme illustre combien les effets des changements climatiques ne touchent pas toutes les populations de la même manière. Les personnes déjà exposées à des violences, à la précarité, à des fragilités psychologiques ou à l'exil sont particulièrement vulnérables. Pour elles, la perte de logement, de biens ou d'accès aux ressources est une atteinte à leur sécurité, à leur sentiment de contrôle sur leur vie et à leur capacité à se reconstruire. Dans ce contexte, le soutien psychologique et social devient indispensable, non seulement pour faire face aux événements climatiques eux-mêmes, mais aussi pour surmonter un lourd héritage de traumatismes cumulés.

Cependant, pour faire face à ces difficultés, le soutien psychologique s'avère insuffisant ou inadapté. En France, des cellules médico-psychologiques interviennent juste après une catastrophe, mais à ce moment-là, les victimes sont encore dans l'urgence, concentrées sur la protection de leurs proches et la gestion de l'urgence matérielle. Ce n'est souvent que plusieurs semaines plus tard, quand elles prennent vraiment conscience de l'ampleur des pertes, qu'elles auraient besoin de soutien. Or, les professionnels ne sont alors plus là. Comme l'explique Florence, ce décalage empêche de prévenir des traumatismes qui, faute d'accompagnement, se transforment en dépressions durables et difficiles à soigner. Marie-France raconte ainsi qu'après la tempête Alex, elle s'est retrouvée seule face au traumatisme avec un suivi psychologique trop bref, trop précoce et inadapté à son état. Paule, de son côté, explique qu'elle doit avancer l'argent pour ses séances de psychothérapie, qu'elle limite à une par mois, ce qui est bien loin de ses besoins.

« Un psychologue s'est mis à disposition en février immédiatement après l'inondation. Mais en février, c'est là qu'on bosse, qu'on vide, qu'on jette, etc. On est débordés. [...] Là [en mai], j'ai pris la décision d'aller voir un psychologue de moi-même. [...] Si j'en crois la psy, il y a huit séances remboursées. Donc je limite. Il faut faire attention car ça a un coût, tout ça. » Paule, habitante de Guipry-Messac, Ille-et-Vilaine, France.

« J'ai reçu des vêtements, les gens sont venus me voir à l'hôtel, etc. Mon principal problème, c'était ma santé

psychologique. Je n'ai pas dormi pendant des nuits. J'avais des flashs. J'étais réellement traumatisée. Et là, il n'y avait pas ce qu'il faut. [...] J'ai eu la chance de pouvoir aller voir une thérapeute EMDR¹²² qui m'a été recommandée par ma psychiatre, qui m'a dit : "Écoutez, ça dépasse mes compétences, il faut vraiment que vous alliez voir cette personne." L'EMDR n'est pas remboursé. Ce n'est pas pris en charge. Et ça coûte entre 80 et 100 euros, mais c'est méga-efficace. [...] La première fois, j'ai payé de ma poche. Après la tempête Aline, j'ai dit : "Non, c'est quand même pas possible." J'ai compté sur la mutuelle, pas sur l'assurance. Parce que l'assurance vous envoie vers des psychologues, mais ces psychologues sont payés tellement peu, qu'il y en a très peu. [...] J'ai vérifié auprès de la mutuelle qui donnait une aide. Ma prise en charge lors de la tempête Aline a été de six mois. » Marie-France, habitante de Saint-Martin-Vésubie, Alpes-Maritimes, France.

CONCLUSION : SORTIR DE LA SPIRALE DES VULNÉRABILITÉS PAR LE BIAIS D'UNE ADAPTATION SOCIALE ET INCLUSIVE

Penser l'adaptation ne peut donc se limiter à reconstruire des infrastructures : il s'agit aussi de réparer des vies. Cela suppose d'accompagner les populations sur le long terme, en reconnaissant la diversité des pertes – économiques, sociales, mais aussi psychologiques – et en soutenant la reconstruction du lien social.



L'IMPORTANCE D'UNE PRÉSENCE ASSOCIATIVE DURABLE SUR LES TERRITOIRES

L'expérience du Secours Catholique, mais aussi de Caritas Brésil, du FTDES, de SAF/FJKM et des autres organisations avec lesquelles nous travaillons montre combien **une action associative ancrée localement et dans la durée est essentielle face aux bouleversements climatiques**.

Après un choc climatique, les associations permettent non seulement un accompagnement sur le long terme, mais aussi de maintenir et de reconstruire le lien social.

« En fait, les seuls qui nous ont aidés ce sont les associations comme le Secours Catholique, le Secours Populaire, la Croix-Rouge et le Lion's Club. » Bernard et Hélène, habitants de Saint-Martin-Vésubie, Alpes-Maritimes, France.

Les associations soutiennent les personnes dans leurs besoins essentiels, les **aident à faire valoir leurs droits** et jouent un rôle clé pour **mettre en relation les habitants et les habitantes avec les autorités et les acteurs locaux**, y compris ceux qui sont isolés ou éloignés des services publics.

À **Mayotte**, par exemple, notre action illustre l'ampleur des domaines d'intervention des associations :

- ▶ distribution de **bons d'achat** aux familles pour l'alimentation, l'eau, les outils ou l'électroménager, en lien avec les commerces locaux ;
- ▶ soutien à la **continuité pédagogique**, en partenariat avec le rectorat et Bibliothèques sans frontières, pour offrir des solutions d'enseignement mobile aux enfants ;
- ▶ accompagnement à la **relance de l'agriculture familiale**, en collaboration avec la Chambre d'agriculture, le Mouvement de défense des exploitants familiaux (Modéf) et d'autres acteurs, pour permettre aux agriculteurs et aux agricultrices de redémarrer leurs activités ;
- ▶ **soutien** sur les plans administratif, logistique et psychologique, afin de renforcer l'efficacité et la pérennité de l'action.

Cette capacité à **faire lien au moment de la crise mais aussi au long cours** facilite la mise en place de partenariats concrets et renforce la résilience locale et les processus de reconstruction.

Au-delà des aides matérielles et financières, les associations offrent un soutien qui permet aux personnes de se reconstruire après l'épreuve et de se sentir accompagnées. Cette solidarité constitue un appui concret et réconfortant dans des moments difficiles. C'est une source d'espoir qui permet de continuer à avancer.

« Même dans cette expérience extrêmement douloureuse [...], il y a de belles choses. J'ai fait des belles rencontres avec des gens que je n'aurais jamais rencontrés en temps normal parce qu'on n'est pas dans les mêmes milieux, pas dans les mêmes sphères. J'ai fait des belles rencontres. Il y a des belles choses. Il y a de la lumière. Vous savez, les personnes du Secours Catholique qui ont frappé à ma porte quand j'étais dans le fond de la vague, ça m'a fait un bien fou. » Paule, habitante de Guipry-Messac, Ille-et-Vilaine, France.

Dans un contexte de crises multiples, un tissu associatif solide est un facteur déterminant pour maintenir la cohésion sociale et pour inventer collectivement des réponses adaptées aux réalités locales. **Rejoindre une association, c'est déjà participer à cette résilience collective**. Mais **cette vitalité ne peut exister sans un soutien pérenne, politique et financier, à la vie associative**. En France comme ailleurs, les associations ont besoin de moyens stables pour agir sur la durée et pour accompagner les plus vulnérables face aux changements climatiques en cours. Malheureusement la baisse des financements dédiés aux associations et la baisse de l'Aide publique au développement (APD) sont des réalités dans beaucoup de pays : coupe de l'aide américaine, baisse de l'aide au développement au Royaume-Uni, en Allemagne et en France¹²³, par exemple.

Ainsi en France, une étude du Mouvement associatif évalue qu'une association employeuse sur deux a vu ses financements baisser en 2025, et qu'une **association sur quatre déclare diminuer ses activités sur cette même année**¹²⁴. L'impact des coupes de l'APD sur la solidarité internationale est très conséquent : **en 2025, 1 280 projets de solidarité internationale sont impactés, touchant 15 millions de personnes** dans les domaines de l'accès à l'alimentation, à l'eau, à l'hygiène, à la sécurité alimentaire et aux droits humains¹²⁵.

PLAIDOYER

POUR UNE ADAPTATION JUSTE



NOS PISTES DE RECOMMANDATIONS¹²⁶

Face aux réalités vécues, les témoignages convergent vers une double exigence : **mettre en place des politiques d'atténuation plus ambitieuses et des mesures d'adaptation justes**. Pour ce faire, il est nécessaire que **l'adaptation s'attaque à la fois aux causes sociales de la vulnérabilité et aux effets des changements climatiques**. Elle doit donc combiner justice sociale, participation citoyenne et action systémique à tous les niveaux.

Une adaptation juste doit être inclusive et participative. Trop souvent, les décisions d'aménagement ou de reconstruction sont prises sans qu'y soient associées les populations locales, alors qu'elles détiennent une connaissance fine de leur territoire et de ses besoins. Reconnaître et mobiliser ces savoirs d'expérience permet d'élaborer des solutions plus pertinentes, plus durables et mieux acceptées.

Elle doit aussi être **protectrice des plus vulnérables**. Les politiques d'adaptation doivent tenir compte de la diversité des situations sociales, économiques, sanitaires et territoriales. Cela implique de concevoir des mécanismes d'aide ciblés, prenant en considération l'âge, la santé, le genre, la situation économique et administrative, mais aussi la vulnérabilité des infrastructures locales. Une approche intégrée, combinant soutien social, économique, psychologique et logistique, est indispensable pour permettre aux personnes les plus exposées de se reconstruire durablement après un événement climatique.

Enfin, pour être juste, l'adaptation doit être **multi-sectorielle et multi-échelle**. Elle ne peut en effet se limiter à un seul domaine d'action, car les impacts climatiques traversent l'ensemble des secteurs (logement, santé, alimentation, emploi, aménagement, protection sociale...) et exigent une réponse coordonnée. Cette approche intégrée doit par ailleurs se déployer à **tous les niveaux de gouvernance** : **au niveau local**, pour s'ancrer dans les réalités vécues et valoriser les savoirs des habitants ; **au niveau national**, pour garantir à chacun les moyens matériels et humains de s'adapter, en inscrivant la lutte contre les inégalités dans l'ensemble des politiques publiques ; et enfin **au niveau international**, pour soutenir prioritairement les pays et les communautés les plus affectés.

Ainsi comprise, **l'adaptation ne doit pas être vue comme une simple gestion des impacts climatiques, mais comme un projet collectif de transformation sociale**. C'est à cette articulation entre justice sociale et justice climatique que doit désormais se mesurer la réussite des politiques d'adaptation.

METTRE EN PLACE DES POLITIQUES D'ADAPTATION AMBITIEUSES, INCLUSIVES ET JUSTES

Les changements climatiques imposent des politiques d'adaptation à la hauteur des risques : planifiées, dotées de moyens suffisants et pensées sur le long terme. Pourtant, ces politiques restent souvent sous-financées et conséquemment insuffisantes, bien que la majorité des pays soit aujourd'hui dotée d'outils de planification de l'adaptation. Les rendre ambitieuses, inclusives et justes, c'est **garantir que chaque territoire dispose de plans d'action soutenus financièrement, que les financements, les informations et les aides atteignent réellement les communautés concernées, et que les décisions tiennent compte des besoins des personnes les plus vulnérables**.

1.1. ASSURER DES MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS POUR L'ADAPTATION ET LES PERTES ET DOMMAGES À HAUTEUR DES ENJEUX ET VEILLER À CE QUE CEUX-CI ATTEignent DIRECTEMENT LES POPULATIONS CONCERNÉES

Contexte

L'adaptation aux changements climatiques exige des moyens financiers et humains dédiés, encore largement insuffisants. Malgré les engagements des pays les plus émetteurs à financer l'action climatique dans les pays en développement, les avancées restent très insuffisantes. L'adaptation reste en effet le parent pauvre du financement climatique : on évalue que, sur 2021-2022, seul un tiers de la finance climat publique est allé à l'adaptation¹²⁷. Le PNUE estime les besoins financiers pour l'adaptation des pays en développement, calculés sur la base de leurs contributions nationales déterminées et des plans nationaux d'adaptation, à **365 milliards USD par an d'ici 2035**. Les flux de financement publics internationaux pour l'adaptation des pays en développement n'atteignent qu'environ 26 milliards USD en 2023. **Les besoins estimés sont donc 14 fois plus élevés que les flux financiers actuels**¹²⁸. Par ailleurs, les fonds disponibles transitent par des circuits complexes, encore trop peu accessibles aux acteurs locaux et aux communautés.

Les financements destinés aux pertes et dommages – ces impacts irréversibles des changements climatiques auxquels il n'est plus possible de s'adapter – n'en sont

quant à eux qu'à leurs prémices. La mise en œuvre du fonds Pertes et dommages, créé en 2022, a débuté fin 2025 avec un premier appel à projets sur la base d'une enveloppe de 250 millions USD¹²⁹. L'efficacité de ce fonds dépendra de financements suffisants, pérennes et accessibles aux populations les plus touchées.

En France, le rapport de l'Institut de l'économie pour le climat (I4CE) dédié aux moyens de l'adaptation souligne que malgré une prise de conscience récente et 1,7 milliard d'euros explicitement alloués à l'adaptation, la pérennité des financements peut inquiéter, comme celle des ressources humaines pour accompagner ces politiques¹³⁰.

Objectif

Assurer un financement de l'adaptation et des pertes et dommages à la hauteur des besoins réels, fondé sur des ressources publiques, sûres et prévisibles. Il s'agit de garantir la pérennité et le ciblage des investissements, de renforcer les capacités humaines et institutionnelles, et d'ancrer les financements internationaux dans le principe d'équité et de responsabilités communes mais différenciées¹³¹.

COMMENT FAIRE ?

Au niveau international

- ▶ L'engagement pris à la COP 30 de tripler la finance pour l'adaptation¹³² des pays dits en développement doit être mis en œuvre de façon plus ambitieuse et **permettre de mobiliser 120 milliards USD par an dès 2030**. Il est également critique que ce soutien se fasse sous forme de financements publics, sûrs et prévisibles, mobilisés sous forme de dons, afin de ne pas générer de dette supplémentaire.
- ▶ Faire des pertes et dommages un point permanent à l'ordre du jour de la CCNUCC, au vu de l'importance de ces derniers.
- ▶ Veiller à la mise en œuvre rapide et équitable du fonds dédié aux pertes et dommages, avec 100 % de dons et un accès direct pour les communautés locales.
- ▶ Garantir un accès direct, simplifié et équitable aux financements pour l'adaptation au bénéfice des communautés et acteurs locaux – collectivités, organisations de la société civile, populations locales et peuples autochtones – afin de renforcer leur capacité d'action et leur autonomie face aux impacts climatiques.

Au niveau français, cela implique que l'État et les collectivités territoriales sécurisent des financements prévisibles et ambitieux pour les politiques d'adaptation, mais aussi assurent les moyens humains nécessaires à leur déploiement.

1.2. GARANTIR LA PARTICIPATION DES PERSONNES AUX POLITIQUES D'ADAPTATION

Contexte

Les politiques d'adaptation sont aujourd'hui principalement conçues par les institutions et par les services techniques, avec une implication limitée des citoyens et des citoyennes. Cette approche conduit à des mesures parfois déconnectées des réalités vécues sur le terrain. Pourtant, les habitantes et habitants, et parmi eux les populations les plus vulnérables – souvent les plus exposées aux aléas climatiques – détiennent des savoirs pratiques et des stratégies d'adaptation précieuses, trop rarement reconnus ou mobilisés. L'absence de leur participation directe fragilise la pertinence, l'efficacité et l'acceptabilité des politiques publiques.

Objectif

Renforcer la participation directe et structurée des citoyens, en particulier des personnes les plus vulnérables, dans la conception et dans la mise en œuvre des politiques d'adaptation. Cela implique de créer des espaces de décision réellement inclusifs et d'intégrer la participation citoyenne dans les outils de planification territoriale (comme les plans climat-air-énergie territoriaux [PCAET]¹³³ et les Plans communaux de sauvegarde [PCS]¹³⁴). L'objectif de cette proposition n'est pas de créer un nouvel outil en parallèle des instances démocratiques déjà existantes mais plutôt de renforcer la participation citoyenne dans ces espaces et d'en être complémentaire pour être un outil d'aide à la décision et d'accompagnement des élus afin de mettre en place les politiques les plus adaptées possibles.

COMMENT FAIRE ?

- ▶ **Créer des comités citoyens d'adaptation** à l'échelle du territoire avec des **collèges représentatifs** pour garantir que tous les types d'acteurs concernés participent aux décisions de manière équilibrée, en incluant par exemple les habitants et habitantes des quartiers prioritaires, les associations locales, les acteurs économiques et les personnes vulnérables. L'enjeu de ces comités est multiple : ils permettent d'assurer une représentativité réelle des populations souvent peu entendues, de valoriser leurs savoirs d'expérience pour mieux orienter les actions, de renforcer la légitimité et l'acceptation des décisions prises, et de favoriser une meilleure articulation entre acteurs techniques et citoyens, rendant ainsi les politiques d'adaptation plus efficaces et adaptées aux réalités du terrain.

- ▶ Au niveau français, il s'agit de faire en sorte que les communes et les intercommunalités mettent en place de véritables dispositifs de participation citoyenne pour élaborer leurs documents de planification territoriale, notamment les PCAET et les PCS.

1.3. IDENTIFIER ET PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS SPÉCIFIQUES DES PERSONNES VULNÉRABLES DANS L'ANALYSE DES TERRITOIRES

Contexte

Si les changements climatiques exacerbent les inégalités sociales, les politiques d'adaptation restent souvent trop descendantes et déconnectées des réalités vécues par les populations. Les vulnérabilités sociales et climatiques demeurent mal identifiées à l'échelle locale, tandis que les outils d'évaluation internationaux peinent encore à intégrer la voix des communautés affectées et les savoirs locaux.

Objectif

Faire de la connaissance fine des vulnérabilités sociales et de la participation des habitants et habitantes un pilier central des politiques d'adaptation. Une telle approche garantirait des réponses mieux ciblées, plus justes et ancrées dans les réalités locales, ce qui permettrait ainsi d'éviter les risques de maladaptation.

COMMENT FAIRE ?

Au niveau français

L'analyse des besoins sociaux (ABS), obligatoire pour les CCAS et CIAS, constitue un outil privilégié pour identifier les vulnérabilités locales et pour orienter l'action sociale. Elle peut devenir un instrument stratégique d'adaptation sociale aux changements climatiques, en **intégrant les données environnementales dans l'analyse des besoins.**

Pour cela, il s'agit de :

- ▶ croiser les données sociales et environnementales (revenus, isolement, santé, logement, exposition aux risques climatiques) : par exemple, à Grenoble, ce croisement a permis d'identifier des quartiers cumulant précarité énergétique et exposition aux îlots de chaleur, orientant les rénovations thermiques vers les publics les plus exposés ;
- ▶ mener des enquêtes de terrain et des ateliers participatifs pour recueillir les vécus des habitants : difficultés rencontrées, stratégies d'adaptation, priorités perçues :
 - à Pont-de-Claix, ces enquêtes ont révélé des pratiques locales d'adaptation déjà existantes, comme des économies d'énergie ou des solidarités de voisinage ;

- ▶ intégrer ces éléments dans les analyses des besoins sociaux afin de produire une cartographie fine des vulnérabilités socio-environnementales à l'échelle communale ou intercommunale ;
- former les équipes des CCAS et les élus à l'analyse croisée de ces données et à leur usage pour orienter les politiques de solidarité et d'aménagement.

Au niveau global, nous recommandons d'intégrer dans les projets locaux ou nationaux une **évolution des stratégies de réduction des risques de catastrophes** permettant de :

- ▶ cartographier les vulnérabilités socio-climatiques locales de façon participative, en associant communautés, ONG et autorités locales ;
- ▶ identifier les populations à risque spécifique (personnes âgées, mal-logées, travailleurs informels, minorités) et leurs capacités d'adaptation ;
- ▶ associer les habitants et habitantes aux processus décisionnels *via* des enquêtes participatives, focus groups et ateliers de coconception, afin que les stratégies de réduction des risques de catastrophes reflètent les réalités vécues et les pratiques locales d'adaptation.

Au Brésil, la Caritas de l'État d'Amazonas a participé à la gouvernance du système de Protection civile pour défendre les besoins des communautés touchées par les sécheresses de 2023 et 2024. Dans la communauté de Vila Cachoeira, dans l'État de Bahia, le projet Cuidar a été conçu par les populations locales elles-mêmes pour identifier les zones à risque et les actions à mener collectivement. Ces apports ont conduit à la création d'un plan d'urgence local qui a été remis à la Défense civile de Bahia et d'un centre communautaire de prévention des risques. La communauté a aussi contribué à la mise en place du comité municipal de gestion de la réduction des risques de désastres, reconnu officiellement par arrêté municipal, et a participé à l'élaboration de propositions de lois locales.

1.4. GARANTIR UNE DIFFUSION INCLUSIVE DE L'INFORMATION SUR LES RISQUES CLIMATIQUES

Contexte

Face à l'intensification des événements climatiques, beaucoup de citoyens et de citoyennes ne disposent pas d'informations claires et accessibles sur les risques auxquels ils sont exposés ou sur les comportements à adopter en cas de crise. Les messages diffusés par les autorités sont parfois trop techniques, complexes ou mal relayés localement, ce qui crée de la confusion, une perte de confiance et, dans certains cas, peut aller jusqu'à mettre des vies en danger.

Objectif

Garantir que chaque personne ait accès à une information fiable, claire et accessible sur les risques climatiques de son territoire, avant, pendant et après les crises. Cela suppose une communication cohérente et coordonnée, mobilisant à la fois les autorités publiques, les collectivités, les ONG, les scientifiques et les communautés locales. En s'appuyant sur des messages compréhensibles et sur des canaux diversifiés, cette approche vise à renforcer la confiance, la préparation et la résilience collective face aux changements climatiques.

COMMENT FAIRE ?

Il s'agit d'instaurer une obligation légale de communication active, inclusive et multicanale des documents stratégiques liés aux risques climatiques, pour garantir que l'ensemble de la population, y compris les publics en situation de précarité, éloignés du numérique, allophones ou en situation de handicap, puisse accéder à l'information climatique.

En France cela passe par le fait de :

- **rendre obligatoire l'actualisation et la communication régulière des dispositifs d'information existants** (documents d'information communaux sur les risques majeurs, dispositifs d'information des acquéreurs et locataires, plans communaux de sauvegarde) en inscrivant ces obligations dans leurs cahiers des charges ;
- **mobiliser et soutenir les relais de terrain qui assurent la médiation et l'accessibilité de l'information** : médiateurs numériques, maisons France services, centres sociaux, associations locales et guichets uniques d'accès aux droits ;
- **renforcer le plan inclusion numérique 2025-2030 en y ajoutant une priorité « climat », imposant la production de formats accessibles et adaptés** (audio, visuel simplifié, français facile à lire et à comprendre, etc.) ;
- **introduire dans la future loi de programmation énergie-climat (2026) une clause d'accessibilité sociale et territoriale de l'information sur l'adaptation**, garantissant un égal accès à la connaissance du risque et aux dispositifs de prévention sur tout le territoire ;
- **intégrer un pilier « information et communication du risque » dans le plan national d'adaptation** soumis à la CCNUCC, avec des indicateurs mesurables portant sur la qualité, la portée et l'inclusivité de la diffusion de l'information climatique.

GARANTIR L'ACCÈS AUX DROITS PENDANT LES CRISES CLIMATIQUES

Face aux changements climatiques, toutes les personnes ne sont pas égales : certaines, en raison de leur situation sociale, administrative ou territoriale, peinent à accéder à l'aide d'urgence, à se nourrir correctement ou à faire valoir leurs droits après un sinistre. **Pour que la justice climatique soit une réalité, il faut garantir à chacune et à chacun un accès inconditionnel et durable aux besoins essentiels** – alimentation, eau, soins, abri et accompagnement administratif – **avant, pendant et après les crises**. Il s'agit de renforcer les filets de sécurité sociaux et alimentaires, de suspendre les barrières administratives à l'aide d'urgence et de créer des guichets uniques locaux permettant à chaque citoyen de s'informer, d'être accompagné et de défendre ses droits face aux impacts climatiques. L'enjeu : protéger sans condition et construire une solidarité de long terme à l'échelle des territoires.

2.1. GARANTIR L'ACCÈS INCONDITIONNEL AUX BESOINS ESSENTIELS AVANT, PENDANT ET APRÈS LES CATASTROPHES CLIMATIQUES

Contexte

Lors des crises climatiques, de nombreuses personnes – notamment en situation de précarité, sans titre de séjour ou vivant dans les territoires ultramarins – se retrouvent exclues de l'aide d'urgence et des dispositifs essentiels. Les conditions d'accès, la complexité des démarches ou encore l'absence de dispositifs de prévention adaptés aggravent ces inégalités. Ces obstacles, combinés à une fragilité accrue de l'accès à l'alimentation et aux revenus, mettent directement des vies en danger et fragilisent durablement la cohésion sociale face aux chocs climatiques.

Objectif

Garantir un accès inconditionnel et durable aux besoins essentiels – alimentation, eau, abris, soins et revenus – avant, pendant et après les catastrophes climatiques.

COMMENT FAIRE ?

Pendant les crises

- Garantir et renforcer les filets de sécurité pour les populations (par exemple, dispositifs alimentaires,

approvisionnement en eau, accès à des abris adaptés), et, dans ce cadre, assurer un accompagnement des personnes et groupes particulièrement vulnérables, identifiés grâce aux outils d'analyse des territoires évoqués dans les recommandations précédentes.

- ▶ Garantir un accès digne aux services et besoins essentiels, en privilégiant les aides sous forme de transfert monétaire – sauf en cas de pénurie – afin de préserver la liberté de choix et le pouvoir d'agir des personnes concernées.
- ▶ Garantir l'inconditionnalité de l'aide dans le cadre des événements climatiques extrêmes, en s'engageant à ne pas conditionner les mesures d'aide et d'accompagnement à des contrôles d'identité ou à des contrôles administratifs.

Autour des crises

- ▶ Sécuriser et augmenter les protections en matière de revenus (ce qui suppose également de ne pas conditionner toujours plus celles qui existent comme en France l'assurance chômage, les retraites, minima sociaux).
- ▶ Améliorer l'accès à une alimentation durable et de qualité sur le plus long terme et faire face à des effets latents de la crise climatique. En France cela peut passer par le fait d'encadrer le taux de marge pour les produits sains et durables, en commençant par l'obligation de vente à prix coûtant de cent produits prioritaires pour la santé basée sur les recommandations de santé publique¹³⁵ ; en outre-mer, il faut également renforcer la mise en œuvre et l'efficacité des dispositifs de bouclier qualité prix (BQP). Cela implique aussi d'adopter une loi-cadre sur le droit à l'alimentation, coélaborée et codécidée avec les citoyens et les citoyennes.

2.2. METTRE EN PLACE UN GUICHET UNIQUE LOCAL DÉDIÉ À L'ACCOMPAGNEMENT DES CITOYENS DANS LA COMPRÉHENSION ET LA DÉFENSE DE LEURS DROITS FACE AUX IMPACTS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Contexte

Face aux changements climatiques, les citoyens manquent souvent de repères et de soutien pour comprendre leurs droits, accéder aux aides disponibles ou faire valoir leurs recours après un sinistre. Si des dispositifs d'adaptation existent pour les collectivités, comme la « Mission adaptation » en France, peu de structures accompagnent directement les particuliers dans leurs démarches, laissant de nombreuses personnes démunies face à la complexité administrative.

Objectif

Créer un guichet unique de proximité dédié à l'accompagnement des citoyens et citoyennes dans la compréhension et la défense de leurs droits face aux

impacts des changements climatiques. Ce guichet offrirait un point d'entrée clair et accessible pour informer, orienter et soutenir les personnes dans leurs démarches administratives, d'indemnisation ou de prévention, tout en renforçant la capacité d'adaptation des territoires.

COMMENT FAIRE ?

Mettre en place un guichet unique dans les territoires, physique et identifiable, qui soit un point d'entrée accessible à tous (par exemple, en mairie, dans un espace France services ou dans un centre social), et **mobile si nécessaire** (camion itinérant pour les zones rurales ou isolées).

Cette proposition vise à la fois à s'assurer que l'ensemble des citoyens et citoyennes dispose de tous les éléments pour faire valoir leurs droits mais aussi à simplifier les démarches trop complexes aujourd'hui. Le modèle des centres d'aide communautaires mis en place aux Philippines après le typhon Haiyan (2013) a montré que la centralisation de l'information et du soutien juridique et social réduisait fortement le non-recours aux droits et renforçait la résilience locale.

Les missions du guichet unique seraient les suivantes :

- ▶ **informer sur les risques climatiques locaux** : canicule, inondation, sécheresse, submersion marine, et **accompagner les démarches administratives** : demandes d'indemnisation, reconnaissance de catastrophe naturelle, accès aux aides d'urgence ;
- ▶ **soutenir socialement** : aide à l'accès et au maintien dans le logement, appui à la réinsertion professionnelle, orientation vers les aides sociales et vers les dispositifs de formation ;
- ▶ **offrir un soutien juridique gratuit** : accompagnement face aux assurances, recours auprès des préfectures, droit à la réparation, recours collectifs si nécessaire.

En France, pour garantir l'efficacité et l'équité de ces guichets uniques locaux, plusieurs conditions de mise en œuvre doivent être réunies :

- ▶ **inscrire les guichets dans les stratégies climatiques existantes**. Leur intégration dans les PCAET et dans le plan national d'adaptation (PNACC) permettrait de leur donner une reconnaissance institutionnelle claire et une assise durable dans les politiques publiques ;
- ▶ **veiller à une couverture équitable du territoire**. Les guichets doivent être présents non seulement dans les grandes villes, mais aussi en zone rurale, péri-urbaine et ultramarine, où les populations sont souvent plus exposées et moins bien accompagnées. Des dispositifs mobiles (guichets itinérants) pourraient compléter l'offre dans les territoires isolés.

ACCOMPAGNER LA RECONSTRUCTION INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE SUR LE LONG TERME

Partout, les changements climatiques frappent les vies humaines : maisons détruites, récoltes perdues, santé fragilisée, esprits épuisés. Pourtant, nos systèmes de protection, pensés pour un climat passé, peinent à suivre le rythme et la réalité des impacts climatiques. Face à cela, il est urgent de repenser la manière dont nous protégeons les personnes et les territoires.

Sans couvrir l'ensemble des secteurs, il est à noter que des besoins forts ont émergé des témoignages dans trois secteurs clés :

- ▶ celui de l'accès à l'assurance, pour garantir que tout le monde puisse être assuré, accompagné et soutenu ;
- ▶ celui de l'agriculture, que la dépendance intrinsèque au climat rend particulièrement vulnérables aux impacts, tout en jouant un rôle clé dans les pratiques d'adaptation ;
- ▶ celui de la santé mentale, à travers la question de l'accessibilité et de la pérennité d'un soutien psychologique.

Ces trois piliers sont apparus comme des éléments structurants pour la construction d'une société plus solidaire et plus résiliente, capable non seulement de résister aux crises climatiques, mais aussi d'en sortir plus forte.

3.1. GARANTIR UN ACCÈS EFFECTIF, ÉQUITABLE ET DURABLE À L'ASSURANCE ET À LA RÉPARATION POUR TOUTES ET POUR TOUS

Contexte

L'ONU alerte sur les risques croissants d'un « futur non assurable » face à l'intensification des catastrophes climatiques. Dans plusieurs rapports récents¹³⁶, les agences onusiennes soulignent un double mouvement : l'augmentation massive des pertes humaines et économiques liées au climat et le retrait progressif ou le renchérissement des offres d'assurances dans de nombreuses régions. La part des pertes non couvertes atteint dans certains pays plus de 70 %, compromettant la résilience des ménages, des États et des infrastructures essentielles.

Les contributions déterminées au niveau national et les plans nationaux d'adaptation constituent deux leviers essentiels pour structurer ces réponses. L'ONU encourage explicitement les États à :

- ▶ intégrer des dispositifs assurantiels et de financement dans leur stratégie d'adaptation ;

- ▶ planifier des investissements de réduction des risques (prévention, infrastructures, normes) afin de maintenir l'assurabilité des territoires ;
- ▶ développer des instruments inclusifs (micro-assurance, assurance agricole indexée, dispositifs communautaires) permettant aux populations vulnérables d'accéder à une forme minimale de garantie financière¹³⁷.

Ces alertes conduisent à la question plus large d'une révision systémique du modèle assurantiel.

L'assurance ne peut en effet plus être pensée comme un produit de marché isolé : elle nécessite une articulation forte avec les politiques publiques d'adaptation, la régulation financière, la mutualisation et les financements publics. Sans cette transformation, les risques d'inassurabilité pourraient devenir un moteur majeur d'inégalités climatiques et un frein à la stabilité économique mondiale.

Au niveau français, le Haut-Commissariat à la stratégie et au plan a consacré un rapport complet sur le sujet en 2025¹³⁸. Il souligne que les risques climatiques s'intensifient et touchent certains territoires et ménages de manière très inégale, notamment en outre-mer. La sinistralité climatique augmente nettement : entre 2019 et 2023, elle atteint plus de 4 milliards d'euros par an, soit 10 à 20 % de plus que la moyenne des quarante dernières années. Le système actuel d'indemnisation apparaît trop limité face à ces évolutions. Trois voies de réforme sont proposées, allant du renforcement du cadre actuel à la socialisation complète des risques climatiques. Le rapport appelle enfin à des outils communs et publics (cartographie, concertation, révision des plans de prévention des risques) pour adapter rapidement la solidarité nationale.

Si le système français est reconnu comme un des plus efficaces en Europe en matière de mutualisation, il reste adossé à une logique de marché : la couverture des risques naturels est intégrée aux contrats d'assurances classiques, avec des franchises, des primes et des conditions qui varient selon l'assureur et selon la localisation. Or, dans un système géré par le marché privé, plus les sinistres sont fréquents et coûteux, plus les primes augmentent : l'UFC-Que choisir souligne déjà des augmentations de primes d'assurance et de niveau de franchise. La surprime catastrophe est passée de 25 à 42 euros en moyenne sur deux ans, et la franchise a été multipliée par 4 en cas de sécheresse¹³⁹. L'association de consommateurs alerte aussi sur les inégalités territoriales quant au coût de la prime d'assurance et sur les risques d'inassurabilité.

À terme, le risque est clair : les ménages les plus modestes, déjà souvent les plus exposés aux aléas climatiques, risquent d'être tout simplement exclus

du marché assurantiel. C'est un phénomène qui existe déjà et que nous avons observé dans notre étude. Conçu pour un climat passé, le modèle actuel ne répond plus aux défis de demain.

Les éléments de réflexion qui suivent visent à répondre à l'urgence opérationnelle tout en ouvrant la voie à des transformations structurelles. Ils n'épuisent pas le sujet, mais posent les bases d'un débat à poursuivre. Des travaux de recherche et d'expérimentation émergent, en France comme à l'international, pour explorer de nouveaux modèles de protection sociale et assurantielle adaptés aux risques climatiques.

Objectif

Garantir un socle de couverture climatique minimale dans chaque pays.

Au niveau français, cela implique de renforcer la solidarité du système, d'élargir la couverture aux pertes encore exclues, d'améliorer la transparence et la rapidité des procédures et d'investir dans la prévention pour limiter les coûts futurs. Il s'agit de préserver la mutualisation nationale tout en assurant que personne ne soit laissé sans protection dans les territoires les plus vulnérables.

COMMENT FAIRE ?

- En premier lieu, il est indispensable de mettre en place une cartographie publique, précise et évolutive de recensement des aléas, expositions, vulnérabilités, retraits des assureurs, évolution des primes. Tous les acteurs doivent être tenus de partager leurs données pour éclairer l'action publique et locale.

Par ailleurs, il nous semble nécessaire de réfléchir à la **perspective plus large de refonte actuel du modèle de protection et d'assurance face au climat** par l'une ou l'autre de ces pistes qui peuvent être complémentaires¹⁴⁰ :

- la création d'une couverture minimale pour tous, avec la mise en place d'un « contrat responsable » obligatoire. Inspiré du modèle de la complémentaire santé, ce contrat standardisé inclurait :
 - une garantie relogement après sinistre,
 - une évaluation systématique des besoins de prévention,
 - une garantie « contre-expertise »,
 - une couverture des biens de première nécessité,
 - et l'obligation de réparer en appliquant le principe du « *build back better* » (réparer en adaptant) ;
- l'encadrement des primes d'assurance pour les rendre soutenables pour tous. Une modulation territoriale pourra être envisagée pour répartir équitablement la

charge entre zones à risque et zones moins exposées ;

- la création d'une aide publique à l'assurance qui couvrirait tout ou partie du coût de souscription pour les ménages précaires, afin d'éviter toute exclusion.

3.2. PROTÉGER ET SOUTENIR L'AGROÉCOLOGIE, SOLUTION D'ADAPTATION DURABLE ET PRATIQUE ESSENTIELLE POUR GARANTIR LE DROIT À L'ALIMENTATION

Contexte

L'agriculture paysanne, souvent portée par les femmes, se trouve en première ligne face aux effets des changements climatiques : sécheresse, perte de récolte, dégradation des sols. Pourtant, elle constitue un levier essentiel d'adaptation grâce à l'agroécologie, qui valorise les savoirs locaux, la diversification des cultures et le respect des écosystèmes. Faute de politiques publiques et de financements adaptés, ces pratiques peinent toutefois à se développer et à se maintenir dans les territoires.

Objectif

Garantir la résilience du secteur agricole face aux changements climatiques en soutenant prioritairement l'agriculture paysanne et les pratiques agroécologiques. Cela passe par des politiques cohérentes et par des financements ciblés permettant la transmission des fermes, le renouvellement des générations et le développement de circuits locaux durables, reconnaissant pleinement le rôle central de l'agroécologie dans l'adaptation des territoires.

COMMENT FAIRE ?

Au niveau multilatéral

Des cadres politiques existent, par exemple par le biais des plans nationaux d'adaptation, guidant les politiques nationales, que chaque pays est appelé à adopter et réviser régulièrement. Il est essentiel que les approches agroécologiques y soient pleinement reconnues et soutenues comme des solutions structurelles contribuant à la sécurité alimentaire et à l'adaptation des populations. En effet, malgré le rôle clé des systèmes alimentaires durables et agroécologiques dans la justice climatique et la souveraineté alimentaire, seuls 1,5 % de la finance climat publique dédiée aux systèmes alimentaires leur revient¹⁴¹.

- Intégrer dans les plans nationaux d'adaptation le soutien à l'agroécologie avec des financements ciblés pour les petits producteurs et les petites productrices, les éleveurs et les éleveuses.
- Intégrer l'agriculture et l'agroécologie dans le mécanisme sur la transition juste adopté à la COP 30.

Au niveau français

- Face à la baisse du nombre d'exploitations, un soutien au renouvellement des générations de paysans et paysannes est crucial pour pérenniser une production locale, et doit se faire dans la perspective d'un accompagnement vers des pratiques agroécologiques.
- Dans les territoires français, les communes et intercommunalités doivent favoriser la transmission et la reprise des fermes en finançant ou en portant des projets d'animation locale (repérage, sensibilisation et accompagnement des personnes cédantes, mises en lien entre personnes cédantes et personnes porteuses de projet, diagnostics d'exploitation, accompagnement des repreneurs et des repreneuses, etc.) ; soutenir et développer des débouchés pour les productions agroécologiques (*via* la commande publique pour la restauration collective, le soutien aux commerces de proximité avec une offre durable, etc.)¹⁴².

3.3. INTÉGRER LA SANTÉ MENTALE DANS LES POLITIQUES DE SANTÉ ET D'ADAPTATION, ET GARANTIR DES DISPOSITIFS DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE ACCESSIBLES ET DURABLE

Contexte

Les changements climatiques ont des impacts profonds sur la santé mentale : anxiété, stress post-traumatique ou difficultés à se relever après un sinistre. Ces effets, largement documentés par le Giec et confirmés par les témoignages de terrain, restent aujourd'hui insuffisamment pris en charge. Les dispositifs existants, comme les cellules d'urgence médico-psychologique (CUMP) ou le plan Orsan en France, sont limités dans le temps, inégalement déployés et réservés aux crises majeures, laissant de nombreuses personnes sans soutien adapté.

Objectif

Assurer la reconnaissance et la prise en compte des impacts psychologiques des changements climatiques en intégrant la santé mentale dans les politiques de santé et d'adaptation. Il s'agit de développer des dispositifs de soutien psychosocial accessibles sur tout le territoire, durables et adaptés aux besoins spécifiques des personnes et des communautés touchées, afin de renforcer leur capacité de résilience face aux crises climatiques.

COMMENT FAIRE ?

- Intégrer des mesures dédiées à la santé mentale des personnes touchées par les changements climatiques dans chaque plan national d'adaptation.
- **En complément des mesures d'urgence, mettre en place des dispositifs gratuits, accessibles et de long terme de prise en charge psychologique des personnes impactées par des événements climatiques**, permettant également la prise en charge adaptée des enfants et des jeunes.
 - Cela pourrait se faire par l'inclusion dans le plan national d'adaptation d'un dispositif opérationnel dédié à la santé mentale post-crise climatique, intégrant :
 - des objectifs clairs et un cadre budgétaire spécifique ;
 - un travail de coconstruction avec les populations affectées et les acteurs locaux ;
 - une articulation forte entre les dispositifs sociaux et médico-sociaux d'urgence et de suivi de long terme.
- En France, garantir un déploiement adapté des cellules d'urgence médico-psychologiques sur l'ensemble du territoire en cas d'événement climatique extrême.

Au niveau multilatéral

- Reconnaître les impacts psychosociaux des changements climatiques comme une forme de perte non économique, afin de les rendre éligibles au Fonds pour les pertes et dommages.
- Intégrer la santé mentale et le soutien psychosocial non seulement dans les actions de réponse à l'urgence, mais aussi dans celles de réduction des risques de désastre, conformément au Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030. Cela permettrait notamment de renforcer la résilience des communautés.



RÉFÉRENCES

- 1 Organisation météorologique mondiale, « Les catastrophes météorologiques se sont multipliées au cours des 50 dernières années, causant plus de dégâts, mais moins de décès », 31 août 2021, www.wmo.int/fr/news/media-centre/les-catastrophes-meteorologiques-se-sont-multipliees-au-cours-des-50-dernieres-annees-causant-plus.
- 2 Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Data lab, chiffres clés des risques naturels, 2023, statistiques.developpement-durable.gouv.fr/edition-numerique/chiffres-cles-risques-naturels/35-impacts-du-changement-climatique.
- 3 Voir ATD Quart Monde, Secours Catholique – Caritas France, Association des centres socio-culturels des 3 cités, Institut catholique de Paris, « Comprendre les dimensions de la pauvreté en croisant les savoirs : "Tout est lié, rien n'est figé" », 2019, atd-quartmonde.fr/publications/comprendre-les-dimensions-de-la-pauvrete-en-croisant-les-savoirs-tout-est-lie-rien-nest-fige/.
- 4 Ces précisions figurent dans la partie dédiée du rapport complet. Lorsqu'aucun contexte particulier n'est précisé, c'est que la recommandation est considérée comme pertinente en France comme dans un autre pays.
- 5 PNUE, « 2025 Adaptation Gap Report: Running on Empty », octobre 2025, unep.org/resources/adaptation-gap-report-2025.
- 6 UNFCCC, « Global Mutirão: Uniting Humanity in a Global Mobilization Against Climate Change », novembre 2025, unfccc.int/sites/default/files/resource/cma2025_L24_adv.pdf.
- 7 « Exigeons 100 aliments bons pour la santé à prix coûtant dans les supermarchés ! », Secours Catholique, Foodwatch, Familles rurales, octobre 2025, foodwatch.org/fr/sinformer/nos-campagnes/alimentation-et-sante/malbouffe/exigeons-100-aliments-bons-pour-la-sante-a-prix-coutant-dans-les-supermarches.
- 8 Global Alliance for the Future of Food, « Public Climate Finance for Food Systems Transformation », novembre 2024, futureoffood.org/wp-content/uploads/2025/05/ga_climatefinancereport_2024.pdf.
- 9 Secours Catholique *et al.*, « Municipales 2026 : recommandations pour un accès digne à l'alimentation durable et de qualité pour toutes et tous », septembre 2025, secours-catholique.org/sites/default/files/03-Documents/Recommandations_VNUM%20%281%29.pdf.
- 10 Giec, « Sixième rapport d'évaluation. Résumé à l'intention des décideurs », Genève, Organisation météorologique mondiale, 2023, ipcc.ch/report/ar6/wg1/downloads/report/IPCC_AR6_WG1_SPM_French.pdf.
- 11 Haut Conseil pour le climat, « Rapport annuel 2025 », 2025, hautconseilclimat.fr/publications/rapport-annuel-grand-public-2025.
- 12 Agence européenne de l'environnement, « Economic Losses from Weather – and Climate – Related Extremes », 2025, eea.europa.eu/en/analysis/indicators/economic-losses-from-climate-related.
- 13 Giec, « Changement climatique 2022 », 2022, « L'atténuation du changement climatique. Contribution du groupe de travail III au sixième rapport d'évaluation du Giec », chap. 2, ipcc.ch/report/ar6/wg3/downloads/report/IPCC_AR6_WGIII_Chapter02.pdf.
- 14 « Analysis: Which Countries Are Historically Responsible for Climate Change? », Carbon Brief, 5 octobre 2021, carbonbrief.org/analysis-which-countries-are-historically-responsible-for-climate-change.
- 15 H. Ritchie, « Who Has Contributed Most to Global CO₂ Emissions? », 1^{er} octobre 2019, ourworldindata.org/contributed-most-global-co2.
- 16 Pnud, « Global Multidimensional Poverty Index: Overlapping Hardships: Poverty and Climate Hazards », octobre 2025, hdr.undp.org/system/files/documents/global-report-document/mpireport2025en.pdf.
- 17 Giec, « Changement climatique 2022 », 2022, « Impacts, adaptation et vulnérabilité. Contribution du Groupe de travail II au sixième rapport d'évaluation du Giec », chap. 8, www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/downloads/report/IPCC_AR6_WGII_Chapter08.pdf.
- 18 University of Notre-Dame, « ND-GAIN Country Index Technical Report », ND-GAIN, 2024, gain.nd.edu/our-work/country-index.
- 19 Giec, « Climate Change 2023 », 2023, « Summary for Policymakers (AR6 SYR) », section A2.2, ipcc.ch/report/ar6/syr/downloads/report/IPCC_AR6_SYR_SPM.pdf.
- 20 Giec, « Climate Change 2022 », 2022, « Impacts, Adaptation and Vulnerability – Contribution du Groupe de travail II », chap. 4, ipcc.ch/report/ar6/wg2/chapter/chapter-4.
- 21 World Bank, « Counting People Exposed to, Vulnerable to, or at High Risk From Climate Shocks: A Methodology », 2023, documents1.worldbank.org/curated/en/099602511292336760/pdf/IDU07639ca570f3cb048db09bf60fc2cc82df22d.pdf.
- 22 PNUD, « Global Multidimensional Poverty Index », art. cité.
- 23 PNUE, « Emissions Gap Report: Off Target », 2025, wedocs.unep.org/items/9f0bf855-2069-42a6-a856-4b389f740c5c.
- 24 PNUE, « 2025 Adaptation Gap Report: Running on Empty », octobre 2025, unep.org/resources/adaptation-gap-report-2025.

RÉFÉRENCES

- 25 *Ibid.*
- 26 GCA, « Study Finds Locally-Led Adaptation Efforts Hampered by Lack of National and Global Support », 2023, gca.org/news/study-finds-locally-led-adaptation-efforts-hampered-by-lack-of-national-and-global-support.
- 27 Igas, « Les enjeux sociaux du changement climatique. Un éclairage international pour une feuille de route nationale », rapport n° 2024-035R, 2024, igas.gouv.fr/sites/igas/files/2024-12/Rapport%20Igas%20-%20Les%20enjeux%20sociaux%20du%20changement%20climatique_0.pdf.
- 28 ATD Quart Monde, Secours Catholique – Caritas France, Association des centres socio-culturels des 3 cités, Institut catholique de Paris, « Comprendre les dimensions de la pauvreté en croisant les savoirs », art. cité.
- 29 Giec, « Sixième rapport d'évaluation », art. cité.
- 30 University of Notre-Dame, « ND-GAIN Country Index Technical Report », op. cit.
- 31 Nations unies, « Madagascar: la crise humanitaire s'aggrave dans le sud du pays », novembre 2025, news.un.org/fr/story/2025/11/1157807.
- 32 ONU-OCHA, « Cadre de l'action anticipatoire pilote Madagascar », 2024, unocha.org/publications/report/madagascar/cadre-de-laction-anticipatoire-pilote-madagascar-cyclones-version-finale-du-13-decembre-2024.
- 33 *Ibid.*
- 34 « Cyclone Batsirai : à Madagascar, au moins 80 morts et un gouvernement "dépassé" », *Courrier international*, 9 février 2022, [courrierinternational.com/article/catastrophe-cyclone-batsirai-madagascar-au-moins-80-morts-et-un-gouvernement-depasse](https://www.courrierinternational.com/article/catastrophe-cyclone-batsirai-madagascar-au-moins-80-morts-et-un-gouvernement-depasse).
- 35 « Madagascar : le cyclone Gamane fait au moins 18 morts et déplace des milliers de personnes », *Reuters*, 2024, [reuters.com/world/africa/madagascar-cyclone-gamane-kills-least-11-displaces-thousands-government-says-2024-03-29](https://www.reuters.com/world/africa/madagascar-cyclone-gamane-kills-least-11-displaces-thousands-government-says-2024-03-29).
- 36 World Bank, « Madagascar Poverty Assessment: Navigating Two Decades of High Poverty and Charting a Course for Change », 2024, [worldbank.org/en/country/madagascar/publication/madagascar-afe-poverty-assessment-navigating-two-decades-of-high-poverty-and-charting-a-course-for-change](https://www.worldbank.org/en/country/madagascar/publication/madagascar-afe-poverty-assessment-navigating-two-decades-of-high-poverty-and-charting-a-course-for-change).
- 37 République tunisienne, « Stratégie de développement neutre en carbone et résilient aux changements climatiques à l'horizon 2050 – Tunisie », novembre 2022, unfccc.int/sites/default/files/resource/Strat%C3%Aggie%20de%20d%C3%Agveloppement%20neutre%20en%20carbone%20et%20r%C3%Agsilient%20-%20Tunisie.pdf.
- 38 Z. Nouaceur, O. Murescu, G. Muratoreanu, « The Investigation of Trends and Wet and Dry Rainfall Cycles in North Africa (in Morocco, Algeria, and Tunisia) (1970-2023) », , 15/3, 2025, p. 80.
- 39 S. Yerkes, J. Arkeh, « What Tunisia's Municipalities Can Contribute to Climate Adaptation », *Carnegie Endowment for International Peace*, 13 juin 2024, carnegieendowment.org/research/2024/06/tunisia-climate-adaptation-regions-local-communities.
- 40 Food and Agriculture Organization of the United Nations, « Food Security and Adaptation Priorities in the Agricultural Sector in Tunisia », 2021, [greenclimate.fund/document/food-security-and-adaptation-priorities-agricultural-sector-tunisia](https://www.greenclimate.fund/document/food-security-and-adaptation-priorities-agricultural-sector-tunisia).
- 41 S. Rania, A. Chebil, L. McCann, R. Majdoub « Water Scarcity in the Mahdia Region of Tunisia: Are Improved Water Policies Needed ? », *Groundwater for Sustainable Development*, février 2021.
- 42 *Ibid.*
- 43 « Brazil: 460 % Increase in Climate-Related Disasters since the 1990s », *PreventionWeb*, février 2025, [preventionweb.net/news/brazil-has-seen-460-increase-in-climate-related-disasters-1990s](https://www.preventionweb.net/news/brazil-has-seen-460-increase-in-climate-related-disasters-1990s).
- 44 « Brazil: 92 % of Municipalities Have Already Recorded Climate Disasters », *Agência Brasil*, 9 mars 2025, agenciabrasil.ebc.com.br/en/meio-ambiente/noticia/2025-03/brazil-92-municipalities-have-already-recorded-climate-disasters.
- 45 « Mudanças climáticas já interferem em secas e cheias na Amazônia », *Agência Brasil*, 12 juillet 2024, agenciabrasil.ebc.com.br/geral/noticia/2024-07/mudancas-climaticas-ja-interferem-em-secas-e-cheias-na-amazonia.
- 46 Unicef, « Unicef e parceiros atuam para reduzir impacto da seca no Amazonas », 20 juin 2024, [unicef.org/brazil/comunicados-de-imprensa/unicef-e-parceiros-atuam-para-reduzir-impacto-da-seca-no-amazonas](https://www.unicef.org/brazil/comunicados-de-imprensa/unicef-e-parceiros-atuam-para-reduzir-impacto-da-seca-no-amazonas).
- 47 « Record Flooding in Brazil's Amazon Region: Half a Million Displaced », *Mercopress*, 3 juin 2021, [mercopress.com/2021/06/03/record-flooding-in-brazil-s-amazon-region-half-a-million-displace](https://www.mercopress.com/2021/06/03/record-flooding-in-brazil-s-amazon-region-half-a-million-displace).
- 48 « Cheias no Amazonas deixam 20 municípios em situação de emergência e outros 37 em alerta », *Brasil de Fato*, 18 mai 2025, brasildefato.com.br/2025/05/18/cheias-no-amazonas-deixam-20-municipios-em-situacao-de-emergencia-e-outros-37-em-alerta/.
- 49 UOL, « Amazonas tem 20 municípios em situação de emergência por conta das cheias », 17 mai 2025, noticias.uol.com.br/cotidiano/ultimas-noticias/2025/05/17/emergencia-municipios-amazonas-rios.ht.
- 50 G. Dias, R. Mateus, AL. Segtowitz, AP. Júnior, AG. de Andrade Tavares, MC. Santos, « A influência dos fenômenos El Niño e La Niña em ambientes lacustres no estado do Amazonas », *Engenharia Sanitária e Ambiental*, 1/1, 2017.
- 51 AM. do Nascimento, JG. Guimarães, JN. de Lourenço, SL. Ferreyra Ramos, F. de S. Lourenço, « Identificação e caracterização morfológica de variedades de mandioca na Comunidade São João do Araçá, Itacoatiara, AM », *Embrapa Amazônia Ocidental*, 2020, [embrapa.br/busca-de-publicacoes/-/publicacao/1128808/identificacao-e-caracterizacao-morfologica-de-variedades-de-mandioca-na-comunidade-sao-joao-do-araca-itacoatiara-am](https://www.embrapa.br/busca-de-publicacoes/-/publicacao/1128808/identificacao-e-caracterizacao-morfologica-de-variedades-de-mandioca-na-comunidade-sao-joao-do-araca-itacoatiara-am).
- 52 Observatoire des inégalités, « Outre-mer: une pauvreté et des inégalités de revenus bien plus élevées », 31 mars 2025, inegalites.fr/pauvrete-outremer.
- 53 Observatoire des inégalités, « La pauvreté dans les régions », 4 décembre 2024, inegalites.fr/La-pauvrete-dans-les-regions.

- 54 Pour la France hexagonale, La Réunion et Mayotte, voir : ministère de la Transition écologique, « Impacts du changement climatique : santé et société », novembre 2025, ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/impacts-du-changement-climatique-sante-societe. Pour la Guyane, voir : « Document départemental des risques majeurs (DDRM) Guyane 2022 », préfet de la Guyane, 2022, guyane.gouv.fr/contenu/telechargement/24681/196391/file/DDRM%202022-vf%20compress%C3%A9.pdf.
- 55 « Pont aérien à Camopi : le village amérindien d'Oyapock submergé par les inondations », La 1^{re}, 5 mai 2020.
- 56 L. Marot, « En Guyane, l'État se mobilise face aux conséquences d'une sécheresse "intense" », *Le Monde*, 15 novembre 2024, lemonde.fr/politique/article/2024/11/15/en-guyane-l-etat-se-mobilise-face-aux-consequences-d-une-secheresse-intense_6395372_823448.
- 57 *Ibid.*
- 58 « À Mayotte, les chiffres avancés de 400 000 à 500 000 habitants sont très improbables, selon le directeur général de l'Insee », *Le Monde*, 20 janvier 2025, lemonde.fr/politique/article/2025/01/20/a-mayotte-les-chiffres-avances-de-400-000-a-500-000-habitants-sont-tres-improbables-selon-le-directeur-general-de-l-insee_6506420_823448.
- 59 Direction de l'environnement, de l'aménagement, du logement et de la mer de Mayotte, « Cyclone Chido », 29 janvier 2025, mayotte.developpement-durable.gouv.fr/cyclone-chido-a192.
- 60 « À Mayotte, les morts de Chido sont tombés aux oubliettes », Mediapart, 5 février 2025, mediapart.fr/journal/france/050225/mayotte-les-morts-de-chido-sont-tombes-aux-oubliettes.
- 61 « Sécheresse et déficit pluviométrique sur Mayotte », Météo-France Mayotte, janvier 2023, meteofrance.yt/fr/climat/secheresse-et-deficit-pluviometrique-sur-mayotte.
- 62 « Comparateur de territoires – Département de La Réunion (974) », Insee, septembre 2025, insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=COM-97410+COM-97409+DEP-974.
- 63 « Bilan de la saison cyclonique 2024-2025 », Météo-France Réunion, juin 2025, meteofrance.re/fr/actualites/bilan-de-la-saison-cyclonique-2024-2025.
- 64 « Le cyclone tropical Belal », Météo-France Réunion, 19 janvier 2024, meteofrance.re/fr/actualites/le-cyclone-tropical-belal.
- 65 « Le cyclone Garance a frappé La Réunion », Météo-France, 7 mars 2025, meteofrance.com/actualites-et-dossiers/actualites/le-cyclone-garance-frappe-la-reunion.
- 66 « Bulletin climatique mensuel de La Réunion », Météo-France Réunion, janvier 2025, meteofrance.re/fr/climat/bulletin-climatique-mensuel-de-la-reunion-janvier-2025.
- 67 « Changement climatique en France : les chiffres clés en 2024 », Météo-France, 2024, meteofrance.com/le-changement-climatique/quel-climat-futur/changement-climatique-en-france-les-chiffres-cles-en.
- 68 *Ibid.*
- 69 *Ibid.*
- 70 « Inondations dans le Pas-de-Calais : un an après, le quotidien toujours compliqué des sinistrés », France Bleu, novembre 2024, francebleu.fr/infos/societe/inondations-dans-le-pas-de-calais-un-an-apres-le-quotidien-toujours-complique-des-sinistres-6360190.
- 71 Gouvernement français, « Le gouvernement poursuit l'accompagnement des sinistrés du Nord Pas-de-Calais », info.gouv.fr, 1^{er} mars 2024, info.gouv.fr/actualite/le-gouvernement-poursuit-l-accompagnement-des-sinistres-du-nord-pas-de-calais.
- 72 « Épisode méditerranéen : deux records battus lors des inondations impressionnantes de Vidauban dans le Var », *Nice-Matin*, 24 octobre 2024, nicematin.com/meteo/episode-mediterraneen-deux-records-battus-lors-des-inondations-impressionnantes-de-vidauban-dans-le-var-953021.
- 73 United Nations, « Early Warnings for All », 2022, un.org/en/climatechange/early-warnings-for-all.
- 74 « Risques environnementaux : comment sont-ils perçus en France ? », Vie publique, 11 janvier 2024, vie-publique.fr/en-bref/292638-risques-environnementaux-comment-sont-ils-percus-en-france.
- 75 Un polder est une zone de terre artificielle ou aménagée, protégée contre l'eau grâce à des digues, des levées ou des barrages, et souvent drainée pour pouvoir être utilisée pour l'agriculture ou pour l'habitation.
- 76 « Risques environnementaux : comment sont-ils perçus en France ? », Vie publique, 11 janvier 2024, vie-publique.fr/en-bref/292638-risques-environnementaux-comment-sont-ils-percus-en-france.
- 77 « À Mayotte, les détournements de l'aide alimentaire exaspèrent la population et mobilisent les autorités », *Le Monde*, 14 février 2025, lemonde.fr/politique/article/2025/02/14/a-mayotte-les-detournements-de-l-aide-alimentaire-exasperent-la-population-et-mobilisent-les-autorites_6545997_823448.
- 78 Les communautés quilombolas sont des communautés brésiliennes fondées par des personnes afro-descendantes, le plus souvent issues d'esclaves en fuite, qui se sont établies dans des territoires collectifs appelés quilombos. Ces communautés conservent une forte identité culturelle et leurs droits fonciers sont reconnus par la Constitution brésilienne. Cependant, elles font face à de nombreuses menaces, notamment liées à la déforestation, à l'appropriation des terres et à la marginalisation socio-économique.

RÉFÉRENCES

- 79 Le plan communal ou intercommunal de sauvegarde est un document établi par une commune ou par une intercommunalité en France pour organiser la réponse opérationnelle locale en cas de crise majeure (inondation, incendie, accident industriel, etc.). Il précise les mesures d'urgence, la répartition des rôles entre les acteurs locaux (mairie, préfecture, services de secours, bénévoles) ainsi que les moyens de communication et d'action d'urgence. L'élaboration de ce plan est obligatoire pour les communes soumises à un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou comprises dans le champ d'application d'un plan particulier d'intervention. Il doit être actualisé tous les cinq ans (www.securite-civile.interieur.gouv.fr/reagir/comment-se-preparer-face-aux-risques/plans-communaux-et).
- 80 Voir aussi : A.-L. Collard, F. Molle, A. Rivière-Honegger, « Manières de voir, manières de faire : moderniser les canaux gravitaires », *VertigO. La revue électronique en sciences de l'environnement*, 21/2, 2021, p. 1-24.
- 81 Voir aussi : « En Espagne, ils rendent leur terre moins vulnérable aux incendies », Reporterre, 16 septembre 2025, www.reporterre.net/Chevres-et-chataigniers-ces-habitants-protigent-leur-terre-des-incendies.
- 82 K. Fujiki, O. Finance, « Exposition et vulnérabilité sociale des villes françaises au risque inondation : une analyse spatiotemporelle à fine échelle (1999-2017) », *Cybergeo: European Journal of Geography*, 2022.
- 83 Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, « Les risques naturels en France : chiffres clés », Géorisques, 2023, georisques.gouv.fr/minformer-sur-la-prevention-des-risques/les-risques-naturels-en-france-chiffres-cles.
- 84 « Chiffres clés des risques naturels », Statistiques – Développement durable, 2023, statistiques.developpement-durable.gouv.fr/chiffres-cles-des-risques-naturels-edition-2023.
- 85 Voir arrêté n° 2025-SG-003, 3 janvier 2025, aussi mentionné dans le projet de loi d'urgence pour Mayotte : senat.fr/rap/l24-282/l24-2824.
- 86 « J'ai perdu ma dignité à Calais : les exilés seuls face aux inondations », Reporterre, novembre 2023, reporterre.net/J-ai-perdu-ma-dignite-a-Calais-les-exiles-seuls-face-aux-inondations.
- 87 Calais Food Collective, « Douze associations actives à Calais signent une lettre ouverte », Mediapart, novembre 2023, blogs.mediapart.fr/calaisfoodcollective/blog/101123/douze-associations-actives-calais-signent-une-lettre-ouverte.
- 88 C. Grislain-Letrémy, J. Sixou, A. Sotura, « Îlots de chaleur urbains et inégalités : l'expérience des villes françaises », documents de travail de la Banque de France n° 966, 2025, banque-france.fr/fr/publications-et-statistiques/publications/ilots-de-chaleur-urbains-et-inegalites-l'experience-des-villes-francaises.
- 89 Ce constat et les témoignages suivants viennent du reportage suivant réalisé par Djamila Ould Khettab pour le Secours Catholique : secours-catholique.org/m-informer/en-action/marseille-les-sans-abri-lepreuve-de-la-chaleur.
- 90 Ce témoignage provient également du reportage cité précédemment.
- 91 Le dispositif dit des « hôtels 115 » fait référence à l'hébergement d'urgence en France qui permet de loger temporairement des personnes sans abri dans des chambres d'hôtel lorsque les autres structures d'accueil sont saturées.
- 92 ONU Femmes, « Les corrélations entre les inégalités de genre et le changement climatique », 2024, unwomen.org/fr/articles/article-explicatif/les-corrrelations-entre-les-inegalites-de-genre-et-le-changement-climatique.
- 93 *Ibid.*
- 94 Care France, « Genre, déplacement et changement climatique », rapport, 2020, carefrance.org/app/uploads/import/pdf/gd0agf6-8866-CARE_GenreDeplacementClimat.pdf.
- 95 Ademe, « Des inégalités de genre creusées par le dérèglement climatique », 2023, infos.ademe.fr/article-magazine/des-inegalites-de-genre-creusees-par-le-dereglement-climatique.
- 96 En France, la garantie Catnat (abréviation de « catastrophes naturelles ») est une garantie spécifique incluse dans les contrats d'assurances multirisques habitation. Elle permet d'indemniser les personnes dont le logement a été endommagé par une catastrophe naturelle exceptionnelle, comme une inondation ou une sécheresse, dès lors que l'État l'a officiellement reconnue comme telle : economie.gouv.fr/particuliers/gerer-mon-argent/emprunter-et-sassurer/catastrophe-naturelle-comment-fonctionnent-les-indemnisations.
- 97 Sénat, « Régime d'indemnisation des catastrophes naturelles », rapport d'information n° 603, 2023-2024, senat.fr/rap/r23-603/r23-603.
- 98 « Phénomène de non-assurance dans les départements et collectivités d'outre-mer », Vie publique, 18 décembre 2020, vie-publique.fr/rapport/277799-phenomene-de-non-assurance-dans-departements-et-collectivites-outre-mer.
- 99 L. Calvet, C. Grislain-Letrémy, « L'assurance habitation dans les départements d'outre-mer : une faible souscription », *Économie et statistique*, 447, 2011, p. 57-70.
- 100 « Le climat fait flamber les primes et menace l'assurabilité de certains territoires », UFC-Que Choisir, décembre 2025, quechoisir.org/action-ufc-que-choisir-assurance-habitation-le-climat-fait-flamber-les-primes-et-menace-l-assurabilite-de-certains-territoires-n172906.
- 101 « Madagascar : semaine après le passage du cyclone Gamane, l'état des dégâts se précise », RFI, 3 avril 2024, rfi.fr/fr/afrique/20240403-madagascar-semaine-passage-cyclone-gamane-l-etat-des-degats-se-precise.
- 102 M. Rakotonirina, R. Andriatsitohaine, D. Razanokolona, « Instabilité des prix du riz à Madagascar : analyse économique et stratégies d'adaptation des producteurs », *African Scientific Journal*, 3/31, 2025.
- 103 1 000 ariary correspondent à 0,20 euro pour environ 280 grammes.

- 104 L. Marot, « En Guyane, l'État se mobilise », art. cité
- 105 *Ibid.*
- 106 *Ibid.*; « Sécheresse sur le Maroni : les prix de première nécessité flambent à Maripasoula », Franceinfo – Guyane, décembre 2024, la1ere.franceinfo.fr/guyane/secheresse-sur-le-maroni-les-prix-de-premiere-necessite-flambent-a-maripasoula-1546843; « Levée du plan d'urgence sécheresse en place depuis fin octobre », Guyaweb, décembre 2024, guyaweb.com/actualites/news/sciences-et-environnement/levee-du-plan-durgence-secheresse-en-place-depuis-fin-octobre.
- 107 « Sécheresse sur le Maroni », art. cité.
- 108 L. Marot, « En Guyane, l'État se mobilise », art. cité.
- 109 E. Gautier, C. Grosse Steffen, M. Marx, P. Vertier, « Decomposing the Inflation Response to Weather-Related Disasters », working paper n° 935, Banque de France, 24 juin 2024, banque-france.fr/en/publications-and-statistics/publications/decomposing-inflation-response-weather-related-disasters; C. Qi, Y. Ma, M. Du, X. Ma, Y. Xu, X. Zhou, « Impacts of Climate Change on Inflation: An Analysis Based on Long and Short Term Effects and Pass-Through Mechanisms », *International Review of Economics & Finance*, 98, 2025.
- 110 M. Kotz, F. Kuik, E. Lis, C. Nickel, « Global Warming and Heat Extremes to Enhance Inflationary Pressures », *Communications Earth & Environment*, 5, article n° 116, 2024.
- 111 Data.gouv.fr, « Explorateur immobilier – département 06 », explore.data.gouv.fr/fr/immobilier?onglet=carte&filtre=tous&code=06&level=departement&lat=43.92095&lng=7.24181&zoom=9.00.
- 112 « Sécheresse : le SOS des producteurs d'oignons doux des Cévennes fortement menacés par la cicadelle », France Bleu, juillet 2022, francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/secheresse-le-sos-des-producteurs-d-oignons-doux-des-cevennes-fortement-menaces-par-la-cicadelle-1658312628.
- 113 World Bank, « 2023 in Nine Charts: A Growing Inequality », 18 décembre 2023, worldbank.org/en/news/feature/2023/12/18/2023-in-nine-charts-a-growing-inequality; United Nations Geneva, « Perfect Storm : Global Crises Drove Years of Food Price Surges – FAO », UN Geneva, 2025, www.ungeneva.org/en/news-media/news/2025/07/108762/perfect-storm-global-crises-drove-years-food-price-surges-fao; R. Nygaard, B. E. Graf, A. Gweder, « Steady and Slow Decrease in Global Annual Inflation, with Regional Variation », IMF Data Brief, 5 mars 2025, data.imf.org/en/news/steady%20and%20slow%20decrease%20in%20global%20annual%20inflation.
- 114 Unicef, « Madagascar Humanitarian Situation », Report, n° 3, 30 juin 2024, unicef.org/media/160716/file/Madagascar-Humanitarian-Situation-Report-No.3-%28Mid-Year%29%2C-30-June-2024.pdf.
- 115 Unicef, « LACR Flash Update », 11 novembre 2024, unicef.org/media/165191/file/LACR-Flash-Update-11-November-2024.pdf.
- 116 M. Saintomer, « Cyclone Garance : 145 000 clients privés d'électricité et 82 000 personnes n'ont plus accès à l'eau potable », L'INFO.re, 28 février 2025.
- 117 Agence régionale de santé La Réunion, « Point de situation sanitaire n° 2 – sécheresse 2025 à La Réunion », analyse des indicateurs, 30 janvier 2025, lareunion.ars.sante.fr/system/files/2025-01/secheresse_2025_point_situation_sanitaire_02_30012025_0.pdf.
- 118 Préfecture de Guyane, ministère de la Transition écologique, communiqué de presse : Camopi (Guyane), guyane.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/cp_camopi_vf_signe.pdf.
- 119 Préfecture de Guyane, « Point de situation sur la commune de Camopi », Guyane.gouv.fr, mai 2020, guyane.gouv.fr/Actualites/Salle-de-presse/2020/Mai-2020/Point-de-situation-sur-la-commune-de-Camopi.
- 120 M. Tison-Grosrichard, F. Perissat, « Crise de l'eau à Mayotte 2023-2024 », IHEMI, Lirec, 73, 30 mai 2025, ihemi.fr/articles/crise-de-leau-mayotte-2023-2024; Solidarités International, « Accès à l'eau potable à Mayotte : sources d'approvisionnement et barrières d'accès 2023-2024 », mars 2025, solidarites.org/wp-content/uploads/2025/03/Access-a-leau-potable-a-Mayotte-sources-dapprovisionnement-et-barrieres-dacces-2023-2024.pdf.
- 121 Solidarités International, « Mayotte, 6 mois après Chido : l'urgence de l'accès à l'eau ignorée par le projet de loi », 13 juin 2025, solidarites.org/fr/presse/mayotte-6-mois-apres-chido-lurgence-de-lacces-a-leau-ignoree-par-le-projet-de-loi.
- 122 L'EMDR (issu de l'anglais « Eye Movement Desensitization and Reprocessing ») est une méthode de psychothérapie qui aide à retraiter des souvenirs traumatiques en stimulant alternativement les deux côtés du cerveau, afin de réduire la charge émotionnelle associée.
- 123 OCDE, « Réductions de l'aide publique au développement », juillet 2025, oecd.org/fr/publications/2025/06/cuts-in-official-development-assistance_e161f0c5/full-report.
- 124 Le mouvement associatif, « Santé financière des associations : plus qu'une alerte, une urgence », octobre 2025, lemouvementassociatif.org/sante-financiere-des-associations-plus-quune-alerte-une-urgence.
- 125 Coordination SUD, « La solidarité internationale en péril », novembre 2025, coordinationsud.org/wp-content/uploads/Etude-synthese-2025-web.pdf.
- 126 Nous formulons plusieurs recommandations dans ce rapport, celles-ci sont déclinables selon les niveaux de décision – local, national ou multilatéral – en fonction des compétences et des échelles concernées. Lorsqu'aucun contexte particulier n'est précisé, c'est que la recommandation est considérée comme pertinente en France comme dans un autre pays.
- 127 Care ClimateJustice & Oxfam, « Finance Shadow Report », 2025, policy-practice.oxfam.org/resources/climate-finance-shadow-report-2025-analysing-progress-on-climate-finance-under-621735.

RÉFÉRENCES

- 128 PNUE, « 2025 Adaptation Gap Report: Running on Empty », octobre 2025, unep.org/resources/adaptation-gap-report-2025.
- 129 Fund for Responding to Loss and Damage, « The Fund for responding to Loss and Damage Launches Call for Funding Requests at COP30, Marking Historic Milestone from Promise to Action », novembre 2025, fird.org/sites/default/files/Press%20Release_Call%20for%20Funding%20Requests%20at%20COP30%20%282%29_0.pdf.
- 130 G. Dolques, V. Dépoues, F. Thomazeau, « Adapter la France à + 4 °C : moyens, besoins, financements », septembre 2025, i4ce.org/wp-content/uploads/2025/09/Adapter-la-France-a-plus-4-degres-moyens-besoins-financements_V5.pdf.
- 131 Principe fondamental de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques qui reconnaît les capacités et les responsabilités différentes des pays dans l'action face au changement climatique. Le texte de la Convention signé en 1992 stipule : « le caractère planétaire des changements climatiques requiert de tous les pays qu'ils coopèrent le plus possible et participent à une action internationale, efficace et appropriée, selon leurs responsabilités communes, mais différenciées, leurs capacités respectives et leur situation sociale et économique ». Ce principe guide les négociations sur le climat menées au sein des Nations unies depuis lors : ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2019/10/SR15_Glossary_french.pdf.
- 132 UNFCCC, « Global Mutirão: Uniting humanity in a Global Mobilization against Climate Change », novembre 2025, unfccc.int/sites/default/files/resource/cma2025_L24_adv.pdf.
- 133 PCAET est un outil de planification visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à améliorer la qualité de l'air et à réduire la consommation d'énergie. Il est obligatoire pour les établissements publics de coopération intercommunale de plus de 20 000 habitants, mais peut également être élaboré de manière volontaire. Voir : agirpourlatransition.ademe.fr/collectivites/conseils/amenagement/pcaet#:~:text=Le%20plan%20climat%20Dair%20C3%20Anergie,am%20C3%20Aglioration%20de%20l'efficacit%C3%20A9%20C3%20Anerg%C3%20Agtique.
- 134 PCS est un outil de gestion du risque obligatoire pour les communes ou intercommunalités soumises à un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou comprises dans le champ d'application d'un plan particulier d'intervention, mais qui peut également être élaboré de manière volontaire. Voir securite-civile.interieur.gouv.fr/reagir/comment-se-preparer-face-aux-risques/plans-communaux-et.
- 135 « Exigeons 100 aliments bons pour la santé à prix coûtant dans les supermarchés ! », art. cité.
- 136 Y. Glemarec, M. Solana, F. Babinsky, « Synergy Solutions 2025: Closing the Climate and Disaster Insurance Protection Gap », 2025 ; PNUE, « Climate Risk Landscape Report », 2024 ; PNUD, « Climate and Disaster Risk Finance and Insurance (CDRFI) in National Adaptation Plans and Nationally Determined Contributions », juin 2025.
- 137 PNUD, « Climate and Disaster Risk Finance and Insurance », art. cité.
- 138 Haut-commissariat à la stratégie et au Plan, « Repenser la mutualisation des risques climatiques », 2025.
- 139 « Assurance habitation, le climat fait flamber les primes et fragilise les assurés, alerte l'UFC-Que choisir », France Infos, décembre 2025, franceinfo.fr/environnement/assurance-habitation-le-climat-fait-flamber-les-primes-et-fragilise-les-assures-alerte-l-ufc-que-choisir_7651937.
- 140 L'ensemble de ces propositions ont été étudiées et leur coût estimé par le Haut-commissariat à la stratégie et au Plan : vie-publique.fr/files/rapport/pdf/299070.pdf.
- 141 Global Alliance for the Future of Food, « Public Climate Finance for Food Systems Transformation », novembre 2024, futureoffood.org/wp-content/uploads/2025/05/ga_climatefinancereport_2024.pdf.
- 142 Secours Catholique *et al.*, « Municipales 2026 : recommandations pour un accès digne à l'alimentation durable et de qualité pour toutes et tous », septembre 2025, art. cité.



Cette étude a été financée par le Secours Catholique – Caritas France et par l'Agence française de développement dans le cadre de la convention de partenariat pluriannuel ayant pour but de promouvoir une transition écologique juste. Les idées et les opinions qui y sont présentées n'engagent que ses auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de l'Agence française de développement.

